55

courant alternatif

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

AVRIL 1986 — 15 Francs

APRÈS ÉLECTIONS

CRISE :
- Chômeurs Longwy
- Restos coeur

FLEXIBILITÉ

IMMIGRATION

NICARAGUA

KANAKY

OCL : LE POINT SUR NOS DÉBATS

NE VOIS-TU RIEN VENIR ?

SOMMAIRE

EDITO

FAITS ET CAUSES
A quand les bordels du coeur ..... p. 4

GARDONS LA FORME
Chômeurs de Longwy: vivre autrement ..... p. 6

FAITS ET CAUSES
Temps de travail: des flexibilités multiples ... p. 11
- Les «Cèdres»: flexibilité sournoise ..... p. 15
- Agriculture et agro-alimentaire ..... p. 16

GARDONS LA FORME
Foyer de travailleurs immigrés à Paris
Quand le BAS manoeuvre ..... p. 17

PEUPLES EN LUTTE
Kanaky: la situation n'en finit pas de nous inquiéter ..... p. 19
Nicaragua hoy, Nicaragua siempre ..... p. 23

TOUCHONS LE FOND
Idéologie, faire le point... ..... p. 27

GARDONS LA FORME
Pays Basque: réfractaires à l'armée devant les juges ..... p. 31

COURRIER ..... p. 33

L'MOUV'MENT

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF

Le dernier week-end de chaque mois, une Commission Journal **(C.J.)** est organisée dans une ville différente pour préparer chaque numéro. Peuvent y participer des sympathisants intéressés au même titre que des militants OCL de la ville en question et que des représentants d'autres groupes OCL.

Chaque C.J. a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter des articles proposés par des gens présents ou non, d'en susciter d'autres suivant les événements et les souhaits émis par différents groupes ou individus. Le collectif local organisateur **doit immédiatement après la CJ rédiger un compte-rendu politique et technique le plus précis possible**, puis, pendant les deux semaines qui suivent assurer le suivi de ce qui a été décidé lors de la C.J (liaisons, contacts etc.), écrire l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent dans le mois puis de **réaliser la maquette**

Depuis 4 années que nous fonctionnons ainsi, une vingtaine de villes ont accueilli *Courant alternatif* au moins une fois.

Caen, Angers, Orléans, Poitiers, Bordeaux, Albi, Toulouse, Peyrehorade, Aix-en-Provence, Lyon, Paris, Boulogne sur mer, Reims, Longwy, Dijon, Auxerre, Dieppe, Etampes, Forcalquier, Champigny sur Marne.

Ce numéro a été préparé à Bordeaux. Lorsque vous l'aurez entre les mains, le suivant - celui de Mai - l'aura été à Longwy.
Puis ce sera fin Avril la C.J. de Dijon, et fin Mai celle d'Aix-en-Provence. Ensuite... ben... les vacances et le camping !

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (nous rappelons qu'elles sont ouvertes), écrivez à OCL/Egregore, BP 1213, 51058 Reims cedex, pour vous y rendre.

COURANT ALTERNATIF
n° 55 avril 1986
Mensuel Communiste Libertaire
Correspondance OCL/Egregore B.P. 1213. 51058 Reims cedex
Dir. Pub. Maynard
Imp. Atelier Graphique Reims
Photocompo. Lantzer. Ossas
Depot legal 47693
Com Par 63627
ISSN 0249-3195

CONTACTS

CHAMPAGNE/ARDENNES NORD/EST
- OCL/Egregore
  BP 1213
  51058 REIMS cedex

BOURGOGNE
- MDPL
  BP 2616
  21056 DIJON cedex

SUD-EST
- OCL c/o CNT
  BP 160
  13634 ARLES cedex

- LA GALÈRE
  BP 117
  06333 GRASSE cedex

SUD OUEST
- ACRATIE
  BP 23
  64130 MAULÉON

RÉGION PARISIENNE
- RUPTURE
  BP 1
  94501 CHAMPIGNY/Marne cedex

NORMANDIE
- ASTEVEMU
  BP 170
  14000 CAEN cedex

CENTRE
- LA COMMUNE
  BP 1228
  45002 ORLÉANS cedex

PAYS DE LOIRE/BRETAGNE
- OCL/L'encre y est
  33 Place d'Alger
  72000 LE MANS

- LA GALÈRE
  BP 1917
  37019 TOURS cedex

ABONNEMENT

1 an (10 numéros) ..... 140 Francs

En nombre pour la diffusion :

2 exemplaires	260 francs
3 exemplaires	360 francs
5 exemplaires	560 francs
10 exemplaires	1000 francs
15 exemplaires	1500 francs

La Collection complète de Courant Alternatif imprimé (depuis le numéro 9) ..... **300 francs**

Chèques à l'ordre de Denis JEAN
OCL/Egregore. BP 1213. 51058 REIMS cedex

Pour les paiements hors de France
CCP La Galère. 38-77-P- Chalons/Marne

EDITO

Les grands vainqueurs de la kermesse du 16 mars sont le Front National et le Parti Socialiste. Le Front National tout d'abord y gagne son institutionnalisation, ses scores ne peuvent plus être considérés comme un simple phénomène passager porté par un discours anti-partis et anti-immigrés. Il devient une force politique entrant dans le jeu des grands partis et devant composer avec la droite. La majorité de droite au Parlement étant fragile, elle devra en cas de problèmes internes faire appel aux voix du Front National, ou susciter le retour en son sein de vieux routiers de la droite. L'alliance droite-Front National dans les Conseils Régionaux pour l'élection des présidents est symptomatique de cette familiarité.

En faisant un score très confortable, le Parti Socialiste peut être satisfait de voir que son glissement continuel vers une politique de droite n'a pas entraîné la désaffection de son électorat. Comme ils l'espèrent, il est à craindre que ce score leur permette de revenir au pouvoir dans un temps assez proche. Ils se satisferaient aisément d'une alternance régulière PS-RPR.

Le paysage politique a changé, on n'en est plus au temps de la «Bande des quatre», il y a une bande des trois (dont l'UDF apparaît comme le ventre mou), et aux deux extrêmes deux forces - l'une en déclin, l'autre en ascension - qui sont placées sur un pied d'égalité par le traitement des médias. Le déclin du PC entraîne de plus en plus de remous internes, mais est-ce que la pression des «rénovateurs» peut déboucher sur un changement réel de ligne et d'équipe? Quand bien même ce changement se produirait, il a toutes les chances d'être un virage social-démocrate plutôt qu'une remise en cause par la base du fonctionnement bureaucratique de l'appareil.

Autre enseignement, le laminage de l'extrême-gauche. Surtout depuis 81, on constate une baisse constante des scores, en particulier aux législatives où le réflexe du vote utile joue en faveur du PS. Si l'érosion de LO est lente, le fiasco apparaît plus important pour le MPPT (ex-PCI) et la LCR. Quant à la construction de l'«alternative», la gifle électorale qu'ont pris les quelques regroupements qui ont vu le jour à l'occasion de ce scrutin démontre bien son absence d'implantation sociale. Les écolos subissent un net recul y compris dans les régions où ils étaient les plus fortement implantés. Ces élections ont aussi démontré que la proportionnelle était un leurre, qu'elle n'empêche pas le «vote utile» en faveur des «grands partis» et que de toutes façons, la barre des 5% élimine toutes les petites listes.

Le retour au pouvoir de la droite s'effectue dans des conditions peu avantageuses en plus de la faiblesse de la majorité à l'assemblée. En effet, le PS n'a pas fini de faire le «sale boulot» et la droite s'est donnée un programme trop ambitieux. Certaines parties de son programme économique sont jugées excessives ou aventureuses pour une partie des responsables de la vie économique. Sur le plan social, ils craignent que des mesures trop impopulaires engendrent des troubles sociaux ou effritent leur capital électoral pour 88.

En 81, il n'y a pas eu de troisième tour social, en sera-t-il de même cette année? Le gouvernement de Chirac fera sans doute preuve de prudence pour qu'il n'y ait pas d'explosion sociale; de plus l'anesthésie consécutive à plusieurs années de rigueur social-démocrate et de démobilisation syndicale n'est pas pour la favoriser. Par contre, le PC et la CGT tenteront de relancer les luttes avec vigueur. Le Front National risque fort d'apparaître sur le terrain de façon organisée et violente pour attaquer toute lutte syndicale ou d'immigrés. Quelle pourra être alors la capacité de se renforcer des quelques mouvements (immigrés, indépendantistes, syndicalistes révolutionnaires...) pouvant apparaître en rupture avec le consensus?

Bordeaux, le 21 Mars 86

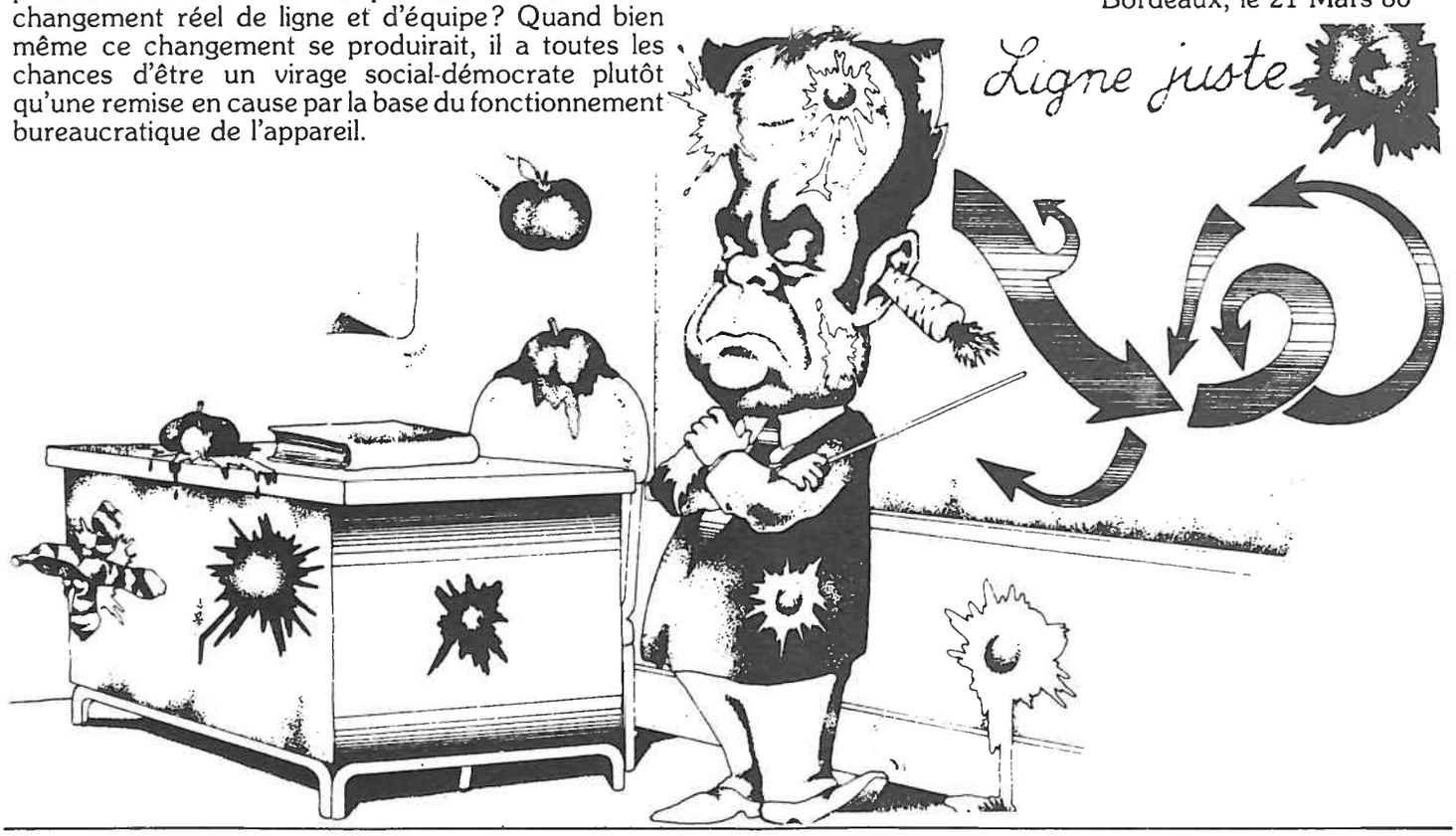

Faits et Causes

A QUAND LES BORDELS DU CŒUR ?

Pourquoi l'action du clown Coluche est-elle tant mise en avant par les médias ? Pourquoi un tel consensus politique autour des restaurants du cœur ? Pourquoi cette neutralité des militants révolutionnaires à l'égard de cette offensive contre les chômeurs, les pauvres ?

Il faut le dire bien haut : ce n'est pas contre la misère, le chômage, que se battent Coluche et ses acolytes, c'est contre les pauvres, les chômeurs, pour les maintenir en état de dépendance économique et politique. Ne nous laissons pas bercer par les refrains à relents cathos : « mais sans lui ils n'auraient rien à bouffer ». Sans aucun cynisme je pense que ce serait mieux, qu'il vaut mieux être libre et se battre pour vivre que courber l'échine pour obtenir de son maître un os à ronger.

Coluche reprend donc aujourd'hui le flambeau de la croisade contre l'insécurité sociale. Il y tient un rôle clé à la limite de l'initiative de la bourgeoisie industrielle et de l'intervantion de l'Etat. Mais je pense que pour mieux comprendre les raisons économiques et politiques de la création des restaurants du cœur, il nous faut faire...

UN PEU D'HISTOIRE

L'Etat s'est depuis longtemps intéressé au sort des pauvres et des abandonnés ; en procurant les moyens de subsistances, l'Etat s'empare de la personne qu'il aide. En 1670 Louis XIV se penche ainsi sur le sort des enfants abandonnés.

« Considérant combien leur conservation est avantageuse puisque les uns pourraient devenir soldats et servir dans nos troupes, les autres ouvriers ou habitants des colonies que nous établissons pour le bien du commerce de notre royaume... »

En 1811 avec la création de l'Assistance publique moderne et du corps des « pupilles de la garde », Napoléon 1er renforce la main-mise sur l'enfance abandonnée. En 1840 on retrouve les mêmes préoccupations sous la plume du ministre du commerce Boucart qui souhaite « améliorer la santé des ouvriers de fabrique... parmi lesquels la France trouvera au besoin des hommes capables de défendre la patrie ». Aujourd'hui si l'aspect militariste est moins mis en avant, on fait néanmoins vibrer la corde de la solidarité nationale face à l'adversité (guerre économique).

La pauvreté est depuis longtemps reconnue comme une nécessité, non seulement pour la vertue (St Thomas d'Aquin) mais surtout pour l'ordre économique et social. La Bruyère a fort bien résumé une opinion de son temps qui a toujours cours aujourd'hui : « Si vous établissez que de tous les hommes répandus dans le monde les uns soient riches et les autres pauvres et indigents, vous faites alors que le besoin rapproche mutuellement les hommes, les lie, les réconcilie ; ceux-ci servent, obéissent, inventent, travaillent, cultivent, perfectionnent ; ceux-là jouissent, nourissent, secourent, protègent, gouvernent : tout ordre est rétabli et Dieu se découvre. » Cependant pour faire des « bons pauvres » il faut rendre ceux-ci tranquilles en ce qui concerne leur subsistance, et par conséquent leur offrir le travail ou la charité.

Au 19eme siècle la généralisation du travail dans les manufactures ne réduit pas la pauvreté, les salaires très faibles ne couvrent pas les dépenses pour la grande majorité des familles ouvrières. A Lille, en 1826 le bureau de bienfaisance assiste 32 000 indigents pour une population de 65 000 habitants. Ils sont encore 29 000 en 1874. Les familles ouvrières dans la misère sont acculés à solliciter l'aide de l'assistance publique ou des sociétés de charité. Celles-ci sont des œuvres confessionnelles souvent dirigées par les patrons mêmes qui les affament. Les travailleurs sont donc soumis au contrôle moral de l'Etat, des religieux et des patrons : « un mauvais esprit » aura bien du mal à obtenir des secours.

A la charnière du 19eme siècle et du 20eme siècle, la séparation des rôles entre l'Etat et les organisations religieuses se précisent. L'Assistance publique ne s'occupera que des assistés de droit : enfants, infirmes, malades et vieillards, les autres seront confiés à la charité.

En 1909, M. Monod, Directeur de l'Assistance publique déclare : « L'organisation méthodique de notre assistance publique aura pour conséquence de conduire de plus en plus les personnes charitables à se dévouer à ceux qui n'ont pas droit à l'assistance obligatoire, c'est-à-dire aux pauvres valides ».

L'institutionnalisation de l'assistance publique lui définit un rôle clairement politique, pour J. Verdès-Leroux c'est « Un contre - mouvement se proposant d'arracher la classe ouvrière au socialisme en lui démontrant l'inutilité de la révolution pour améliorer sa condition ».

Son travail nous montre que l'assistance sociale a pour but d'intégrer une partie des assistés mais aussi de refouler, de marginaliser ceux qui semblent irrécupérables.

QU'EST-CE QU'UN PAUVRE AUJOURD'HUI ?

Selon Labbens « pour être pauvre, il faut tout à la fois manquer de fortune et d'occupation rémunératrice (classe), de force sociale (pouvoir), d'audience et de

respectabilité (statut). Il y a quelques années on aurait pu croire que le travail social aurait aboutit à refouler la pauvreté dans les marges de la société, qu'il n'y aurait plus que quelques dizaines de milliers de « pauvres de profession ». On se rend compte aujourd'hui que pour garantir le bon fonctionnement du système capitaliste, l'insécurité et le chômage créent un nombre croissant de pauvres. Alors que les « anciens pauvres », incurables mais bien localisés, encadrés, assistés, pouvaient apparaître comme contents de leur sort, on s'inquiète aujourd'hui des « nouveaux pauvres » créés par notre société qui sont mal encadrés, mal localisés, échappent aux systèmes d'assistance sociale établis. Ce sont ceux-là qui constituent un facteur d'insécurité sociale et qu'il importe de toute urgence de canaliser.

L'ECHEC DE L'ASSISTANCE SOCIALE

Nous avons vu que l'assistance sociale se composait des efforts croisés de l'Etat et d'associations. L'Etat porte ses efforts dans trois directions : par les services sociaux il tente de pallier à la désagrégation des réseaux traditionnels de solidarité, cependant les efforts de ceux-ci en direction des familles et principalement sur le plan éducatif ne sont pas faits pour répondre aux besoins actuels ; par les aides sociales l'Etat tente de pallier aux difficultés immédiates, mais ces services manquent de moyens pour résoudre les difficultés dues à une situation de l'emploi dramatique et de longue durée ; par le système des assurances (sécurité sociale et chômage) on pensait avoir résolu ces difficultés, mais pour éviter la faillite de ce système sans demander un effort plus important aux entreprises, on en est venu à en exclure un nombre de plus en plus grand de bénéficiaires (les chômeurs de longue durée en constituant avec les jeunes, la plus grande partie).

Les associations se sont réparties des secteurs particuliers de l'assistance : aide morale et éducative (équipes et conférences St Vincent de Paul), aide en nature aux individus les plus démunis (Secours Catholique), aise matérielle et morale avec mise au travail rédempteur (Armée du Salut), Solidarité ouvrière (Secour populaire), aide aux plus pauvres et vie communautaire (Emmaüs) et aide aux personnes agées (petits frères des pauvres), reconnaissance sociale des exclus (ATD - Quart monde). L'Etat ne délègue pas ses pouvoirs d'assistance et ne subventionne pas ses associations sans rationaliser et contrôler leurs interventions (statuts des personnels, ciblage des assistés, définition des priorités, concertation dans les instances nationales (Conseil économique et sociale). Ce système de concertation entre associations et organismes publics nationaux ou locaux (bureaux d'aide sociale) permet un meilleur contrôle des populations assistées. Cependant il ne permet pas de trouver une solution au problème des « nouveaux pauvres ». En effet ces associations sont trop spécialisées ou n'arrivent pas à faire face aux demandes nouvelles. De plus, leur marquage religieux ou politique ne facilite pas toujours la concertation avec les pouvoirs publics. L'Abbé Pierre voulait garder la maîtrise idéologique de son œuvre, ce qui explique la mise en sommeil de cette opération.

UN MIRACLE : L'APPARITION DE SAINT MICHEL COLUCCI

Il fallait une vedette pour remplacer l'Abbé Pierre, pas trop marquée sur le plan religieux ou politique (sa pseudo candidature aux présidentielles ne lui ayant pas nui), populaire et capable de mobiliser autour de lui, apprécié pour ses qualités humaines. Montand ayant un passé politique douteux, Rika Zarai étant étant occupée à ses bains de siège et Chantal Goya n'étant pas encore majeure, il ne restait plus que Coluche. Effectivement il a réussi à rassembler les suffrages de politiciens, aucun n'a craché dans la soupe, le consensus national est enfin réalisé autour de ses restaurants du cœur. Et quelques mois avant des élections importantes, c'est plutôt utile de montrer que l'on a du cœur.

Sur le plan idéologique Coluche a donc le soutien de tous les politicards (vivement qu'il accède à la Présidence !). Le gouvernement socialiste aussi bien que les municipalités d'opposition lui accordent leurs subsides. Les bourgeoisies locales, pour un peu de pub, lui fournissent des vivres (commerçants) et le travail de leurs rejetons. A Bordeaux ce sont les étudiants de Sup de Co qui donnent à bouffer à ceux que leurs parents ont mis au chômage. Ce stage pratique dans une entreprise aux conditions difficiles en fera des gestionnaires efficaces qui dans quelques années n'hésiteront pas à renvoyer leurs employés vers les restos du cœur.

Le pire est sans doute que ce vieux con compte sur le bon cœur des jeunes pour l'aider à jouer les pompiers de l'insécurité sociale. Demander aux jeunes de piquer 30 balles dans le portefeuille de leur père smicard pour assister à un spectacle au profit de ses bonnes œuvres, c'est scandaleux ! S'il avait encore un peu d'humour il devrait plutôt leur conseiller d'aller dévaliser l'hypermarché le plus proche de son resto.

Et puis, il oublie qu'il n'y a pas que la bouffe dans la vie, se loger coûte plus cher... Alors à quand les hotels du cœur ? Et puis, pour assurer la paix sociale, rien de tel qu'une vie sexuelle comblée... Alors à quand les bordels (mixtes) du cœur ?

Alain, Bordeaux le 9 mars

BIBIOGRAPHIE

— Enfants trouvés, enfants ouvriers de Jean Sandrin. Ed. Aubier Floréal.

— Le Travail social de Jeanine Verdès-Leroux. Ed. de Minuit

— Sociologie de la pauvreté de Jean Labbens. Ed. Gallimard

— L'insécurité sociale sous la direction d'Antoine Lion et Pierre Maclou. Ed. Ouvrières.

Gardons la forme
Chomage

CHOMEURS DE LONGWY : VIVRE AUTREMENT...

Un an après l'interview de Jojo, chômeur de Longwy, sur le sens de sa participation aux luttes de 84 et sur le projet de regroupement de chômeurs que lui et quelques autres tentaient alors de mettre en place (CA 43), nous avons voulu tous les deux faire le point sur le devenir de ce regroupement et sur la spécificité de la démarche. Cet article est né aussi de la réaction de Jojo à l'interview des copains de La Galère de Pau (CA 52), d'un désir de débattre à partir de 2 démarches qui apparaissent très différentes, tant au plan de la pratique qu'au plan de la stratégie. Je crois que ce débat, comme beaucoup d'autres qui traversent la période actuelle de reflux des luttes, n'est pas fait de certitudes (quel que soit l'enthousiasme qui sous-tend les pratiques), mais bien plutôt de questionnements auxquels répondent... d'autres questionnements. A suivre donc...

HAGAR DUNOR

Hagar Dunor : Un an après, peux-tu nous retracer l'évolution de votre groupe ?

Jojo : Au début on était 5 chômeurs dont deux ont laissé tomber très rapidement. Mais tout de suite après, d'autres copains sont venus, et on s'est retrouvé à 6-7, plus des copains de l'usine qui nous ont toujours filé un coup de main.

On a fait un tract, on l'a distribué lors du dernier pointage des chômeurs à L'ANPE (après, le pointage s'est fait par courrier). On disait qu'on voulait s'organiser de manière autonome, et qu'on voulait avoir un local à nous. On avait aussi une pétition demandant à la municipalité de Longwy l'attribution d'un local On avait recueilli 900 signatures là-dessus, sur les lieux de pointage. Le Maire de Longwy (PC) a fait la sourde oreille pendant 2 mois, puis il a fini par nous recevoir... pour nous dire non. A la mairie d'Herserange (droite), il n'y avait pas de local non plus, ni au niveau du District urbain de Longwy.

Pour nous, c'était clair — et on leur a dit — qu'on ne voulait pas se mêler de la politique politicienne, qu'on voulait rester indépendant, et que s'ils faisaient quelque chose pour nous, ils n'avaient rien à nous demander en échange... Les chômeurs, c'est eux qui payent tout, il n'y a rien à leur demander en échange !

On a fait aussi une démarche auprès d'UNIMETAL, ils nous ont d'abord dit oui, puis brusquement changement de conditions : le local n'appartenait pas à UNIMETAL, mais à USINOR, et USINOR n'était pas d'accord (1). On s'est dit : puisqu'ils ne veulent pas nous donner le local, on va l'occuper. En même temps, on est allé voir Durieux (Député PS) qui est intervenu auprès du Ministère du travail, et finalement on a eu ce local... Mais de toutes façons, ça ne s'est pas fait sans mal, on faisait pression, Durieux était au courant qu'on voulait occuper. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'Usinor nous a prêté le local pour deux ans et demi . En principe, on doit redonner le local en janvier 88...

...Une fois qu'on a eu le local, la première chose à faire a été de le remettre en état, il y avait de gros travaux à faire. Pour aider au financement de ces travaux, on a proposé à URFOLOR (organisme de stages pour chômeurs longue durée ou pour 16-18 ans) de faire ses stages dans une partie de nos locaux. Avec la participation URFOLOR, on a pu refaire toute l'électricité.

On avait l'intention de faire un lieu de rencontre, de réunion pour les chômeurs, au départ surtout pour qu'ils puissent se rencontrer pour rechercher un emploi, apprendre comment se présenter à l'employeur, apprendre à ne pas accepter n'importe quel travail à n'importe quel prix.

H.D. : La première partie de votre projet, c'était donc d'aider les chômeurs à la recherche d'emploi. Faire une ANPE bis ?

J. : Non. Tout le monde sait ce que c'est que l'ANPE. A l'ANPE, les chômeurs se présentent isolés ; et puis les annonces sont la plupart du temps des annonces-bidon avec des emplois sous-payés, ou même des restrictions racistes (nationalité française, etc.) Nous, ce qu'on voulait faire, c'est quelque chose de concret au niveau du Bassin, au niveau des quartiers, pour que les gens trouvent du boulot, et pas dans n'importe quelle condition. Et puis, il y a tous ceux qui se retrouvent avec 40 F par jour, les fins de droit, etc. Quand tu vas voir l'assistante sociale, si tu es tout seul on fait tout ce qu'on veut avec toi, mais s'ils voient qu'avec toi il y a des gens qui veulent se battre, il y a déjà un autre regard.

HD : En somme, cette partie de votre projet était de faire un groupe de pression par rapport aux employeurs, par rapport à l'aide sociale...

J. : Encore que moi je pense qu'un chômeur, ça ne s'indemnise pas : pour qu'il retrouve sa place dans la société il faut lui redonner du boulot.

HD. : Le problème c'est que la société lui a pris son travail et que souvent le travail qu'on lui propose (quand on lui en propose), c'est un travail avec des conditions dégradées, sous-payées, où on le force à s'exiler loin de là où il a toujours vécu, où il a ses relations, ses habitudes !...

J. : Bien sûr, et l'assistante sociale n'a pas à envoyer chier un gars parce que ça fait 3-4 fois qu'il vient la voir et qu'elle lui accorde quelque chose. S'ils n'ont pas de boulot à nous donner, qu'ils nous donnent ce qui nous revient : le minimum pour vivre décemment !... J'ai mon fils qui veut aller au cinéma, je n'ai pas d'argent à lui donner ; ses copains y vont et lui pas. ses copains vont boire un demi... il n'a pas d'argent, 1 fois, 2 fois, il va se faire payer un coup, mais après ?

Et il y a encore pire : il y a des centaines de familles qui se trouvent sans ressources... Il y en a même qui n'ont pas de quoi bouffer. Qu'est-ce que tu fais dans ces

cas là ? Même si tu n'as que 1200 F par mois, tu cotises quand même, un qui donne une baguette de pain, l'autre un fromage, ou du lait... les copains de Pau parlent d'assistanat... Est-ce que c'est de l'assistanat ça ? Non, c'est de la solidarité et c'est là-dessus aussi qu'on a à se battre.

Une autre question que je voudrais poser aux copains de Pau, c'est pourquoi, à la suite de la scission de l'été 85, ils ont choisi Vergely plutôt que Pagat ? Parce que d'un côté ils disent que Pagat est un magouilleur, par exemple qu'il a avancé la date de la manifestation du 30 mai, qu'il a empêché le débat de fond, qu'il a voulu tout contrôler etc. Mais d'un autre côté, ce qu'ils disent de Vergely, ça revient au même, à mon avis : il gonfle les chiffres, il met en place une structure avant qu'il n'y ait eu de débat... En somme, ils ont quitté un dictateur pour aller avec un autre dictateur.

Moi je m'en fous de Pagat ou de Vergely (encore que j'ai rencontré Pagat et je n'ai pas eu la même impression qu'eux), ce que je vois c'est que, avant même qu'il y ait une force constituée, il y a des gens qui se battent entre eux seulement pour avoir le pouvoir, des gens qui regardent leur intérêt personnel avant autre chose. Et le vrai débat n'a pas lieu.

HD. : La-dessus, c'est aux copains de Pau de répondre. Je crois qu'ils ont fait le choix de ne pas rester isolés, et qu'ils ressentent très fort le besoin d'une coordination nationale des chômeurs (comme vous d'ailleurs). Peut-être qu'on veut aller trop vite à la coordination nationale, et qu'on se retrouve avec des structures pas assez étoffées par des débats et des actions, et dans les quelles les luttes de pouvoir prennent le pas sur le reste...

Pour revenir à votre pratique, il me semble fondamental qu'il y ait des nouveaux réseaux de solidarité qui se créent, qu'il y ait des façons de réagir plus collectives, pour être un peu moins démunis face à l'employeur, face aux ravages de la société, ne pas être traité comme du bétail, mais aussi pour commencer à vivre un peu autrement. mais je crois que c'est important de dire que, à court terme du moins, ça ne peut pas être une réponse globale, sociale, au problème du chômage.

J. : C'est vrai qu'on ne peut pas résoudre, nous, le problème du chômage, on n'a jamais eu cette prétention. Notre volonté, c'est de faire que les chômeurs se réunissent pour essayer de construire un rapport de force, et pour dire ce qu'ils veulent : n'importe où que tu ailles, aux Assedic ou ailleurs, toutes les décisions sont prises sans les chômeurs.

Et là, derrière la réalité des groupes locaux, il y a un problème de coordination nationale : il faut que les chômeurs s'organisent eux-mêmes, pas en passant par les syndicats... ici on a été assez roulé par les syndicats, on n'y croit plus, c'est comme la politique, ici on n'y croit plus non plus. Il n'y a que nous pour prendre nos affaires en main.

HD. : Il y a aussi une autre partie de votre projet qui est une démarche de création d'emplois « différents »

J. : Actuellement, la chose la plus concrète, c'est qu'on était parti sur une collecte de vêtements pour les chômeurs. Les gens du Bassin avaient donné beaucoup de vêtements. On a appelé les chômeurs à venir choisir ce qu'ils voulaient. En fait, on s'est aperçu que les chômeurs qui en avaient vraiment besoin, il n'y en avait pas beaucoup qui venaient. Il y avait plutôt des gens qui voulaient faire du commerce, chercher les vêtements chez nous et les revendre. Alors, on a dit Stop !

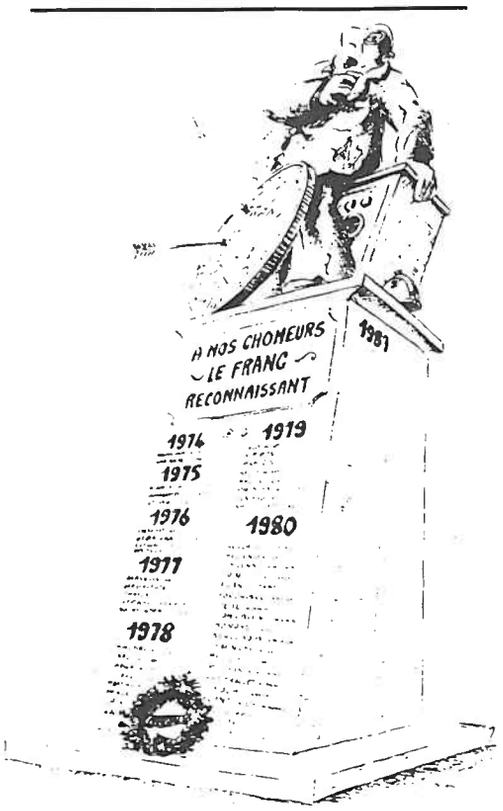

En même temps, dans notre association il y avait une douzaine de femmes qui voulaient monter un atelier de confection ; leur idée c'est de former une Scop, on est allé voir une boutique de gestion à Pont-à-Mousson, à première vue c'est faisable. A un certain moment, on s'est dit : puisque les chomeurs ne viennent pas chercher les vêtements, pourquoi on ne ferait pas une espèce de friperie... L'argent qu'on ramasserait servirait pour commencer à se payer les machines à coudre, les différents matériels pour cette Scop. Maintenant les copines gèrent leur friperie (nettoyage, repassage, remise en état des vêtements) dans le but de monter cette Scop.

HD. : C'est-à-dire que maintenant les vêtements sont vendus, et cette argent ira à la Scop...

J. : Mais attention ! Si un chômeur vient nous voir, il n'est pas question qu'il paie. Si, il paiera : 1 franc symbolique, on ne veut pas que les gens aient honte, ou même se sentent redevables ; il a payé 1 franc son vêtement, il ne nous doit rien.

...A part ça, on a d'autres projets de créations de Scop : il y a un projet d'entreprise de « dépannage »... par exemple une personne âgée qui casse un carreau chez elle... elle va pas payer une entreprise « normale » pour le faire remplacer ; ou l'entreprise va l'envoyer sur les roses, ils ne vont pas se déplacer pour changer un carreau. Ou bien dépanner une voiture le dimanche : tu tombe en panne le dimanche, combien il te prend le garagiste ? Déjà il faut en trouver un, et en plus tu lui casses les noisettes... Ou encore récupérer de vieux appareils électro-ménagers et les retaper ; à Longwy il y a des familles avec 3-4 gosses qui doivent laver le linge à la main ! On peut leur fournir quelque chose à très bas prix. Le gars qui est au Smic est-ce qu'il a la possibilité de s'acheter une machine à laver neuve ?

... Il y a encore un projet de faire une Scop de coupe de bois...

HD. : En somme, c'est l'idée de créer des réseaux de travail, de production et de distribution « différents », où il n'y a plus seulement des critères de rentabilité, mais plutôt des critères de nécessité, de besoins et de solidarité non seulement entre les producteurs mais aussi par rapport aux consommateurs, qui ne sont plus considérés seulement comme clients, mais comme des gens qui ont besoin d'un produit, produit qu'on leur vend à un prix qui ne correspond pas à un maximum de profit mais à la nécessité de « gagner sa vie » ; et qu'éventuellement on donne, tout simplement parce que les gens en ont besoin.

J. : C'est ça. Il y a aussi le projet d'une coopérative d'achat en gros... des idées il y en a plein ; les structures sont loin d'être toujours en place : ça ne peut se faire qu'avec des gens qui vont effectivement être partie prenante du projet. On ne peut pas mener les choses à quelques uns, toujours les mêmes, c'est aux gens eux-mêmes à décider.

HD. : Actuellement, vous tournez à combien dans le local, sur les différents projets ?

J. : A certains moments on a été 50 à des réunions, mais des gens qui s'investissent régulièrement, c'est beaucoup moins, peut-être une vingtaine.

HD. : En dehors de vos projets spécifiques, vous avez en ce moment l'idée de relayer sur Longwy la campagne dite du 1% Solidarité-Emploi...

J. : C'est une association qui s'est crée à paris sur l'idée de financer des projets de création d'emplois d'Utilité sociale par des chômeurs, à partir de souscriptions volontaires de l'ordre de 1% du salaire mensuel (2). L'idée de départ est de prendre le relais de la contribution sécurité sociale de 1% du revenu imposable, que le gouvernement a supprimé en 85. Les fonds seraient gérés par des comités locaux ou régionaux, avec un groupe formé de « spécialistes » (boutiques de gestion, etc.) donnant un avis sur la viabilité des projets, et avec des assemblées générales de souscrip-

teurs qui votent sur les projets à soutenir.

Nous, on trouvait que l'idée était bonne... par exemple si à Longwy il y avait 100 souscripteurs à 50 F/mois en moyenne, et autant dans les autres coins où il y a des regroupements de chômeurs, à Hayange, à Audun-le-Tiche, à Pont-à-Mousson, il y aurait 2 millions par mois qui rentreraient, en 4 associations.

Ces deux millions on pourrait les utiliser pour faire avancer un projet, ça permettrait déjà de faire face aux 1ere dépenses et de démarrer, mais on peut aussi diviser les sommes pour soutenir plusieurs projets.

HD. : Je pense que ce genre de tentative est intéressante dans la mesure où ça s'appuie sur une réalité de collectifs locaux, avec une dynamique, avec un réseau serré de relations et une volonté claire de développer des projets basés sur une autre logique sociale, une logique de solidarité. Avec aussi tous les problèmes que ça pose au niveau de l'étude de la « viabilité » des projets : d'accord, on ne peut pas demander aux gens de donner du fric pour n'importe quelle « idée en l'air »... mais quels critères va-t-on prendre ? Quelle « rentabilité » ? en fonction de l'avis de quels spécialistes (boutiques de gestion, profs d'économie, syndicalistes, animateurs de ceci ou de cela) ?

Comment contrôler ces gens-là ?

J. : Il y aura des AG régulières pour ça, où les gens pourront demander toute information et auront le pouvoir de décision. S'ils ne sont pas d'accord avec l'avis des « spécialistes », ils le diront.

HD. : Il ne faut pas se faire trop d'illusions sur les AG, qu'on le veuille ou non, il y a toujours un poids des « ceux qui savent » et on peut d'autant plus se poser la question au niveau de la mise en place des structures nationales, régionales, avec toute les délégations que ça comporte : là, il me semble que très vite on risque de ne plus savoir qui va gérer l'argent, qui décide quoi, selon quelle logique (Quelle utilité sociale ? Quelle rentabilité ? etc.)

J. : Mais dans les statuts de l'association il est clairement dit que les choses seront menées régionalement et si possible localement, de façon autonome, en coordination bien sûr avec les autres groupes, là où ils sont, là où ils ont des projets précis. Parce que la question qui se pose, c'est que pour arriver à une certaine somme, nécessaire pour faire démarrer vraiment un projet, combien de temps on va attendre, si on reste au niveau local ? Par contre, s'il y a une coodination régionale, on pourra disposer beaucoup plus rapidement de l'argent.

HD. : En fin de compte, tout ça pose la question de quelle mobilisation autour de ce projet ? Y a-t-il la possibilité que se développe un courant populaire, minoritaire bien sûr (il ne peut en être autrement dans la période), mais porté vraiment par des chômeurs et des militants ouvriers, avec la volonté de poser les bases d'un vivre et travailler autrement, plus solidairement ? Je pense que dans les conditions actuelles de désarroi et de démobilisation, un tel courant ne peut avoir de réalité que locale, dans quelques coins, et donc qu'il faut privilégier l'autonomie de fonctionnement (même si ça veut dire moins de moyens matériels), et s'attacher d'abord à développer et à consolider les dynamiques locales.

En tout cas, s'il n'est pas porté par un tel courant, le contenu concret de ce projet risque fort de n'être que la mise en place d'une banque de prêts-sans-intérêt, et sa gestion par quelques spécialistes de l'« alternatif » (quelle que soit leur bonne volonté et leur honnêteté, ce n'est pas ça qui est en cause), et là, je crois que ça ne fait pas avancer les choses dans le sens d'une recomposition sociale, et que ça ne peut déboucher que sur des aménagements partiels du système, qui favorisent encore une fois les solutions individualistes : est-ce que la question c'est de permettre à quelques chômeurs de devenir de spetits patrons et, pourquoi pas, d'exploiter à leur tour des travailleurs... précaires ou intérimaires ?

J. : D'accord avec toi, mais les projets ils deviennent ce que les gens en font, ça ne sert à rien de vouloir tout définir à l'avance...

J. : D'accord avec toi, mais le sprojets ils deviennent ce que les gens en font, ça ne sert à rien de vouloir tout définir à l'avence...

HD. : C'est vrai qu'on a jamais de garanties absolues : : ce n'est pas parce qu'au départ on crée une Scop qu'on va avoir des relations différentes entre les gens qui y participent. Mais quand même, je pense que c'est important de poser clairement les questions de travailler autrement, les questions d'égalité des salaires, des rapports non-hiérarchiques, ou même de rotation des tâches.

J. : Nous on les pose, ces questions ; par exemple, dans le projet d'atelier de confection, on a dit : il n'y a pas un patron et des ouvriers, il y a des gens qui travaillent ensemble, avec des salaires égaux. On se bat pour que personne ne soit exploité, pour que tout le monde ait son mot à dire, et puisse dire ce qu'il veut. Mais maintenant, si dans le groupe il y a des gens qui se laissent faire, on n'y pourra rien. Si quelqu'un n'a pas envie de dire quelque chose, il ne le dira pas.

HD. : Vous avez posé les problèmes au niveau des projets que vous avez développé, vous. Mais au niveau de la campagne nationale du 1 %, j'ai l'impres-

sion qu'ils ne précisent pas assez les choses. Ils parlent d'emploi d'utilité sociale, mais c'est tellement vague...

J.: Ecoute, ils te donnent une idée, mais c'est à toi, à nous, de la prendre à notre compte. C'est à nous de faire ce qu'on veut de cette idée. Chacun fait ce qu'il veut de cette campagne.

HD.: ... Si on considère l'ensemble de votre démarche, elle est fondée, pour l'essentiel, sur un ensemble de projets concrets, au niveau surtout de la recherche et de la création d'emplois, mais avec l'idée de créer des relations différentes entre les gens, des relations plus solidaires, plus collectives, de façon à ce qu'ils soient un peu moins démunis face aux événements, face à leur situation de chômeurs.

C'est une démarche complètement différente de celle des copains de la Galère de Pau qui, à un moment donné, se sont lancés un peu sur des pratiques de ce type, mais qui les ont abandonnées rapidement, et qui ont axé l'essentiel de leur pratique sur une démarche revendicative (2/3 du SMIG pour tous les chômeurs, exonération des impôts locaux, droit à la formation, gratuité des transports en commun, etc.), avec, pour soutenir ça, une tentative d'apparition très «politique»: tract, pétition, manif, marche sur Paris, etc.

J.: Des revendications, on en a fait: au départ, on a essayé de se battre pour avoir les transports gratuits pour les chômeurs fin-de-droits, on a fait les pétitions là-dessus. Mais quand on te répond non, qu'est-ce que tu fais?... Tu connais bien l'état actuel de démobilisation des gens à Longwy. Comment veux-tu rassembler 100 chômeurs sur la place pour imposer ça? C'est la réalité du terrain... L'autre jour, il y a eu une manif de la CGT contre le Pôle européen de Développement (3), combien ils étaient? 100, en comptant les flics!?... Et en plus, tu sais bien qu'une manif ne suffit pas.

HD.: C'est vrai qu'on peut avancer tous les catalogues de revendications qu'on veut, si on n'a pas les moyens pour les imposer...

J.: Les 2/3 du SMIC pour tous les chômeurs, là-dessus on est bien d'accord. La question, c'est de créer un rapport de force pour obtenir ça. Les chômeurs viendront, mais sur des résultats concrets. Dans la lutte, ils ont été assez bernés. En 84, ça a été les premiers à payer la mise en scène des syndicats du coin. Ils ne croient plus dans ces trucs-là.

HD.: C'est vrai que les gens ne croient plus à la revendication, à la lutte, à l'analyse politique. Mais si on n'arrive pas à faire rentrer, d'une certaine façon, tout cet axe-là dans notre démarche, dans la vôtre, je crois qu'on va se planter à faire des trucs qui auront peut-être une valeur pour quelques-uns (c'est un mieux que quelques chômeurs arrivent à trouver un boulot, qu'ils aient un peu plus de fric, au lieu de traîner la misère), mais qui ne poseront pas les problèmes dans leur dimension sociale, et qui très vite risquent de se faire récupérer par le système.

J.: On fait ce qui est dans notre possibilité de faire. Notre possibilité actuelle, c'est de grignoter un peu sur les structures qui sont en place, pour en tirer le maximum pour sortir les gens de la merde. Par exemple, on est intervenu plusieurs fois par rapport à des coupures d'électricité: la première chose qu'on faisait, c'est qu'on demandait tout de suite un délai de paiement. Après ça, on allait voir l'assistante sociale et on lui faisait prendre en charge les factures dans le cadre de la «lutte contre la pauvreté et la précarité».

HD.: Mais est-ce qu'on ne peut pas avoir une position plus offensive, et plus collective aussi, en disant: on ne paie pas; et en empêchant la coupure du compteur?

J.: Mais ça débouche sur quoi? Tu vas mobiliser 10 ou 15 personnes pour empêcher la coupure... une fois, deux fois... mais après? Les gens seront obligés de payer. La question concrète, c'est qu'ils ne paient pas: chômeur ou pas, sans ressource ou pas, tu es en droit d'avoir de l'électricité et du chauffage.

... Mais à partir de là, il faut travailler à construire un rapport de force durable. Le rapport de force on l'aura, mais il faudra du temps pour changer les mentalités, pour prouver le contraire de ce qui s'est toujours fait... Quand tu te brûles une fois, la deuxième fois tu fais très attention de ne pas mettre la main. Comment veux-tu qu'on dise aux gens de venir chez nous alors qu'ils sont brûlés au 3ème degré? A Longwy, il y a eu la lutte de 72, la lutte de 74, de 79, de 84... et tout ça a abouti à quoi? ... Ce que les gens attendent, c'est quelque chose qui puisse contrer le système... et pour le moment, on n'a rien à leur proposer, alors ils s'adaptent à ce système de façon égoïste, dans leur petit coin, leurs petites habidudes.

HD.: On n'a pas rien, on a des tentatives comme la vôtre, ou d'autres. Comme ce qui s'est fait avec «79-84».

J.: La question, c'est qu'il faut arriver à dégager une autre mentalité, avec une autre démarche, qui est de dire: on va vivre autrement, se partager le travail... sans perte de salaire, bien sûr. Il faut changer notre système de vie. Il ne faut pas remettre en cause quelque chose, et agir comme les autres. Parce que nous aussi, d'une certaine façon, on a voulu que la société soit comme ça, ou plutôt on l'a accepté: quand la sidérurgie marchait, les pères de famille disaient à leur fils: tu vas rentrer à l'usine, et tu n'auras plus de problèmes. La sidérurgie et tout ça, on a vu que ça s'écroule. Parce qu'ils ont voulu la faire écrouler. Les responsabilités, on sait où elles sont... Alors maintenant, on ne veut plus de ce vieux système de vie.

HD.: Est-ce que tu ne crois pas qu'une partie importante du travail à faire, c'est de développer une analyse politique de la crise, entre autres, de façon à ce qu'elle n'apparaisse pas comme une fatalité. Parce que, face à la «fatalité» de la crise, les gens rentrent dans leur coquille, chacun chez soi. Et si on veut réagir collectivement, si on veut changer les mentalités, il faut savoir face à quoi on est: la crise de quel système, la crise de quels gestionnaires, où sont les responsabilités.

J'ai l'impression que dans cette expression, dans vos textes, il manque parfois cette dimension d'analyse politique. Et que ça, c'est aussi une porte ouverte à des possibilités de récupération, notamment par le PS. Par exemple, au Comité national de la campagne 1%, il y a quand même deux députés PS. Durieux a demandé à y être aussi. D'autre part, il a aidé à la création de votre association, par exemple pour l'obtention du local. C'est bien qu'il l'ait fait, encore une fois il n'est pas question de soupçonner l'honnêteté des gens. Mais à partir de là, est-ce qu'il ne se crée pas une certaine dépendance, est-ce que certains copains ne sont pas tentés de dire: on ne va pas trop taper sur les responsabilités, parce que Durieux ou les autres ont fait quelque chose pour nous, et qu'ils peuvent encore faire quelque chose pour nous?

J.: La politique politicienne, tu ne la trouveras pas chez nous; par contre, la politique du bifteck, tu la trouveras. Je te l'ai déjà dit, on a toujours été clair avec eux: vous faites quelque chose pour nous si vous voulez, mais n'attendez rien en échange... Et le PC, qui n'a jamais rien

HD.: C'est la question à laquelle on s'est trouvé confronté à «79-84»: on ne pouvait pas se contenter de critiquer et de faire pression sur les syndicats, et il fallait passer à une autre étape, s'organiser pour prendre en charge les problèmes des gens et élaborer ensemble des réponses concrètes.

... Je crois qu'on est d'accord sur cette analyse, mais construire un rapport de force ça passe aussi, quand même, par situer toutes les dimensions de la crise, dire que le chômage, la misère, c'est pas pour tout le monde: par exemple, pendant qu'on ferme les installations dans la sidérurgie, pendant qu'on supprime les emplois, les actions de Wendel ont triplé en 1985! ... Ça passe par poser la question fondamentale de la hiérarchie des revenus: les revenus des actionnaires, mais aussi ceux des professions libérales, les salaires des cadres, des ingénieurs, etc. Ceux qui profitent du système, ce ne sont pas seulement les «200 familles»! Et par dire aussi, comme tu l'as fait, qu'on est tous pris dans le système et que, parfois ou souvent, on participe à sa continuation par nos attitudes quotidiennes.

A partir de là, et pour concrétiser cela, je crois qu'il est fondamental qu'on arrive à relier entre elles les différentes luttes, les différentes expériences collectives, à établir des liens, même si au départ ils ne peuvent être que ponctuels et épisodiques, entre les groupes qui essaient de mettre en place quelque chose. A Longwy et ailleurs. Que ça soit les chômeurs, des sidérurgistes ou d'autres travailleurs. C'est important de ne pas s'enfermer dans un ghetto de chômeurs.

Les groupes actifs, il n'y en a pas beaucoup dans la période, il ne faut pas se faire d'illusion. Mais il y a aussi toute cette mouvance de militants qui ont participé à des luttes récentes, qui sont désorientés, mais qui cherchent et qui restent sur des positions de classe. A Longwy, je pense par exemple à certains copains qui ont lutté en 84, au Feuillard de Rehon ou ailleurs, qui n'ont pas forcément les mêmes idées que vous, mais avec qui il faudra bien arriver à nouer des contacts (ou à les rétablir). Ce qui me gêne dans la situation actuelle à Longwy, c'est qu'il y a des petits groupes qui subsistent, mais qu'il y a de moins en moins de relations entre ces groupes, que chacun reste sur ses discussions spécifiques, sur ses projets.

fait pour nous, qui nous dit: ce que vous faites, ça ne va pas avec notre politique, est-ce qu'ils ne sont pas responsables de la situation eux aussi? Ils ont participé au gouvernement jusqu'en 84, ils ont voté la confiance au gouvernement pour fermer nos usines.

... Moi, je crois qu'on ne peut pas se contenter d'une analyse, d'un discours. A «79-84», on a dit des choses, mais on n'a pas apporté de solutions, de moyens concrets pour répondre aux problèmes des gens, à nos problèmes. Je suis persuadé que beaucoup de gens restent passifs et démobilisés parce qu'ils ne voient pas de solutions, pas d'alternative. Le rapport de force, on l'aura à partir du moment où on pourra proposer du concret aux gens. Une des critiques que je fais aux copains de Pau, c'est que sur les réalisations concrètes ils sont très vagues, du moins dans leur article, on ne sait pas ce qu'ils ont fait, à part aller voir un propriétaire pour empêcher une expulsion.

HD.: A mon avis, ils ont axé toute leur démarche sur une stratégie de pression: obliger les services officiels à faire leur boulot, comme ils disent...

J.: Nous aussi, ce qu'on voulait faire, c'est un groupe de pression, on voulait prendre la parole là où les chômeurs ne l'avaient pas. Mais on pense que ça ne suffit pas, et qu'il faut aussi que les gens prennent les choses en main directement pour s'en sortir.

J.: Notre groupe n'est pas composé seulement de chômeurs, il y a des ouvriers, des sidérurgistes, et même un retraité, qui nous donnent un coup de main, qui sont avec nous dans l'association.

Le système actuel oppose les travailleurs et les chômeurs. Mais qu'est-ce que c'est qu'un chômeur? C'est un ouvrier qui a perdu son emploi.

HD.: C'est vrai que dans cette situation où il y a une masse de chômeurs, le système tend à s'en servir comme masse de manœuvre pour que les travailleurs ne revendiquent pas trop, et pour mieux faire passer les mesures de flexibilité, la précarisation de l'emploi. D'où l'importance de ce que tu disais tout à l'heure, c'est-à-dire que les chômeurs arrivent à s'organiser entre eux pour ne pas accepter n'importe quel emploi à n'importe quelle condition.

J.: Maintenant, quand on parle de rapport de force, c'est sûr que ce n'est pas l'association des chômeurs de Longwy qui pourra à elle seule avoir ce rapport de force. Et c'est sûr que ça n'est pas seulement les chômeurs, c'est aussi les travailleurs qui sont concernés par ça. Il y a à recréer les conditions d'une véritable unité.

HD.: La question demeure toujours, de la dynamique sociale autour de projets alternatifs comme les vôtres: ces SCOP, ces emplois différents, ils sont pris dans un système social, avec ses règles de fonctionnement (système de marché, **concurrence**, etc.) qui vont peser très vite sur eux, et s'il n'y a pas autour d'eux un courant d'ensemble qui aille dans le sens d'un débordement du système, il y a bien des (mal-)chances pour qu'ils soient détournés, digérés, écrasés. C'est donc aussi ce courant d'ensemble qu'il faut s'attacher à construire, parallèlement.

Longwy, début mars 86

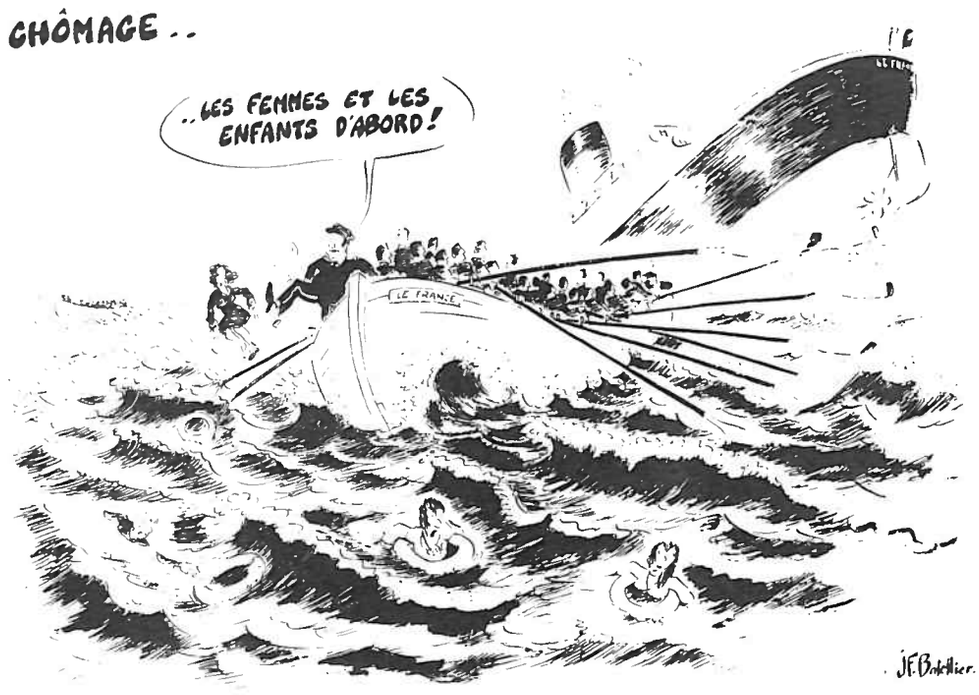

NOTES

(1) UNIMETAL étant filiale d'Usinor et Sacilor pour les produits longs.

(2) Le Comité national de cette association comprend des «personnalités» comme Aline Archimbaud, André Barjonnet, Jean-Jacques de Félice, André Gorz, l'évêque de Dreux, un responsable du CNSTP (travailleurs-paysans), un du MRJC, 2 députés PS, etc. L'association est en liaison notamment avec le CNSTP, le CSCU, le MRJC et différentes associations de chômeurs.

(3) Projet négocié entre les gouvernements français, belge et luxembourgeois, dans la continuation des «pôles de conversion» de 1984, pour relancer un développement industriel sur les bassins de Longwy, Athus et Rodange. En fait, comme pour les promesses antérieures de créations d'emplois (là on parle de 8000 emplois, dont 5500 sur Longwy, d'ici 1996... mais il faut savoir que, dans les 10 dernières années, l'effectif industriel dans ces 3 bassins est passé de 43000 à 17000), ce projet repose essentiellement sur des avantages accordés aux employeurs qui viendraient s'installer, essentiellement des aides à l'investissement. Le «plus», cette fois, c'est la continuation du désenclavement routier, des facilités douanières, et le développement des organismes de formation-conversion! Quoi qu'il en soit, les quelques projets concrets d'implantation restent actuellement très limités en ce qui concerne la création d'emplois (environ 200), et bien des questions demeurent sur la qualité des éventuels autres emplois, les conditions de travail et de rémunération, etc.

(H. D.)

Faits et Causes

TEMPS DE TRAVAIL : DES FLEXIBILITES MULTIPLES

Depuis quelques années, les attaques contre les conditions de travail s'intensifient. La législation sur la durée et les horaires de travail s'intensifient. La législation sur la durée et les horaires de travail vient d'être modifiée, le 28 Février, après de nombreux mois de discussions. Cependant, les patrons disposaient déjà de nombreuses armes. Ils emploient encore des moyens autoritaires traditionnels pour obliger les employés à accepter leurs conditions (cf. Agro-alimentaire, Cèdres, et pour les supermarchés C.A. n° 52 et Rhône-Poulenc dans C.A. n° 54). De plus, depuis quelques années, ils ont appris à se servir des accords d'entreprise et des possibilités légales dé dérogation à la durée du travail. Si en 83 et 84, il n'y a eu que 20 % des accords d'entreprise qui portaient sur l'aménagement du temps de travail, en 85 il y a près de la moitié des 5000 accords signés qui s'y consacrent. Ces accords ne sont pas remis en cause par les nouvelles dispositions de la loi et continueront à s'appliquer, c'est pour cela qu'il est intéressant de voir un peu dans le détail sur quoi ils portent à travers quelques exemples. Enfin, il sera bon d'évoquer les modifications apportées par la nouvelles loi, qui sont finalement une goutte d'eau dans l'océan des possibilités actuelles de flexibilité.

La loi...

La durée légale du travail est de 39 h par semaine réparties sur 5 à 6 jours, mais la durée quotidienne du travail peut aller jusqu'à 10 h et la durée hebdomadaire jusqu'à 48 h (46 h en moyenne sur 12 semaines consécutives). Un repos hebdomadaire d'une durée minimale de 24 h est donné le dimanche. Les heures supplémentaires sont libres dans la limite de 130 h par an, elles ouvrent droit à rémunération au-delà de 39 h et à un repos compensateur à partir de 42 h. Le travail de nuit est interdit aux femmes dans l'industrie, et aux jeunes de moins de 18 ans. L'employeur peut décider de créer des postes à temps partiel (moins de 32 h par semaine) ou des postes de travail en continu (durée maximale hebdomadaire de 35 h en moyenne sur un an), et ceci sur simple avis du C.E. ou information à l'Inspection du travail. Le cadre légal minimum est donc déjà très large.

...et ses dérogations

Suite à des négociations avec les syndicats et accord de la majorité de ceux-ci, ou parfois sur simple autorisation de l'inspecteur du travail, les patrons peuvent obtenir de nombreuses dérogations au régime légal de la durée du travail. Les horaires individualisés peuvent sembler intéressants pour les salariés mais ils occasionnent souvent un report d'heures d'une semaine sur l'autre sans donner lieu à des heures supplémentaires (si il se limite à 3 h et si le cumul de ces heures de «crédit» est inférieur à 10 h).

Les accords peuvent prévoir la mise en place d'équipes de fin de semaine. Dans ce cas, la rémunération est majorée d'au moins 50 % mais la durée maximale journalière du travail est portée à 12 h.

La durée hebdomadaire du travail peut être modulée sur l'année pour les entreprises dont l'activité est soumise à des fluctuations saisonnières. Bien que les heures au-delà de 39 h en période de forte activité soient majorées comme heures supplémentaires, certaines entreprises parviennent à contourner cet article de loi, qui risque fort d'être supprimé.

Les accords peuvent aussi modifier ou aménager la répartition des horaires de travail dans la semaine : répartition sur 4 jours, roulements, relais, etc. La durée maximale quotidienne ou hebdomadaire peut être repoussée à très loin : 12 h/jour par accord d'entreprise ou de branche, et en cas de circonstances exceptionnelles l'inspecteur du travail peut autoriser 60 h hebdomadaires et la suppression de toute limite quotidienne.

L'inspecteur du travail peut aussi autoriser le dépassement du contingent annuel d'heures supplémentaires. La plage d'interdiction du travail féminin de nuit peut être déplacée par un accord, située de 22 h à 5 h, elle peut passer de 24 h à 7 h. Toutes ces dérogations ouvrent donc d'importantes possibilité de flexibilité horaire. Nous allons en voir des exemples récents par type d'accords.

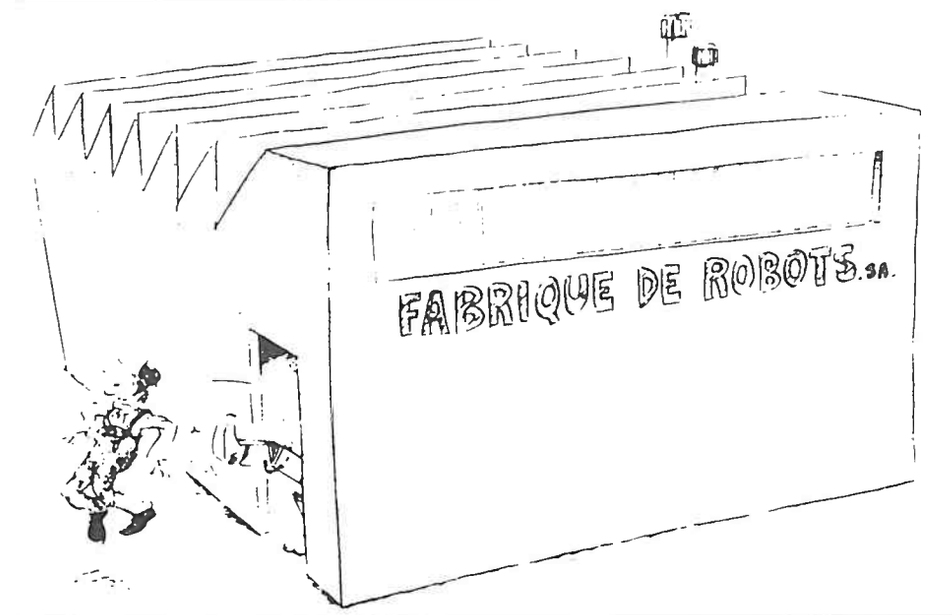

Annualisation du temps de travail

Marcel Albert dirige son entreprise d'habillement de façon musclée. Il emploie 950 salariées dans ses huit ateliers dispersés en Vendée ; il les paie à des tarifs voisins du SMIC et depuis fin 82 a institué l'annualisation du temps de travail. La charge de travail étant plus forte en Novembre-Décembre-Janvier et en Avril-Mai-Juin, Albert a fait adopter par la majorité (CFTC et non syndiqués) des salariés, un accord prévoyant l'augmentation du temps de travail jusqu'à 44 h par semaine. L'originalité du système est que les heures supplémentaires donnent lieu à un crédit d'heures qui donneront lieu à un congé en période creuse, seuls les 25 % de prime sont donc versés immédiatement. Ce système engendre donc un coût très faible pour le patron (1 % de la masse salariale), mais des répercussions désagréables sur la vie familiales des salariés.

En Juillet 85, la société Jeanneau S.A., 1er constructeur européen de bateaux de plaisance, située aussi aux Herbiers en Vendée a suivi cet exemple. L'accord a été signé par la CFDT et le syndicat maison (syndicat indépendant de Jeanneau), mais la CGT en a signé une partie. L'horaire hebdomadaire moyen a été réduit à 38 h avec une répartition modulée ainsi : 2 mois (Juillet-Août) d'activité normale à 38 h/semaine, 5 mois (Septembre à Janvier) de faible activité à 34 h 30/semaine, 5 mois (Février à Juin) de forte activité à 41 h 30/semaine. Les salaires mensuels seront identiques tout au long de l'année et maintenus au niveau des salaires à 39 h. Il est à noter que ce maintien, du fait de la nouvelle répartition des horaires est compensé à 26 % par les salariés. Les

heures supplémentaires ne sont payées qu'au-delà de la moyenne fixée pour chaque période, comme elles ont plus de chance de se situer en période de forte activité, la direction y gagne encore : n'en payant pratiquement pas pendant 7 mois, elle ne les paye qu'à partir de 41 h 30 pendant 5 mois. La répartition hebdomadaire du travail se fait sur 4 jours en période de faible activité, et sur 4 jours et demi pendant le reste du temps. Ce qui amène un horaire quotidien «normal» jusqu'à 9 h 15. D'autre part, les fractions d'heures travaillées en plus pour respecter les horaires hebdomadaires (la semaine théorique de 41 h 30 est en réalité travaillée 42 h) ne donnent pas lieu à rémunération mais sont à prendre en crédit d'heures.

ne pas procéder à des licenciements. L'Etat s'engage pour sa par à verser une aide de 31.000 F par salarié sur 3 ans. On voit donc que si des compensations importantes sont mises en oeuvre, les conditions de travail subissent un recul.

Aménagements d'horaires

L'un des plus anciens accords sur l'aménagement de la semaine de travail est celui de Good-Year en France qui date de Septembre 82. Il institue une réduction de la durée du travail de 39 h à 36 h compensée par une semaine de travail de 6 jours. Cette nouvelle répartition est différenciée suivant les postes de travail : les travailleurs postés font 48 h pendant 3 semaines puis ont une semaine de repos; les autres travailleurs font

l'atelier de transformation de matière plastique à Douarnenez. Il s'accompagne d'une réduction du temps de travail de 39 à 35 h. Le cycle de travail est organisé en 4 équipes sur 4 semaines avec une alternance de semaines de 47 h et de semaines de 24 h. Les heures supplémentaires ne sont rémunérées à 25 % que au-delà de la moyenne théorique de 39 h. C'est surtout la modification incessante des horaires de travail qui constitue une condition de travail barbare : 3 matins, 3 après-midi, 3 nuits, 3 repos. Comment peut-on organiser sa vie privée sur un tel rythme ?

Certains accords portent sur la création d'une cinquième équipe, ce problème a déjà été évoqué à propos de Rhône-Poulenc (C.A. n° 54). Un

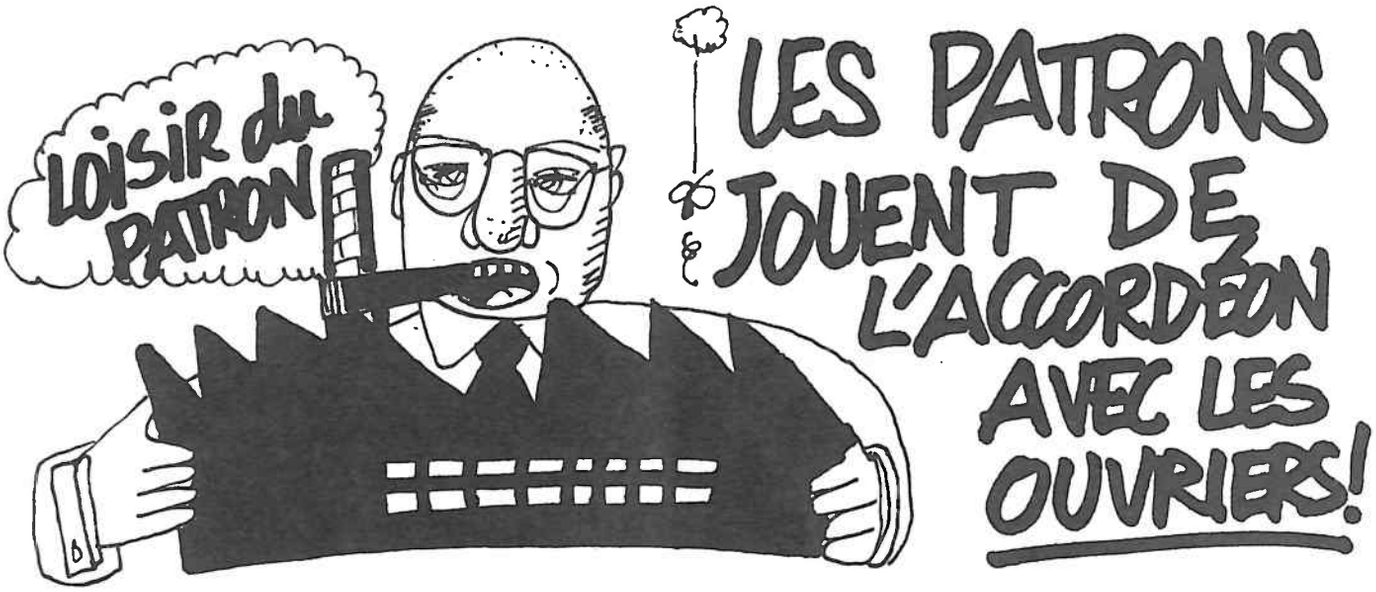

Même dans le secteur coopératif, l'annualisation du temps de travail fait son apparition, depuis le 21 Octobre 85, un accord a eté signé entre la CGT et la SCOPEINOR. Cette coopérative ouvrière du bâtiment de Maubeuge constituée en 83 pour reprendre une entreprise en difficultés a vu ses effectifs augmenter de 49 à 83 personnes. Cependant les conditions climatiques entraînant de nombreuses heures de travail perdues, il fallait donc passer avec l'Etat une «convention de réduction concertée du temps de travail à durée flexible». Cette convention comporte des clauses plus favorables aux salariés que la plupart des autres accords. En effet, les salariés sont toujours payés sur la base de 39 h alors qu'ils ne font que 35 h en moyenne. Les horaires hebdomadaires peuvent varier de 0 h en hiver à 45 h en été. Les heures effectuées sont déduites à compter du 1er Janvier du total de 1637 h à effectuer sur l'année. Les heures supplémentaires au-delà de 39 h ne sont pas payées mais remplacées par un repos compensateur à 125 %. D'autre part, la convention engage la SCOPEINOR à

36 h par semaine toutes les semaines. Cet accord n'a pas été obtenu sans mal, seules la CFDT et la CGC l'ont signé, lors de la consultation préalable organisée par la direction, 51 % des ouvriers étaient favorables au passage de 36 h sur 6 jours. Bien que cette réduction du temps de travail se soit accompagnée d'un maintien des salaires, les nouvelles conditions de travail entraînent une grogne importante des salariés qui se manifeste par des grèves ponctuelles et une baisse de productivité.

Depuis Juin 83, à l'usine IBM de Montpellier, un accord a été signé entre la direction d'une part, le syndicat maison (SNA), la CGC et FO d'autre part. Il prévoit lui aussi une réduction à 36 h du temps de travail hebdomadaire sans perte de salaire. Par contre, il introduit le travail le samedi matin et supprime les temps de repas. Comme chez Good-Year, les embauches réalisées sont inférieures aux prévisions.

L'accord signé le 16 Septembre 85 entre la direction de Matra-Communication et la CFDT porte sur la création d'une quatrième équipe à

accord vient d'être signé le 10 Janvier à l'usine CEGEDUR-Péchiney de Neuf-Brisach entre la direction et les syndicats CFDT et CGC. Cet accord prévoit le passage successif des principaux secteurs de fabrication de l'usine à un temps de marche de 168 h par semaine, c'est à dire qu'il introduit le travail du dimanche et de 8 jours fériés sur 13, que ces secteurs ne s'arrêteront plus pendant la période d'été. D'autre part les compensations salariales semblent bien faibles. Cet accord a un effet bénéfique au niveau de la création d'emploi : il devra permettre la création de 178 postes ouvriers ou de maîtrise, alors que cette usine emploie 1014 personnes. La CGT et FO (minoritaires) se sont opposés à cet accord principalement à cause du travail du dimanche.

Equipes de fin de semaine

Ce type d'accord est assez peu fréquent. On peut en trouver un exemple avec celui signé à Renault-Flins le 18 Avril 1985. Il institue des «horaires réduits spéciaux de fin de semaine», c'est à dire un temps de travail de 29 h 30 réparties sur

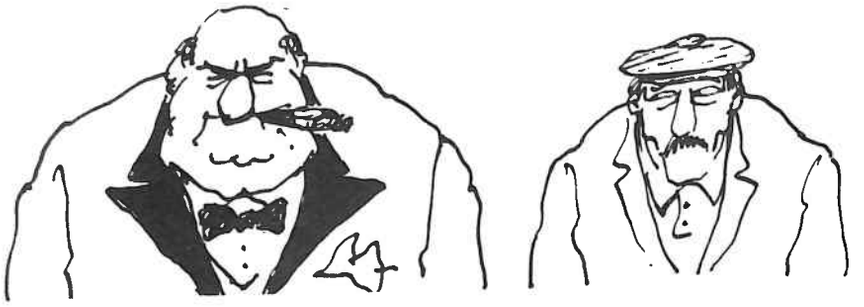

3 jours soit: 10 h le samedi et le dimanche, 8 h le vendredi ou le lundi (+ 30 mns de pause déjeuner par jour). La rémunération de base est inférieure à celle prévue par la loi, en effet celle-ci prévoie une majoration uniforme de toutes les heures effectuées dans ce cadre d'au moins 50 %. Or le système prévu par Renault majore à 100 % les heures effectuées le dimanche plus 10 % sur les 28 h de travail effectif ce qui fait moins que les 50 % minimum prévus par la loi. Heureusement de tels horaires incommodes et mal rémunérés ne seront attribués qu'aux ouvriers volontaires. L'accord a été signé par la CFDT, la CGC et FO. La CGT a refusé, surtout parce que la direction n'a pas encore ouvert de négociations globales sur le temps de travail.

Temps partiel, horaires à la carte ou individualisés

Travailler moins, choisir ses horaires de travail, voilà des revendications que la flexibilité va satisfaire, les salariés devraient s'en réjouir. Oui, mais voilà, le plus souvent, c'est la direction qui fixe les conditions et on va voir que si les travailleurs peuvent parfois trouver leur compte dans de tels aménagements, il y trouvent souvent des désagréments. Chez Benson - société filiale de Schlumberger - par exemple, l'accord conclu en Décembre 83 institue les horaires variables. Les modalités d'organisation sont différentes pour les trois secteurs (commercial, production et administration) mais si elles ont été acceptées par la CFDT (majoritaire), elles ont été définies par les chefs de service. C'est d'ailleurs ce qui est le plus problématique dans cette histoire, une fois le principe des horaires variables accepté, la direction a remis les pouvoirs d'organisation entre les mains des cadres de chaque service: ce sont eux qui fixent les horaires, demandent d'effectuer des heures supplémentaires, et décident même du mode de rémunération de ces heures. Les horaires variables ont ceci d'avantageux pour les entreprises: elles permettent de réduire l'absenthéisme de façon assez importante, si en plus le seuil à partir duquel les heures supplémentaires sont rémunérées et leur taux de rémunération sont flexibles, la direction y gagne vraiment beaucoup.

Les économies sur les heures supplémentaires constituent d'ailleurs un des grands principes de la flexibilité. Le travail à temps partiel constitue le meilleur moyen de ne pas rémunérer les heures supplémentaires. Dans la restauration publique, le secteur du groupe ACCOR constitué par l'ancienne société Jacques BOREL a quasiment institué le principe du temps partiel: un tiers de ses employés effectue entre 20 h et 28 h par semaine. Pour ces travaux de restauration rapide, il emploie du personnel non qualifié «employé polyvalent de restauration» à un salaire au niveau du SMIC horaire. S'il y a un surcroît de travail, il n'y a qu'à faire appel à ces employés au SMIC, cela reviendra toujours moins cher que de payer des heures supplémentaires à un cuisinier qualifié.

Dans le même ordre d'idées, l'accord signé par le Crédit Industriel et Commercial de Paris (Groupe CIC) en octobre 84, s'il est globalement intéressant pour les salariés permet à la direction de faire l'économie de la rémunération des heures supplémentaires. Cet accord instaure le temps partiel choisi: 80 %, 70 %, 60 %, 50 % de 39 h avec quatre modalités de répartition des horaires pour chaque type de durée du travail, et le tout sur la base du volontariat. Bravo! Mais il reste deux problèmes: la direction peut demander d'effectuer des heures complémentaires dans la limite d'un plafond de 39 h par semaine. Ces heures complémentaires sont récupérables ou rémunérables mais sans majoration. D'autre part, l'accord prévoyait l'embauche de personnel pour compléter ces emplois à temps partiel, or il y a eu très peu d'embauches. On peut donc en conclure que dans cette banque, les employés font le même travail qu'avant l'accord, qu'ils le font en moins de temps et que pour les récompenser de cet effort de productivité on les paye moins. Il est à noter que pour une fois c'est la CFDT qui a flairé le piège alors que les quatre autres syndicats présents dans la boîte (CGT, FO, CGC et CFTC) ont signé les yeux fermés.

Dans de nombreux cas, le système de débit ou crédit d'heures qui accompagne la mise en place des horaires individualisés est un bénéfice pour l'entreprise. A la Mutualité Agricole de la Marne et des Ardennes, ce système a démarré en Janvier 85. Il est d'une souplesse très intéressante pour les employés et comporte les mêmes avantages que ceux cités plus haut pour la direction mais en plus on a constaté dans cette entreprise que les employés ne souhaitaient pas devoir des heures à l'entreprise. En effet, au bout d'un mois de cette expérience, 328 personnes avaient eu un solde horaire créditeur et 48 seulement un solde débiteur. Les employés ont donc effectué un travail pour lequel le paiement est différé, cela équivaut à prêter à leur entreprise une somme de 10 millions d'anciens francs. Ce crédit est bien sur récupérable en heures de débit ou en jours de congés payés l'années suivante. Cela n'empêche pas que ce prêt sans intérêt est très intéressant pour la direction et compense largement les problèmes de coordination dans le travail.

Accords kaleïdoscopiques

La plupart des accords que nous avons vu jusqu'à présent ne concernaient qu'une ou deux modalités d'aménagement du temps de travail,

mais il existe aussi des accords qui mettent en jeu plusieurs types de flexibilité.

L'accord signé fin 84 aux Cartonneries d'Auvergne vise à «réduire le temps de travail afin de maintenir le maximum d'emploi tout en préservant la rémunération». En contrepartie de cela, il définit l'organisation du temps de travail, le développement de la polyvalence, la limitation de l'absenthéisme , la mobilité entre services et entre établissements. Au niveau du temps de travail, toutes les possibilités de flexibilité entrent en jeu : annualisation des jours ouvrables, différenciation des horaires hebdomadaires entre services, roulements en 5 équipes à la fabrication, horaires individualisés pour une partie du personnel, horaires fixés chaque semaine pour les commerciaux, etc. Dans une telle complexité, on a bien du mal a faire le bilan des aspects positifs ou négatifs, mais la direction doit certainement y trouver son compte.

Les congés payés doivent être étalés au maximum pour que l'entreprise ne ferme plus au mois d'Août. L'accord évoque en outre la possibilité de travail à temps partiel et la constitution d'équipes de week-end. Il est institué un système de débit et crédit d'heures qui va très loin : le compte temps de chacun peut varier entre 100 h de crédit et 50 h de débit. L'accroissement de la mobilité interne et de la polyvalence est aussi envisagé.

Si la plupart des accords sur la flexibilité concernent une seule entreprise , il y a aussi quelques accords de groupe comme celui signé en Mars 85 à la SAFT. Cet accord sur la souplesse industrielle instaure à la fois la flexibilité des horaires et la mobilité des personnes entre les onze établissements du groupe. Au niveau de la flexibilité horaire, il suggère la possibilité d'utiliser tous les types de modification du temps de travail citées dans cet article, mais il laisse le choix au niveau des établissements. C'est donc en quelque sorte un «accord-cadre» du même type que ceux dont la nouvelle loi suggère la négociation par branches.

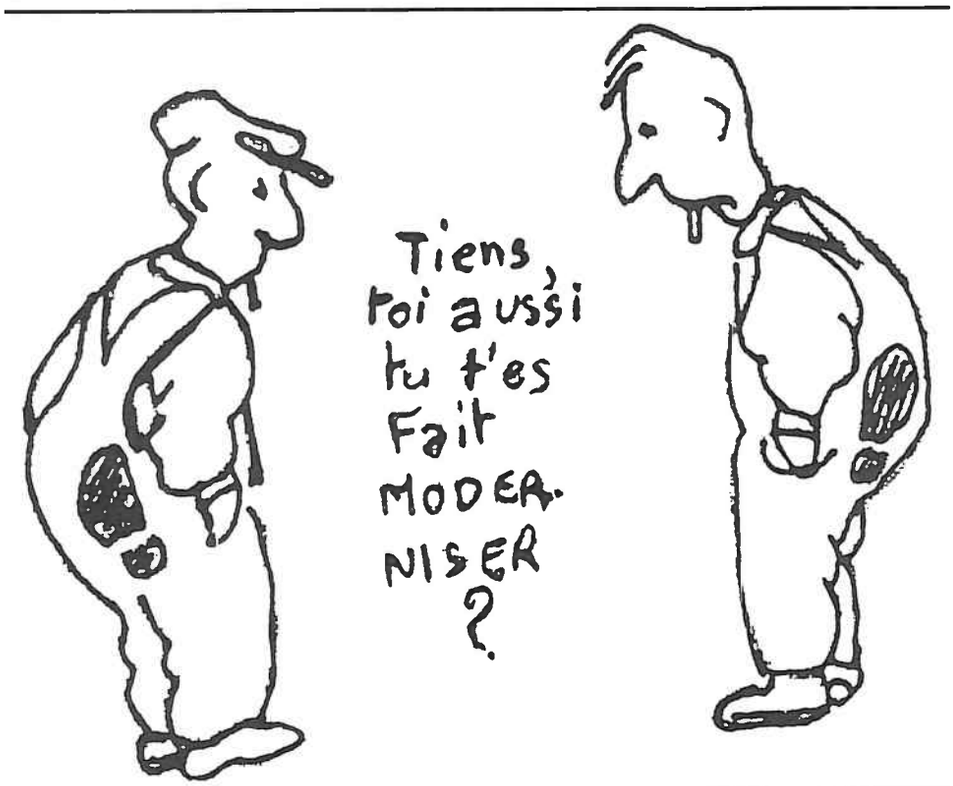

L'accord signé en Novembre 85 dans l'entreprise d'emballage industriel Lhotellier-Montrichard instaure une «politique du temps souple». Cet accord doit permettre à l'entreprise de faire face à des fluctuations de plus ou moins 20 % de l'activité. La base annuelle de référence est de 47 semaines à 37 h de travail. La durée hebdomadaire du travail peut varier de 30 h à 46 h. La charge hebdomadaire du travail est déterminée par la maîtrise pour chaque équipe, les ouvriers déterminent entre eux la répartition de ce volume horaire. Les heures supplémentaires ne sont majorées que si la hiérachie demande à un employé qui s'était engagé à faire 39 h ou plus d'augmenter encore son temps de travail.

Les techniciens de la flexibilité

Depuis peu est apparue une nouvelle profession, celle de «Consultant spécialisé dans l'aménagement du temps de travail». Ces personnes travaillent soit dans des établissements publics : ANACT, CGS école des mines de Paris..., ou dans des entreprises privées : Janus consultants, IECI développement, Bossard consultants, etc. Lorsque la direction d'une entreprise fait appel à eux, ils font une étude sur la situation actuelle et proposent les modifications qu'ils jugent utiles. Leurs conseils sont généralement suivis d'effet. Le coût de ces «consultations» est très élevé, par exemple le CEGOS monnaye ses services 7.000 F par jour ! Les patrons auront grâce à eux les moyens de se rembourser sur le dos des travailleurs. Certaines de ces entreprises de consultants réalisent de très grosses opérations, par exemple Bossard réalise la flexibilité chez Thompson, Péchiney, Carrefour, etc.

L'ANACT joue un rôle très important, non seulement cette «agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail» intervient dans l'instauration de la flexibilité dans les entreprises, mais elle intervient aussi dans les discussions avec les politiques pour préparer les lois et en particulier celle qui vient d'être adoptée.

Les syndicats jouent un rôle non négligeable dans la mise en place de la flexibilité. Si les syndicats maison ou la CFTC ne font que signer les yeux fermés ce que leur propose les patrons, la CFDT et la CGC ont souvent un rôle moteur. Pour satisfaire à leur image de marque de syndicats modernistes, ils poussent à la roue pour la signature de tels accords et évoquent bien plus souvent les nécessités de la bonne marche de l'entreprise que les intérêts des travailleurs. La CGT d'après les accords que j'ai étudiés, n'en aurait que très peu signés, mais les raisons de refus sont souvent peu explicites. Il serait intéressant qu'elle développe pour chaque accord les points qu'elle juge négatifs. De son côté FO n'ayant pas de position claire laisse toute liberté à ses militants qui en fonction de leurs opinions personnelles ou de leurs humeurs oscillent entre toutes les positions évoquées ci-dessus.

La nouvelle loi

La nouvelle loi sur l'aménagement du temps de travail qui est entrée en vigueur le 3 Mars modifie surtout les conditions de la modulation annuelle de la durée hebdomadaire du travail. Elle permet le dépassement des 39 h sans compensation (majoration financière ou repos compensateur), instituent ce que certains accords avaient permis en marge de la loi. Elle apporte par contre plusieurs restrictions : la modulation n'est désormais possible que par voie de convention ou d'accord de branche étendu ; l'aptitude maximale de la modulation est limitée à 41 h ou 44 h ; la modulation doit s'accompagner des contreparties : réduction du temps de travail, diminution du contingent libre d'heures supplémentaires.

D'autre part, la loi permet, qu'il y ait ou non accord de modulation, que des accords de branche ou des conventions prévoient le remplacement du paiement des heures supplémentaires par un repos compensateur équivalent. Enfin, la nouvelle loi limite les possibilités de récupération des heures collective-

ment perdues à trois cas: causes accidentelles, cas de force majeure, journée de pont.

Comme on voit, les modifications apportées par cette loi sont assez limitées et finalement par rapport aux projets initiaux et aux buts du patronat sont assez contraignantes pour celui-ci. Cet article a montré que les patrons avaient de nombreuses possibilités d'instaurer la flexibilité dans leur entreprise. La loi en fait ne fait que codifier des possibilités qui existaient déjà au niveau de la modulation annuelle de l'horaire hebdomadaire en les rendant plus restrictives.

Réactions et applications

Finalement la seule organisation à se réjouir de l'adoption de cette loi est la CFDT. La CGT et FO se sont prononcés contre cette loi et semblent ne pas avoir l'intention de participer à la négociation d'accords. Le CNPF y est en majorité hostile à part certaines fédérations comme celle des travaux publics. Le CNPF reproche surtout à cette loi d'être trop restrictive et préfère que ce soient les chefs d'entreprise qui soient à l'initiative de modifications des horaires. D'autre part, Yvon Gattaz réclame (*Le Monde du 5 Mars*) non pas une mais quatre flexibilités: flexibilité des effectifs, flexibilité des salaires, flexibilité des conditions de travail et flexibilité des seuils sociaux. Il est fort possible que cet appel soit entendu par le nouveau gouvernement mais une application trop brutale risquant d'entraîner des conflits sociaux graves, celui-ci risque de jouer sur la prudence en avançant à petits pas dans ce domaine.

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Répression antisyndicale à Mammouth-Gramont

L'Union locale de Toulouse de la CNT dénonce la répression antisyndicale menée par la direction de Mammouth-Gramont pour imposer un plan de restructuration qui consiste en suppression d'emplois et remise en cause des conditions de travail.

La CNT dénonce : les sanctions, les intimidations individuelles, les mutations arbitraires, les mises à pied, etc.

Aujourd'hui la direction a franchi un pas de plus en licenciant un militant de la CNT.

Aussi pour que la liberté d'expression syndicale et les droits des travailleurs cessent d'être bafoués à Mammouth, la CNT appelle au boycott du magasin pour faire pression sur la direction.

Le tout se passe à Toulouse (NDC)

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

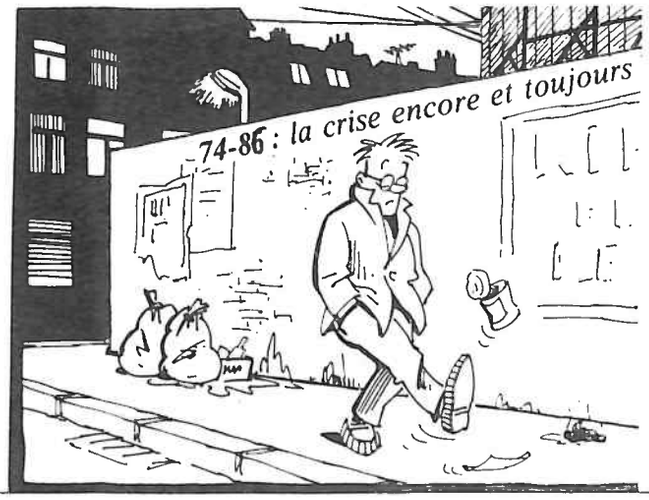

LES CÈDRES : FLEXIBILITÉ SOURNOISE

La polyclinique «Les Cèdres» spécialisée en gériatrie et située à Mérignac (près de Bordeaux) a déjà fait parler d'elle : à l'automne 1983, alors qu'elle s'appelait «Clinique des Orangers», elle avait été le cadre d'une grève de 35 jours animée par la section syndicale CNT. Cette grève avait eu pour point de départ une tentative de la direction de modifier les roulements horaires. La victoire des employées s'était conclue par un accord positif à ce sujet. Depuis, il y a eu des «restructurations» au niveau de la direction et les «Orangers» sont devenus les «Cèdres» (l'image de marque avait souffert !).

Depuis l'automne 85, la direction essaye à nouveau de s'attaquer au temps de travail et aux effectifs. Par contre, elle n'ose plus y aller de front, sachant très bien qu'elle n'obtiendrait aucune concession de la part de la CNT si elle tentait de négocier un accord d'entreprise touchant aux roulements. Elle s'appuie sur la mobilité sociale assez importante des employés de la santé : quand une personne part volontairement, elle est remplacée par une personne de préférence sans formation, à laquelle on fait un contrat de travail à durée déterminée. Ainsi, il est facile pour la direction lorsque ce contrat se termine, de faire pression sur l'employé pour lui faire accepter des changements d'horaires ou de conditions de travail en échange du renouvellement de son contrat. La direction joue aussi sur le manque d'information juridique de certains employés pour commettre des infractions à la loi qui l'arrangent. Par exemple, une employée avait été embauchée avec un contrat de travail d'une durée de deux mois, à la suite de celui-ci, elle était restée dans l'entreprise sans contrat de travail écrit, par conséquent, suivant la loi, elle était embauchée pour une durée indéterminée mais ignorant cela, elle vient de signer un nouveau contrat d'une durée de 6 mois.

Ne pouvant obtenir d'accord d'entreprise, la direction cherche à modifier les roulements, et le nombre de personnes par roulement en obtenant d'une partie du personnel, peu à peu, des modifications de contrat de travail. Ce qu'elle cherche à obtenir, c'est de faire diminuer le nombre de personnes par équipe de 10 à 9 puis éventuellement moins. Alors qu'auparavant une équipe se composait de 2 fois 5 personnes travaillant par roulement (2 jours/2 jours), la direction souhaite que seulement 6 personnes (3 + 3) assurent le roulement, que deux autres personnes fassent les «coupures» : matinée + 18/20 h, 5 jours par semaine, et que la dernière fasse 9/15 h, 6 jours par semaine. Peu de personnes pour l'instant ont accepté ces nouveaux horaires, mais il est certains qu'à force de pression sur des personnes «fragiles», elle risque d'obtenir satisfaction. Par contre, il y a des services - en particulier ceux où la CNT est bien implantée - qui refusent en bloc toute modification des roulements. La section CNT qui a consulté l'ensemble du personnel a pu constater que sa position était largement partagée. Par contre, il est nécessaire que la réponse à la direction soit collective et que ce ne soit pas ponctuellement et par service que la direction se voit infliger des gifles. Il faut à nouveau faire pression pour faire respecter les accords antérieurs.

De plus, pour favoriser la baisse des effectifs, la direction a mis en place un grand jeu à base de brimades, mises à pied et sanctions diverses. Elle vise en particulier le personnel qu'elle juge le plus «fragile». Elle s'appuie sur le fait que le nombre de malades par services a diminué et que les cas sont moins lourds pour justifier cette baisse des effectifs. En fait, les malades sont les mêmes et leur nombre n'a que faiblement baissé.

On voit donc par cet exemple que les patrons n'ont pas besoin de signer des accords de branche ou d'entreprise pour mettre en place la flexibilité. Il faut donc se battre à tous les niveaux pour s'y opposer mais surtout directement et collectivement dans les entreprises.

LA FLEXIBILITÉ DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Dans ce secteur primaire d'activité il y a longtemps que le patronat agraire a mis en place et développé la flexibilité.

On peut même dire qu'elle a toujours existé sous une forme déguisée et qu'elle se développe de plus en plus ouvertement, et ce avec la complicité de l'inspection du Travail, qui se nomme inspection des Lois «sociales» en agriculture.

Ce patronat rétrograde et agressif n'a jamais admis la suppression du SMAG (1), en 1968, les congés payés et les 40 h, et a toujours payé ses ouvriers à l'indice le plus bas, les congés étant pris par les salariés en période creuse des travaux, afin de ne pas indisposer le patronat. Malgré cette bonne volonté évidente des ouvriers agricoles, le patronat a toujours fait appel à la conscience paysanne commune et au paternalisme le plus éculé pour continuer à se remplir les poches. Tous les moyens sont bons:

— travail à la tâche dans le vignoble,
— emploi de saisonniers payés au rendement dans les cultures maraîchères de plein champ,
— emploi de travailleurs clandestins parqués et gardés dans les immenses exploitations de serres de Provence et du Roussillon.

Dans les grandes organisations économiques, en prise directe avec la production, les travailleurs sont à peine mieux lotis, sous le prétexte de limitation des heures supplémentaires (voyez, c'est la faute au gouvernement qui vous empêche de travailler), les chauffeurs, magasiniers des silos de collecte de céréales travaillent 12, 15, 16 h par jour, dimanches et fêtes, et sont priés de rester chez eux durant la période hivernale. Si cela n'est pas la flexibilité, alors qu'est-ce que c'est? Et ce patronat toujours mécontent veut obtenir encore plus, et ce par la loi! Au travers de la flexibilité, il veut obtenir la précarisation de tous les emplois afin de soumettre les travailleurs à son bon vouloir. A la campagne, en plus des caprices du temps, il faudra subir les caprices du patron et ce, pour faire taire toutes les velléités de revendications. Le patronat argue la mévente du cognac, la baisse du cours des céréales sur le marché mondial, mais demandez aux salariés de St-Emilion et du Médoc où le vin se vend des petites fortunes, s'ils sont mieux rémunérés pour cela! Ce patronat, anciens et nouveaux riches, veut obtenir et a obtenu de fait, la récupération des heures supplémentaires saisonnières, non payées, en heures normales, à sa discrétion, il veut obtenir une disponibilité de tous instants aux caprices de la minorité de dirigeants professionnels (de droit divin) de l'agriculture, producteurs et profiteurs d'excédents.

Le rôle du paysan est dévoyé par des individus sans scrupules et aux grandes poches, qui ont transformé la vocation du paysan à nourrir ses semblables en complice des affameurs des peuples du Tiers-Monde et exploiteurs de leurs frères; car il ne faut pas oublier que 90 % des salariés agricoles sont issus de la paysannerie pauvre ou dépossédée par les «paysans aux mains blanches», profiteurs du Marché commun et complices de tous les pouvoirs.

Monsieur GUILLAUME, président du lobby agraire dit «syndical», dont l'organisation collabore avec d'autres organisations «jaunes - dollars» comme FO et le SNPMI, veut bien d'un syndicat puissant pour défendre les intérêts et les privilèges de sa classe, mais ses Séides sont toujours déterminés à ne pas tolérer l'expression syndicale dans les entreprises qu'ils dirigent.

Jean Nadau
Fédération des Travailleurs de la Terre - CNT/AIT

(1) SMAG: Salaire minimum agricole garanti, existant avant 1968, et dont les ouvriers d'industrie en grève ont obtenu, par leur lutte, la suppression (environ 50 % du SMIG de l'époque).

Bordeaux, 17-18-19 Mai 1986
RENCONTRE REGIONALE DES TRAVAILLEURS AUTOGESTIONNAIRES

C'est la première fois depuis le petit renouveau de la CNT dans les années 75-76 que nous prenons l'initiative d'une rencontre régionale de ce type.

Les motivations qui ont poussé à cette organisation sont très simples: en 10 ans, la CNT s'est petit à petit développée dans la région, a acquis un certain nombre d'expériences, et nous pensons intéressant de pouvoir dialoguer avec tous ceux qui sentent quelques atômes crochus avec notre démarche.

Pour notre part, nous avons des propositions à faire et la CNT, qui n'est pas pour nous un sigle vide de contenu mais un sigle fédérateurs de pratiques, de réflexions, d'une logique (l'anarcho-syndicalisme), est en soi une proposition globale.

Il est donc clair que nous souhaitons poursuivre notre démarche en favorisant davantage le regroupement de toutes les volontés autogestionnaires qui sont encore atomisées.

Cependant, il est tout aussi clair que nous espérons aller un peu plus loin qu'une simple réunion de sympathisants. Les termes «rencontre» ou «dialogue» expriment bien que nous attendons aussi quelque chose de tous ceux qui auront répondu favorablement à notre initiative.

Ces journées se dérouleront en deux temps:

17-18 Mai: Rencontres autogestionnaires au 42, rue Lalande, Vieille Bourse du Travail, à Bordeaux.
Accueil des participants à partir de 10 heures (Tél. du n° 42, Vieille Bourse: 56.91.67.94 - Tél. du n° 34: 56.92.63.58).

19 Mai: Rencontres champêtres (le lieu sera communiqué ultérieurement).

Pour ceux qui viennent par le train: prendre le bus 7-8 jusqu'à la Place de la Victoire. Ensuite, ce n'est pas loin: prendre le Cours Pasteur sur la droite. La Rue Lalande est parallèle au Cours Pasteur à gauche.
Hébergement: possibilités chez l'habitant et en auberge de jeunesse. De préférence, prévenir à l'avance de votre participation:

CNT - Secrétariat Régional
34-42, rue Lalande
33000 BORDEAUX
Tél. 56.92.63.58

N.B.: Le mensuel de la CNT, «Le Combat Syndicaliste» a lancé un débat à propos de cette rencontre. Vous pouvez vous le procurer en écrivant au sécrétariat. Vous pouvez également nous envoyer vos contributions écrites que nous publierons.

Gardons la forme

FOYER DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS A PARIS : Quand le BAS manœuvre...

Depuis plusieurs mois, des foyers d'immigrés sont en grève des loyers ; le mouvement semble s'étendre : une douzaine actuellement à Paris et en banlieue, mais le silence de la presse a été pratiquement total sur ce sujet. Cloisonnement des communautés immigrées et désintérêt journalistique pour les quelques luttes sociales qui existent en cette année 86, se sont conjugués dans ce phénomène. Deux raisons au moins pour en parler dans Courant Alternatif.

LE DÉMARRAGE : LA GOUTTE D'EAU QUI A FAIT DÉBORDER LE B.A.S

Nous parlerons de deux cas concrets, celui du foyer de Gergovie et celui des Arbustes, tous deux d'une capacité de 300 lits environ, situés dans le XIVeme arrondissement et dépendant du Bureau d'Aide Sociale de la ville de Paris (B.A.S). Ces deux foyers sont en grève suite à des augmentations de loyer allant de 100% à 140%, intervenues en mai pour le foyer de Gergovie et en août pour celui des Arbustes. Le prétexte invoqué pour justifier ces augmentations a été la mise en place d'un nouveau système de conventionnement APL (1). Cette aide est versée directement pour ceux qui y ont droit en fonction des ressources et de la famille à charge ; mais d'un autre côté, le BAS en profite pour augmenter les loyers.

Première observation même si on ne peut pas chiffrer exactement, le BAS semble y gagner financièrement dans cette opération. Ensuite le système mis en place, s'il paraît à priori dicté par des principes égalitaristes (dont il faudrait cependant vérifier s'ils sont effectifs), joue surtout un rôle d'individualisation de la conscience des gens qui subissent cette augmentation.

En tout état de cause, le montant des loyers actuels se passe de commentaire :

— Pour une chambre à 1 lit (12 m² à Gergovie, 8 m² aux Arbustes) : 1382 F.

— Pour une chambre à 2 lits (12 m²) : 2208 F.

— Pour une chambre à 3 lits (20 m² à Gergovie, 16 m² aux Arbustes) : 3009 F

Par rapport à des loyers HLM qui peuvent être de l'ordre de 1300 F. pour un deux pièces de 40 m² (et avec possibilité d'APL évidemment), on voit que la discrimination dont sont victimes les travailleurs immigrés en matière de logement, ne relève pas d'un slogan creux mais d'une réalité financière concrète. A celle-ci, il faut en ajouter d'autres tenant à l'état de délabrement (intérieur surtout) que connaissent ces foyers. Par exemple au foyer des Arbustes, à la suite d'un incendie qui s'est produit en 1983, les premiers travaux ne seront commencés que l'année suivante et à ce jour, tout n'est pas terminé. Autre exemple dans ce même foyer : il n'y a pas de salle commune avec télévision ou de salle d'animation ; il faut alors s'adresser à l'administration du foyer lorsqu'on a besoin d'un tel lieu. Ainsi, les dernières augmentations ont plutôt été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, tant à cause des conditions de vie que des rapports avec l'encadrement souvent constitué d'anciens flics ou militaires, censés connaître l'immigré pour avoir été dans nos colonies...

LE DÉROULEMENT DU CONFLIT

Les résidents (2) organisés de façon permanente dans un comité, ont donc refusé la nouvelle hausse ; le BAS n'ayant pas accepté les mandats au montant inchangé, ils ont bloqué les sommes sur un compte d'épargne pour toute la durée du conflit. Par ailleurs, ils ont saisi le Tribunal de Grande instance de Paris, en vue de la détermination d'un loyer plus conforme à leurs possibilités. L'argumentation des résidents s'appuie sur le fait que cette hausse est illégale puisqu'elle est contraire à une circulaire du Ministère de l'Urbanisme et du Logement (n° 84-39 du 21 juin 1984, qui fixe un plafond de hausse maximum à 25%.

De son côté la direction n'est pas restée inactive, on s'en doute : coupures d'électricité, de chauffage, d'eau chaude... Plus grave, elle a refusé des certificats de domicile à certains résidents leur faisant encourir le risque de se retrouver en situation irrégulière pour la Préfecture de police. D'ailleurs en décembre 85, la police a fait une descente aux Arbustes pour contrôler les résidents. Il y a sans doute un lien avec la grève puisque dans son argumentation le BAS dit que les résidents clandestins causent des déprédations ou des utilisations intensives du matériel qui occasionnent des charges supplémentaires.

UN AUTRE FOYER EN GREVE CELUI DE LA SONACOTRA A MASSY

Parmi la douzaine de foyers en grève, il y a celui de Massy depuis près d'un an, toujours à cause d'augmentations abusives : 24 % en 1983, puis 17 % en 1984. Avec ces hausses, une chambre ancienne de 4,5 m² coûte 647 francs et une chambre rénovée de 7 m² 1190 francs. L'Etat des locaux est lamentable vu le manque d'entretien (rats, cafards).

Suite à la grève, le délégué de secteur de la SONACOTRA a refusé au comité de résidents l'attribution du budget d'animation versé par le F.A.S (Fonds d'action social, alimenté en grande partie par les cotisations sociales des immigrés), ce qui constitue une violation de la convention entre le FAS et la SONACOTRA.

Le délégué de secteur venu au foyer le 3 janvier mais refusant de discuter, notamment sur le budget d'animation, aété retenu par les résidents. Après une intervention brutale de la police, il a été libéré. La SONACOTRA qui n'a pas arrêté de se dérober aux demandes de négociation a choisi l'épreuve de force en portant plainte contre deux personnes : un délégué de foyer et un membre du comité de soutien, élue municipale à Massy. Quant à la mairie PS, si elle a soutenu officiellement les revendications des résidents (motion au conseil municipal), elle n'a pas daigné recevoir le comité de résidents alors qu'elle a eu une entrevue avec le délégué de secteur. Il faut dire que parmi les cadres de la SONACOTRA il y a pas mal de membres du PS et puis, dans le contexte politique actuel... il ne faut pas trop en demander quand même, pour des immigrés...

CONSTRUIRE UN RAPPORT DE FORCE

Si l'on garde en mémoire la grande grève des foyers SONACOTRA de 1975 à 1980 au cours de laquelle le Comité de coordination a regroupé jusqu'à 120 foyers en lutte, force est de constater que la situation est bien moins avantageuse. Les soutiens actuels sont faibles ; il n'y a pas encore de véritable comité de soutien. Seules quelques personnes de l'ASTI et d'autres « spécialistes » de l'immigration fournissent une aide technique dans l'élaboration d'un argumentaire à opposer au BAS. Mais si à cette fin, cet apport n'est pas inutile, il ne peut remplacer un soutien politique plus large pour établir un rapport de force. D'ailleurs, les deux voies se rejoignirent dans la lutte de la SONACOTRA puisque devant l'ampleur du mouvement celle-ci s'était vue contrainte de faire la lumière sur sa gestion ce qui n'est pas vraiment le cas dans les luttes actuelles. (Dans le cas du BAS on n'a que des indications vagues sans trop de possibilité de vérification, à noter cependant que d'après les chiffres donnés par le BAS, 40% du budget est consacré aux dépenses de personnel : gardiens, entretien, employés dans les bureaux...). Alors pourquoi cet isolement qui a sans doute contribué à l'échec de quelques grèves les années passées comme au foyer de la Commanderie en 1983-84 ?

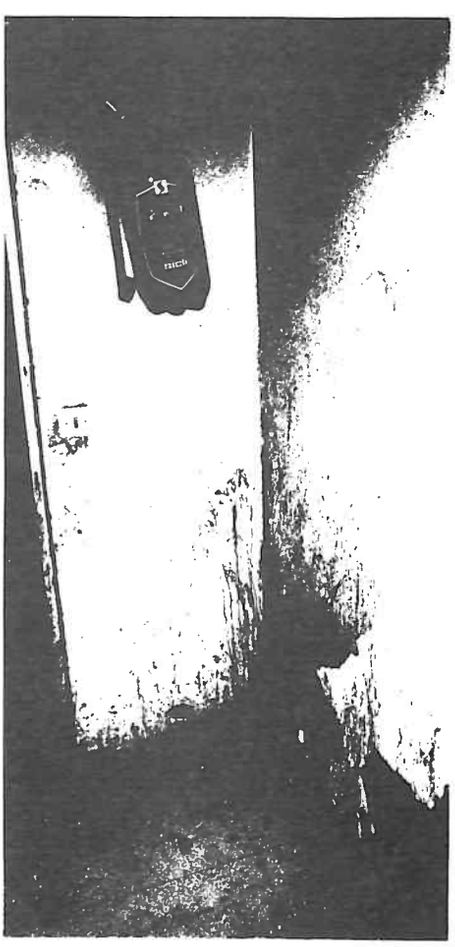

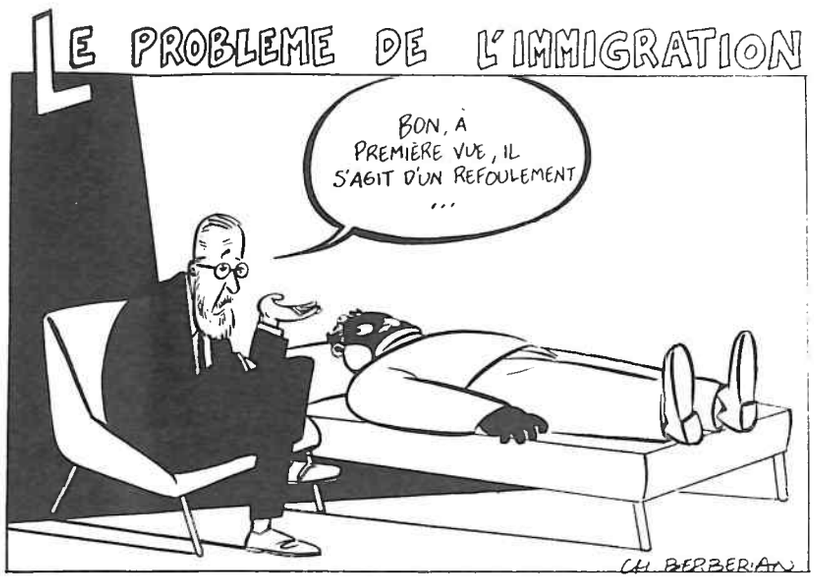

On peut d'abord voir une différence de contexte politique : même avec pas mal de reculades, le PC et le PS avaient soutenu la lutte des foyers SONACOTRA. Verrait-on aujourd'hui Mitterrand descendre de façon spectaculaire dans un foyer en grève comme il l'avait fait à l'époque, ou même Edwige Avice qui était député du XIVeme (3). Ensuite, les organismes gestionnaires, même si sur le fond n'ont pas changé leur attitude paternaliste envers les immigrés — les hausses en question n'ont par exemple pas fait l'objet d'une quelconque concertation préalable avec les résidents —, ont tout de même tiré des leçons des cinq années de lutte de la SONACOTRA. Tout d'abord, ils ont supprimé en général, les aspects les plus rétrogrades des règlements intérieurs qui constituaient un motif de révolte permanent (4). Mais surtout, on peut remarquer que ces attaques sont menées de façon à empêcher les réactions collectives, d'abord au niveau d'un foyer par le seul jeu de l'APL, et ensuite entre les foyers en étalant dans le temps ces augmentations massives (en mai à Gergovie, en août aux Arbustes, etc...). De plus, même s'il existe, il ne faut pas mythifier le sentiment communautaire dans les foyers et aussi tenir compte d'une certaine attitude traditionaliste prônée par certains leaders communautaires, qui consiste à éviter dans un pays étranger de faire ce qui ressemble de près ou de loin à de la politique. Malgré tout, un début de coordination semble se mettre en place entre ces deux foyers et un troisième, mais il est encore trop tôt pour voir quelles sont les perspectives (nous comptons y revenir dans un prochain numéro).

L'ENJEU DU LOGEMENT DANS LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

Depuis les années 70, on avait fait l'analyse de la fonction des foyers de travailleurs immigrés comme étant de contrôler cette population, en l'empêchant de se regrouper pour défendre ses droits, pour acquérir un statut, la rendant moins malléable à l'exploitation capitaliste. A cette interprétation ancienne et pas forcément dépassée, il faut en ajouter une autre liée à l'évolution de la politique d'immigration : de plus en plus, les autorités françaises (gouvernement, ou ici Mairie de Paris) tendent à instituer des mesures visant à sélectionner les immigrés dans l'accès au logement. Ici ce sont des hausses de loyers dans les foyers (5) et la chasse aux clandestins qu'ils peuvent abriter, mais on pourrait rapprocher cette évolution d'autres mesures, notamment la circulaire Dufoix et les critères sélectifs qu'elle impose au regroupement familial à travers le logement.

NOTE

(1) Conventions signées foyer par foyer entre la Caisse d'Allocation Familiale, le BAS et l'Etat.

(2) Autre marque de la discrimination, juridique celle là, l'absence de statut de « locataire » pour les résidents puisque la somme payée se répartit entre une « redevance », une « équivalence locative » et une « équivalence de charges »

(3) Le suppléant d'Avice, Roger Rouquette a reçu les délégués du foyer, mais pour l'instant il n'y a pas eu de résultats très visibles. D'autre part il ne faut pas oublier que le BAS c'est la ville de Paris et Chirac...

(4) Par exemple le droit de visite à heures fixes, interdiction des visites féminines, etc.

(5) Il y a bien évidemment aussi une tentative de faire payer aux résidents les frais d'une mauvaise gestion des organismes.

Peuples en lutte
Kanaky

LA SITUATION N'EN FINIT PAS DE NOUS INQUIETER

Un jour, la mort apparut à Jacques Lafleur, député RPCR de Nouvelle-Calédonie. Sans prendre de précautions oratoires (la camarde n'en est pas coutumière), elle lui annonça que sa dernière heure était arrivée. Cependant, les squelettes ont bon cœur. Avant de le faucher pour emporter en navette spatiale son cadavre sanguinolant au royaume d'Hadès, l'Ankou demanda donc à Lafleur de lui exprimer le souhait le plus cher qu'il n'avait pu réaliser durant son existence terrestre, en lui promettant de l'exaucer sur l'heure, avant que de remplir son macabre office. Quelle ne fut pas la surprise de la messagère de l'au-delà lorsque le député lui répondit d'une voix blanche, mais sans hésiter une seconde, qu'il souhaitait devenir Kanak! En effet, la Parque lit chaque matin *Les Nouvelles Calédoniennes*, tout en buvant son crâne de café noir et en rongeant distraitement un fémur au ketchup. Elle connaissait donc parfaitement les idées du client dont elle s'apprêtait à trancher l'affaire. D'où vient qu'elle s'étonna, quoique généralement peu disserte, de l'entendre exprimer pareil désir. C'est en claquant des dents, en agitant nerveusement les oreilles et en se grattant le pouce droit avec l'orteil gauche, ce qui chez lui témoigne d'une intense agitation cérébrale, que Jacques 1er, Saigneur de Caldochie, lui expliqua timidement: « Comme cela, ça ferait un Kanak de moins sur terre... ». Dégoûtée par tant de bêtise, et n'ayant aucune raison d'intoxiquer avec le sang impur d'un pareil individu de malheureux sillons qui ne lui avaient rien fait, la mort s'en retourna, dit-on, sans accomplir son œuvre, profitant simplement de son passage sur terre pour poster le chèque de 140 F par lequel elle s'abonnait à *Courant Alternatif...*

Nous ignorons si cette histoire, légèrement adaptée par nos soins sur l'amical conseil du trésorier, se raconte en Nouvelle-Calédonie. Mais que ce soit ou non le cas, elle nous paraît emblématique, par-delà même les problèmes de santé mentale qui semblent affecter Jacques Lafleur, de l'odeur de mort qui plane sur l'archipel à l'heure où cet article est rédigé. En effet, pour trois raisons majeures, l'avenir immédiat nous paraît bien sombre. Ce sont d'abord les colons qui s'organisent de mieux en mieux; c'est ensuite, face à ce colonialisme dont le brutalité semble croître de jour en jour, l'apparente apathie d'un FLNKS affaibli sur le terrain (cf. C.A. n° 54), au sein duquel des craquements de plus en plus bruyants se font entendre; c'est enfin la désespérante perte de temps et d'énergie de bon nombre d'anti-colonialistes français, qui restent persuadés que les criminels de la guerre d'Algérie, les laudateurs du goulag et leurs épigones pourront demain être les sages-femmes qui aideront à la naissance de Kanaky. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur ce dernier point. Limitons-nous ici à évoquer la situation sur le terrain, à la veille des législatives.

O.A.S.: C'EST REPARTI COMME EN 62!

En citant longuement l'hebdomadaire indépendantiste *Bwenando*, nous avons déjà évoqué ici la multiplication des attentats colonialistes, l'organisation d'un réseau de lutte armée qui rappelait les sinistres souvenirs de l'O.A.S., et le risque de voir une frange de colons basculer dans une violence désespérée lorsqu'elle s'apercevra que la nouvelle majorité issue des législatives françaises ne tient pas ses promesses de retour prompt et énergique à la Calédonie de papa (cf. C.A. n° 53). Ces tendances,

décelables depuis plusieurs mois, n'ont hélas fait que s'accentuer au cours des dernières semaines.

LA PARTIE ÉMERGÉE DE L'ICEBERG

Les attentats se succèdent à une cadence telle qu'il serait fastidieux d'en tenter une énumération exhaustive. Ils visent les Kanaks, dont on incendie la maison ou le bateau de pêche, l'Etat français (plasticage à Nouméa du palais de l'injustice, de l'Office foncier, du centre des impôts), mais surtout les indépendantistes non kanaks, condidérés comme des traîtres par les colons. Norbert Caffa a ainsi vu sa voiture, puis sa maison incendiées, avant d'être menacé de mort par un coup de téléphone anonyme. Jean-Jacques Bourdinat a déjà été victime de deux attentats. L'automobile de Jacques Violette a été incendiée. Parmi tous ces faits d'armes des cowboys de la droite, nous en retiendrons plus particulièrement deux, symptômatiques de l'audace et de l'impunité des terroristes. Le 17 janvier, à Nouméa, c'est en plein jour que deux Européens au visage seulement dissimulé par des lunettes et des perruques ont pénétré, pistolet au poing, dans la maison de Norbert Caffa. Après avoir contraint à sortir les trois Kanaks qui la surveillaient, ils ont placé un engin explosif au premier étage, et sont repartis sans être inquiétés. Mais il y a mieux : dans la nuit du 9 au 10 février dernier, à Témala, près de Voh, au nord-ouest de la Grande Terre, une patrouille de gendarmes tombe sur un commando d'anti-indépendantistes fort occupé à incendier une maison kanake. Sans se démonter, les attaquants ont tout simplement braqué les gendarmes, leur intimant l'ordre de ne pas bouger sous peine d'être abattus. C'est le surlendemain que les trois terroristes ont été arrêtés. Mais très rapidement, un ordre du procureur les faisait remettre en liberté : les partis de droite avaient menacé de mettre la région à feu et à sang en cas de détention prolongée de leurs amis. Jusqu'à présent, pour avoir incendié une maison, une automobile, et avoir tenu en respect des gendarmes en leur pointant sur la tempe des canons de fusils, ces trois personnes ont donc fait en tout et pour tout... 4 heures de garde à vue !

UN ANCIEN PARA...

Plus inquiétant encore : des documents, récemment publiés par la presse, semblent attester la mise en place, et d'ores et déjà le fonctionnement, d'une organisation clandestine colonialiste extrêmement bien structurée. Ce fut d'abord, le 11 janvier, la publication dans *Le Monde* d'un article d'Edwy Plenel nous apprenant l'arrestation, suite à la destruction du palais de justice de Nouméa par un attentat (cf. C.A. n° 53), d'un certain Bernard Deck. A l'un de ses deux domiciles, les policiers devaient découvrir un matériel impressionnant : des cartes de la Nouvelle-Calédonie étaient annotées de croix rouges ou violettes, indiquant de possibles terrains d'atterrissage de fortune, de croix de Lorraine prolongées en flèches marquant des plages abordables, de parachutes bleus indiquant de possibles zones de parachutage ; une photographie aérienne de la cité HLM Pierre Lenquette, essentiellement habitée par des Kanaks, était accompagnée d'un relevé, appartement par appartement, des identités des locataires, avec mention de leur appartenance politique supposée ; des listes de commandes de rangers et de treillis militaires voisinaient avec un carnet à souches relevant le montant de sommes distribuées, à en croire l'auteur des annotations, comme « compléments de soldes » ; last but not least, une liste de personnalités indépendantistes était annotée de mentions marginales telles que « A massacrer », « Je veux des résultats », etc. Intéressantes découvertes, qui justifiaient qu'on s'intéresse de plus près à la biographie de cet individu, qui prétend que ce matériel devait lui servir... à monter une société de gardiennage ! C'est en 1981 que ce métropolitain démissionne de l'armée française où, après 17 ans de bons et loyaux services, il avait atteint le grade d'adjudant-chef de parachutistes. Il se montre fort discret en Nouvelle-Calédonie. C'est pourtant à son nom qu'était loué, au temps de la toute-puissance du gouvernement territorial du lamentable Ukeiwé, le vaste local du service de sécurité du RPCR, créé en 1985 sous la direction d'un ancien lieutenant-colonel du service « Action » du SDECE (aujourd'hui la DGSE : vous savez, les palmipèdes...). A en croire Edwy Plenel, le groupe dont Bernard Deck était responsable est estimé à une quarantaine de personnes, et son arrestation aurait perturbé certains de leurs projets. Inculpé de « détention et importation illégale d'armes et de munitions » ainsi que d'« association de malfaiteurs », Bernard Deck a été remis en liberté après 45 jours de détention préventive.

Yeweine-Yeweine, le numéro 2 du FNLKS,

... ET DE CURIEUX DOCUMENTS

Des révélations du même type sont parues dans les numéros des 26 février et 5 mars de *Bwenando*, sous la forme de documents qu'un anti-indépendantiste en désaccord avec les méthodes de lutte envisagées a fait parvenir à l'hebdomadaire. Attribués à Florian Lapetite, neveu et cousins de ceux qui avaient assassiné dix Kanaks dans une embuscade à Hienghène, l'année dernière, ces textes organisent minutieusement un réseau clandestin de lutte armée. Le vocabulaire et les méthodes des paras durant la guerre d'Algérie sont systématiquement

repris. Il faudra utiliser contre les Kanaks la « bleuite », c'est-à-dire leur faire croire qu'il y a des traîtres dans leurs rangs (exemple fourni dans le document publié par *Bwenando* : répandre le bruit que c'est Jean-Marie Tjibaou qui a fait assassiner Eloi Machoro, avec lequel il aurait été en désaccord) ; le Dispositif de protection urbaine, c'est-à-dire le quadrillage de la Casbah mis en place en 1957 par le colonel Trinquier, fondé sur l'îlotage, la numérotation de chaque groupe de maisons et la nomination pour chaque immeuble d'un responsable, chargé d'informer les autorités ; des Unités territoriales, définies comme un « ensemble de commandos de choc légers, mobiles » qui, vêtus d'uniformes, accompliraient « un tour de service quatre jours par mois », etc. Les notes parvenues à *Bwenando* expliquent aussi comment il convient d'attaquer une tribu : « a) plan de la tribu ; b) identité des habitants des cases ; c) liste nominative des membres FLNKS ; d) relevé des points d'accès et de repli, de couverture (...)

Action opérationnelle (donner un nom à chaque action) :

— de nuit ou au petit matin après avoir étudié les habitudes de la tribu

— faire descendre le commando discrètement d'une camionnette bâchée le long de la route

— couverture : ligne de crête (tireurs à jumelles infra-rouge)

— manœuvre d'encerclement et de liaison, puis attaque

— groupe de trois hommes : intrusion dans la case, rafle des armes, assassinat des FLN

— une couverture à l'entrée de la case : un homme

— incendier la case, viol des femmes

— brûler les cultures, les saccager dans le but d'affamer les tribus

— faire sauter les voies d'accès aux villages : éviter le ravitaillement

— si membres influents du FLNKS : prendre des otages ».

Et les « instructions » se poursuivent ainsi sur des pages entières.

Que faut-il en penser ? *Bwenando* y voit l'indice de la constitution d'une O.A.S. dirigée par le RPCR, dont les ramifications s'étendraient sur l'ensemble du territoire. Cette O.A.S. déclencherait après les législatives une insurrection généralisée, visant à mettre la droite française devant un fait accompli, à la contraindre à supprimer tout ce qui a été acquis depuis le 18 novembre 1984. L'hypothèse est vraisemblable : nous l'avons déjà dit, nombre d'anciens O.A.S. ont trouvé refuge en Nouvelle-Calédonie après l'indépendance de l'Algérie. Ils ne manquent ni d'armes, ni d'argent, ni de savoir-faire. D'autre part, les Caldoches ont toujours répondu par la violence aux revendications kanakes. Bien avant le 18 novembre, des coups de feu étaient fréquemment tirés, de nuit, sur des villages kanaks ; dans d'autres régions, et toujours de nuit, c'était une jeep qui traversait à toute allure le village, tandis que des mains anonymes jetaient des bâtons de dynamite par la vitre . Les Caldoches sont donc coutumiers de ce type d'action. Et si nous devions assister à un nouveau massacre, il ne serait pas le premier...

RESTONS CALMES

Pourtant, quelques remarques s'imposent :

— les actions envisagées ne révèlent pas de compétence militaire particulière. N'importe quel lecteur de S.A.S. ou d'Yves Courrière pourrait les imaginer... ou plus exactement les recopier, puisqu'il n'y a là que copie rigoureusement conforme des méthodes employées par la France en Algérie, avec le succès que l'on sait.

— la minutie de ces préparatifs contraste avec la facilité qu'il y a, du fait de l'écrasante supériorité militaire anti-indépendantiste, à frapper les Kanaks. Un tel luxe de notes apparaît à lui seul comme une incroyable imprudence, d'autant plus que certains noms sont soit en clair, soit faciles à reconstituer. Il convient de faire aussi la part des fantasmes dans de tels écrits. Entre jouer à la guerre et la mener, il y a une sérieuse marge. Et de tels documents, envoyés à *Bwenando* par des anti-indépendantistes, ne peuvent-ils être volontairement rendus publics par leurs auteurs même, afin de faire peur ?

— nombre de ces méthodes ne peuvent être mises en œuvre que par une armée agissant au grand jour, et en aucun cas par quelques commandos clandestins, aussi bien organisés et armés soient-ils. C'est le cas, par exemple, du D.P.U., ou des Unités territoriales. Certes, il ne s'agirait pas de quadriller l'existence de plusieurs millions de personnes, mais seulement d'une soixantaine de milliers. Cela exigerait tout de même, au minimum, la caution de l'armée française. Or, en Algérie, l'armée, qui avait été traumatisée par la défaite de 1940, puis par la sale guerre perdue de l'Indochine, ne voulait pas perdre. Elle constituait dès lors une force de résistance potentielle au pouvoir civil métropolitain, d'où les multiples tentatives de putschs, plus ou moins réussies, qui ont marqué la guerre. Rien de tel en Nouvelle-Calédonie. Les militaires sont rentrés dans leurs casernes depuis longtemps, et l'on imagine mal un coup d'Etat militaire en 1986... surtout contre un gouvernement

conservateur. Le problème est donc le suivant : les partis de droite, au pouvoir en France, cautionneront-ils un nouveau massacre de Kanaks ? Cela semble fort improbable. La France se retrouverait totalement isolée au niveau international. Cela n'améliorerait pas, en particulier, ses rapports déjà tendus avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Céderont-ils à la pression caldoche, pour opérer un retour en arrière ? Trop de paramètres interviennent (notamment le rôle du président de la République) pour qu'il soit possible, à l'heure où cet article est rédigé, d'apporter une réponse qui soit autre chose que de la politique-fiction. Toutefois, l'un de ces paramètres, à n'en pas douter, sera essentiel : le degré de mobilisation du FLNKS. C'est par la force qu'une évolution a été imposée au gouvernement français ; mais de même, c'est par la force qu'un retour en arrière pourrait être imposé à un nouveau gouvernement par les anti-indépendantistes, si le FLNKS continuait à laisser faire. Or, c'est la voie sur laquelle il est engagé, et le consensus du 18 novembre commence à s'effriter...

DES LÉZARDES AU FLNKS

La discussion sur la participation aux législatives de mars a fait apparaître d'inquiétantes pratiques. Le Front uni de libération kanake, qui avait décidé, lors de son congrès, d'appeler à l'abstention, a manifesté un mépris total pour la convention nationale du FLNKS, qui s'est déroulée le 15 février à Sarraméa pour décider de la position du Front. L'Union progressiste mélanésienne, un autre petit groupe de pression du FLNKS, adopta un temps la même attitude : notre congrès ayant choisi

l'abstention, nous nous abstiendrons quelle que soit la décision du FLNKS. L'UPM revint assez rapidement sur sa position, décidant de se rallier à la décision de la Convention. Par contre, si le FULK adopta finalement la même attitude, c'est en précisant qu'il n'agissait ainsi que parce que la majorité des comités de lutte se prononçaient de toute façon contre la participation. Curieuse conception de la démocratie interne, et du rôle primordial des comités de lutte...

Quoi qu'il en soit, la décision de boycott passif des législatives a été prise. Elle aura une conséquence importante : les deux représentants de la Nouvelle-Calédonie à l'Assemblée nationale française seront anti-indépendantistes. Il peut paraître illogique qu'alors même qu'il a accepté de rentrer dans les institutions en participant au fonctionnement des « régions Fabius », le FLNKS fasse ce cadeau à la droite. C'est qu'en fait, nombre de Kanaks se considèrent déjà en pré-indépendance, et ne se seraient donc vraisemblablement pas déplacés pour ces élections qui ne concernent que la France, non la Kanaky. De plus, une campagne électorale aurait nécessité une dépense d'énergie militante considérable, qui se serait effectuée, précisément, au détriment de l'investissement dans les régions et de la mise en place d'une économie préparant l'après-indépendance. Enfin, le FLNKS ayant démontré d'une manière incontestable, lors des élections du 29 septembre, sa représentativité chez les Kanaks, il n'avait plus besoin d'en faire une nouvelle fois la preuve.

RENÉ ET LES AUTRES

Mais d'autres dissensions agitent le Front. Les polémiques sur la sécurité, notamment, évoquées dans C.A. n° 53, ont connu un spectaculaire rebondissement avec la publication par *Bwenando* d'une lettre de René Guiart, daté du 23.1.1986. Le fils de l'ethnologue bien connu y attaquait, sans la nommer, l'Union calédonienne, accusée d'être « très occupé(e) à monopoliser toutes les places dites "stratégiques" de façon à contrôler et à confisquer le pouvoir à son profit dans une Kanaky indépendante. Et aussi à essayer de persuader les caldoches que leur avenir en Kanaky, c'est avec (elle) ». Quant aux autres groupes de pression, ils « posent des conditions, font du remue-ménage et au dernier moment, lorsqu'ils doivent assumer le rôle qu'ils revendiquent, ils reculent ». Estimant que « de fait le FLNKS est revenu à la situation du Front indépendantiste où les querelles et les ambitions des leaders mettent en danger l'évolution de la lutte en Kanaky », René Guiart annonce son intention de « former un mouvement politique qui ne sera pas attaché au FLNKS ». Il justifie essentiellement cette décision en écrivant que face au terrorisme colonialiste, « ne rien faire, c'est livrer les populations mains nues aux exactions des terroristes de droite. C'est une attitude criminelle. Dans ce genre de situation, il n'y a qu'une loi qui doive être respectée : œil pour œil, dent pour dent. La loi du talion. (...) Je ne veux pas mourir bêtement pour des gens qui ne pensent qu'à se disputer les places, et certainement pas pour que Tjibaou, Yéwéné et Jorédié s'enfoncent trop dans leurs fauteuils confortables ». Si la lettre de René Guiart est, dans la période actuelle, outrancière sur certains points (il est par exemple excessif d'affirmer que le FLNKS est redevenu ce qu'était le FI, c'est-à-dire un simple cartel de partis ; c'est faire bon marché de l'existence et de l'activité des Comités de lutte et des Commissions de coordination et de contrôle), elle a du moins le mérite de tirer avec énergie un nécessaire signal d'alarme. Des inquiétudes peuvent légitimement surgir lorsqu'on voit utiliser le courrier des lecteurs de *Bwenando* pour des règlements de comptes dans lesquels on distingue mal les rivalités personnelles des antagonismes politiques, ou lorsqu'on constate qu'une partie des lecteurs se disent, s'affirment favorables à la transformation du FLNKS en parti unique. Néanmoins, il faut encore une fois souligner que ces débats éclatent publiquement, et non, comme on le voit ailleurs, dans de sombres couloirs, soigneusement protégés de la curiosité des adhérents de base. Le FLNKS commet des erreurs, mais ses militants conservent la liberté d'exprimer leur désaccord. C'est trop rare dans les mouvements de libération nationale pour ne pas mériter d'être rappelé. Commentant la convention de Sarraméa, l'éditorialiste de *Bwenando* écrit : « Chacun a pu constater que l'exercice de la démocratie n'est pas une évidence, que cet exercice s'apprend. Et après tout, il est bien préférable de faire cet apprentissage avant l'indépendance plutôt qu'après (exemple d'Haïti) ». Judicieuses remarques...

Reims, le 14.3.1986

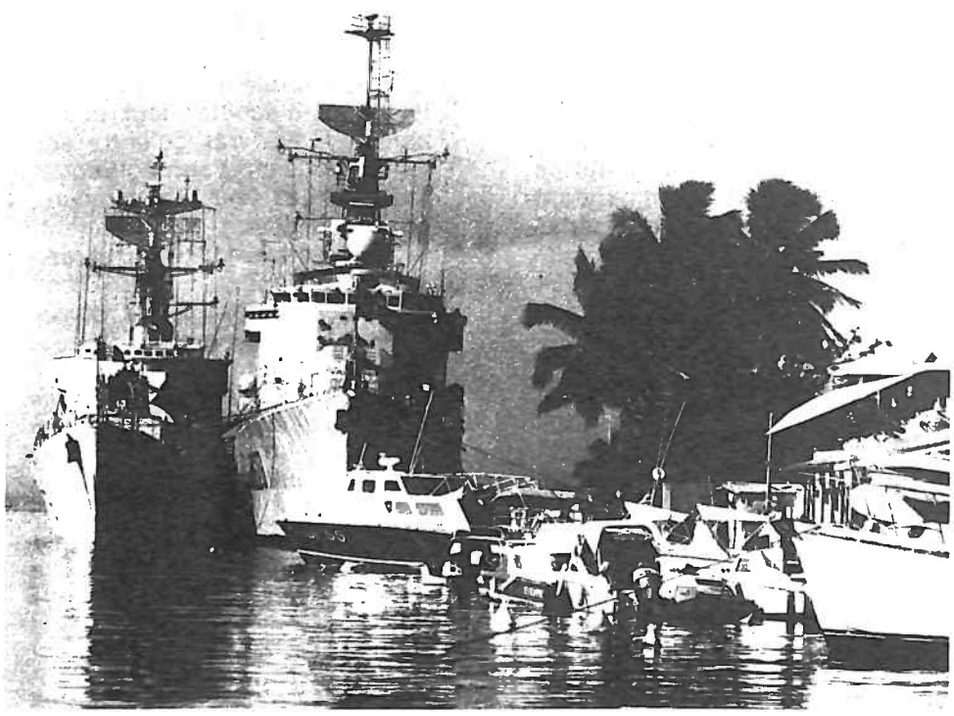

Peuples en lutte
Yankees No !

NICARAGUA HOY, NICARAGUA SIEMPRE !

Etrange silence de Courant Alternatif sur le Nicaragua ! Cette question, souvent évoquée n'a jamais jusqu'ici débouché sur un article, mis à part il y a plus de deux ans une information et un soutien aux Indiens Miskitos. C'est que les visions des camarades qui sont allés au Nicaragua sont souvent contradictoires et ils en reviennent parfois avec des opinions contraires à celles qu'ils avaient avant de s'y rendre — et ce, dans un sens comme dans l'autre —.

Ce qui est clair cependant, c'est la formidable offensive américaine contre le peuple nicaraguense. Nous ne sommes bien sûr pas en présence d'une révolution pure et libertaire. Il y a bien sûr des choses à critiquer et même à dénoncer — et nous le ferons comme nous avons dénoncé la stupidité, pour le moins, de la politique anti-indienne. Sur ce dernier point les Sandinistes ont reconnu en partie leurs « erreurs »... surtout probablement parce que l'impérialisme a su les utiliser à son profit. Mais nous devons garder à l'esprit d'autres aspects, en particulier ceux qui concernent toute une dynamique de lutte et de réappropriation de leur économie par les classes les plus opprimées. N'oublions pas non plus que les déviations « autoritaires » des révolutions ont autant pour cause les agressions extérieures qu'elles subissent et auxquelles elles doivent répondre, que les positions idéologiques et la présence de chefs pervers...

L'article que nous publions ici a été écrit par un camarade qui a été au Nicaragua. Nous espérons d'autres témoignages — peut-être plus critiques, mais qui devront s'attacher à envisager ces critiques éventuelles en fonction d'une description de la dynamique populaire existante, de réponses possibles à la situation réelle, et non de schémas idéologiques plaqués avec à la clé des jugements moraux sur ce qui est bien (et libertaire) et sur ce qui ne l'est pas (ce qui n'est pas libertaire).

"Adelante marchemos companeros
Avancemos a la revolucion
Nuestro pueblo es el dueno de sa historia
Arquitiecto de su liberacion
Combatientes del Frente Sandinista
Adelante qui es nuestro porvenir
Roja y negra bandera no obija
Patria libre vincere o morir"

"Seguimos de Frente
Con el Frente"

No pasaran !

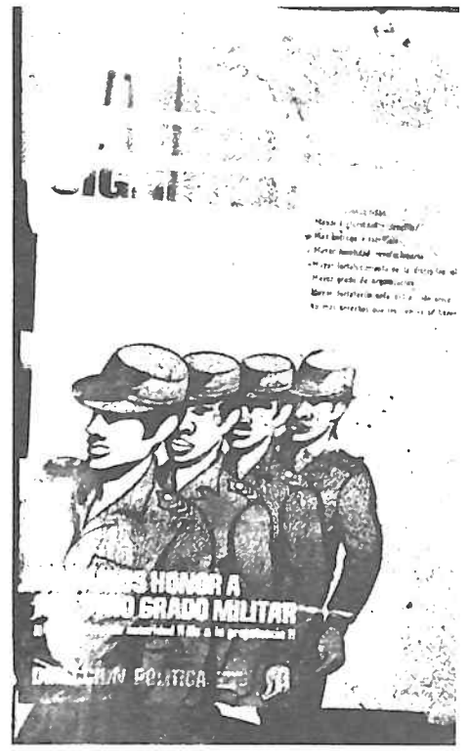

C'est devenu commun de dire que le 19 juillet 1979, le peuple nicaraguense et son avant-garde le FSLN ont mis fin, après vonts ans de luttes, à l'une des dictatures les plus sanglante d'Amérique latine. Abandonné par ses maîtres américains, la bête immonde a beaucoup tué avant de s'enfuir et sur la scène de l'histoire de l'humanité un Homme nouveau s'est dressé.

Fort de toutes les expériences révolutionnaires de par le monde, révolutions américaine, française, mexicaine, russe, espagnole, des luttes de libération nationale chinoise, vietnamienne, cubaine, le FSLN a essayé, dans un contexte géographique, politique et économique de domination totale de l'impérialisme américain, de rompre avec le système semi colonial et féodal, maintenu par celui-ci dans la région.

Or, depuis cette date, toutes les mesures, toutes les avancées sociales, politiques, économiques mises en place par le peuple du Nicaragua sont dénaturées par les médias, de par le monde, au service de l'impérialisme américain. Des tombereaux d'injures, de médisances, de contre vérités sont déversées en toute occasion sur ce petit peuple courageux qui subit une attaque sans précédent, en Amérique centrale, de l'impérialisme.

Certes nous n'avons pas à attendre de fleurs de la part de nos ennemis, mais ce qui est plus grave c'est que cette peste qu'est la désinformation soit véhiculée dans nos milieux par ceux qui se prétendent nos amis, nos compagnons de lutte. Au nom de l'antistalinisme, ayant choisi l'Amérique contre l'URSS, ces gens sont devenus des alliés objectifs, volontairement ou non de l'impérialisme US, quand, pire, ils n'en sont pas devenus les valets et les agents ; car de la stratégie antistalinienne à la collaboration avec des organisations construites ou achetées à coup de dollars (comme FO par exemple), le pas a été franchi. Ces gens-là ne feront jamais la Révolution ici ou ailleurs (et pour cause !), alors que le devoir d'un révolutionnaire est de faire la révolution, mais entravent la solidarité prolétarienne la plus large dont le peuple nicaraguense a besoin pour survivre :

— **Anti impérialistes,** ils soutiennent les thèses chères à Reagan, prétendant que le Nicaragua est devenu un goulag tropical.

— **Libertaires,** ils diffusent des écrits dans lesquels le critère de liberté est celui de la liberté de la presse, alors que chez nous, notre presse est quasi confidentielle faute de moyens financiers et que la presse pourrie peut croître et se multiplier grâce à la manne publicitaire déversée par le capital. Alors que justement le Nicaragua, de peur d'être accusé de liberticides et ce, malgré l'embargo, la *Prensa*, journal d'opposition, expression de la bourgeoisie antisandiniste, bénéficie des subventions, au même titre que les autres journaux, et de la publicité des organisations d'Etat, alors que cette presse a déjà le soutien officiel de l'Ambassade US.

— **Anticléricaux,** ils raillent sur la présence de prêtres au gouvernement, mais oublie volontairement que le front intérieur antisandiniste est soutenu par le cardinal de Managua Mgr Obando.

— **Socialistes,** ils ne parlent jamais des réalisations sociales du peuple nicaraguense.

— **Pacifistes,** ils ne dénoncent pas la guerre injuste dont est victime ce peuple. Alors eux, qui sont si parfaits, parce qu'ils ne font rien, qui ont pignon sur rue, car ils ne mettent pas en péril les institutions de la bourgeoisie, quand au pire ils ne les servent pas (appareils syndicaux), ils dénoncent les soi-disant crimes, alors que souvent les Nicas l'ont fait avant eux et comme si des responsables de 20 ans ne pouvaient pas se tromper ; ils font abstraction de la situation sur place où un mercenaire contra perçoit une solde cent fois plus élevée qu'un médecin ou un ingénieur et où la misère dans laquelle la guerre plonge ce peuple, affaiblirait souvent les plus déterminés d'entre nous.

Afin de répondre, une fois pour toutes, à ces infâmes salauds, qui prennent Arabal ou Bernard Henri Lévy pour des compagnons de lutte, nous essaierons de faire le point sur la situation actuelle du peuple du Nicaragua face à l'agression, car justement les phénomènes qu'ils dénoncent ne sont que la conséquence de la guerre injuste menée par la plus grande puissance du monde, les USA, à un peuple de 3 millions d'habitants et qui utilise contre celui-ci toutes les méthodes de guerre possibles (en dehors de la guerre nuléaire).

TABLEAU 1 : Pertes de production et d'exportation dues à l'agression

En millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	Total
Protuits d'exportation	**0,9**	**3,5**	**6,1**	**65,3**	**102,8**	**178,6**
dont : café	–	–	–	32,1	37,0	69,1
tabac	–	–	–	1,9	1,6	3,5
bétail	–	0,1	0,2	1,0	3,3	4,6
bois	–	–	–	25,0	52,2	77,2
pèche	0,9	1,2	2,8	4,0	6,6	15,5
minerais	–	2,2	3,1	1,3	2,1	8,7
Produits de consommation interne	–	–	**15,0**	**32,1**	**56,9**	**104,0**
dont : cultures de base (1)	–	–	–	0,4	11,3	11,7
autres cultures (2)	–	–	–	1,7	0,6	2,3
constructions	–	– 15,0	30,0	45,0	90,0	
Total	**0,9**	**3,5**	**21,1**	**97,4**	**159,7**	**282,6**
Exportations	**451,0**	**499,8**	**405,8**	**428,6**	**381,0**	
Pertes de production exportable/esportation		**1%**	**2%**	**15%**	**27%**	

Source : ENVIO septempbre 85

1. Correspondant à des consommations incompressibles, pour lesquelles le pays doit importer la production perdue
2. Coco, yuca, cacao, raicilla.

Qu'on en juge :

— **Guerre économique :**

- blocage des prêts (dès 1981)
- minage des principaux ports (action pour laquelle les USA ont été condamnés par le tribunal international de la Haye).
- bombardements des installations portuaires de Corinto.
- Enfin embargo total du Nicaragua.

— **Guerre psychologique :**

- campagne internationale de dénigrement systématique du Nicaragua, menée par les services spécialisés de la CIA et de leurs agents (CAUSA liée à la secte Moon, Internationale de la résistance, etc.)
- diffusion d'un manuel de terrorisme par la CIA.
- guerre des ondes, menée depuis le Honduras et de l'intérieur (radio catolica).
- survol permanent du Nicaragua par des avions supersoniques américains.

— **Guerre bactériologique :**

- épidémie soudaine de dengue en 1985, (500 000 victimes) d'une ampleur sans précédent et apparaissant simultanément en plusieurs points du pays.
- destruction de la production cotonnière par une bactérie d'origine inconnue dans le pays, mais déjà utilisée par la CIA contre la production cotonnière à Cuba.
- actions militaires enfin, occasionnant des centaines de victimes civiles et des millions de dollars de pertes.

Toutes ces actions ont pour but d'obliger le gouvernement sandiniste à plus de « réalisme », à abandonner le

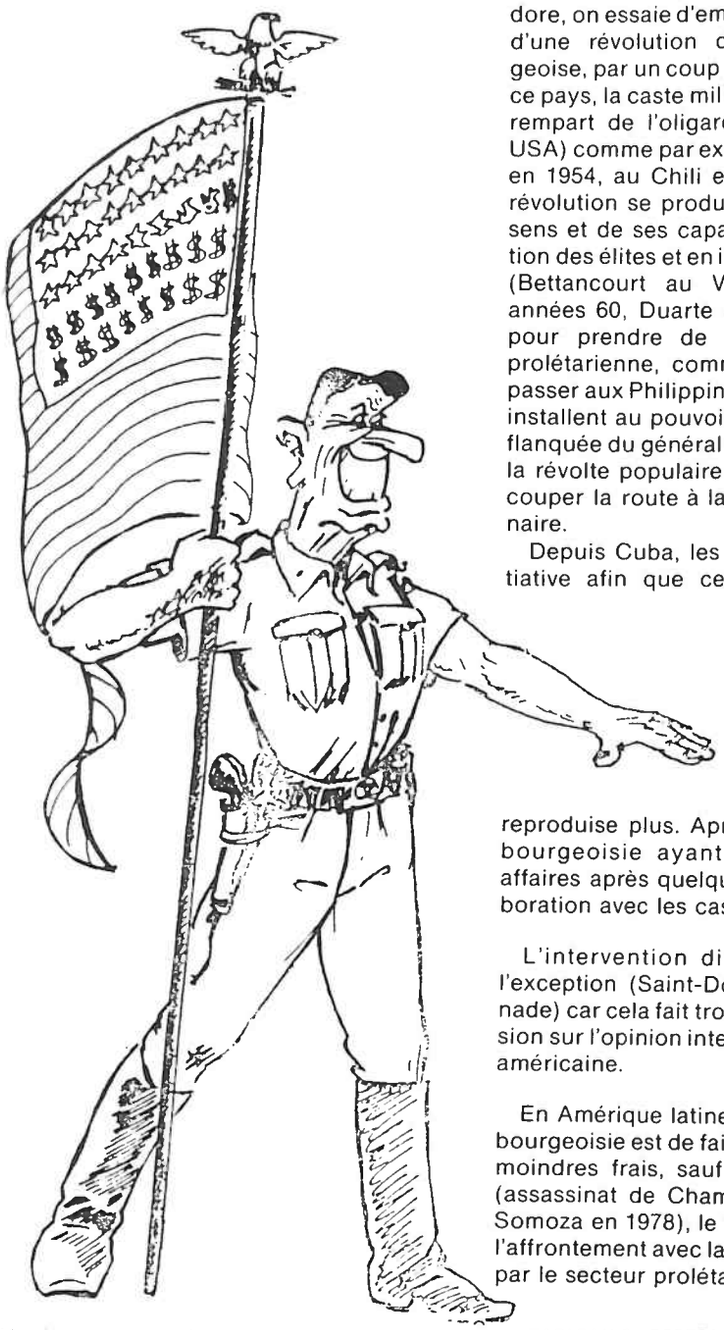

développement du processus révolutionnaire en général, et de la réforme agraire en particulier, pour enfin céder la place à une bourgeoisie plus conciliante envers les intérêts des USA.

A la lumière des événements récents d'Haïti et des Philippines, on peut vérifier que les tactiques de l'impérialisme US n'ont pas varié depuis toujours. Dans les pays en voie de développement, deux processus révolutionnaires se développent, simultanément, latéralement, ou ensemble, l'un devançant l'autre. D'une part une révolution bourgeoise authentique, minoritaire, (bourgeoisie patriotique) dont les intérêts sont en contradiction avec ceux de la bourgeoisie compradore « vende patria » et une révolution prolétarienne emmenée par un prolétariat constitué par les immenses foules surexploitées de ces pays. Les tactiques de l'impérialisme américain sont claires. Après avoir épuisé les capacités de répression de la bourgeoisie compradore, on essaie d'empêcher la réalisation d'une révolution démocratique bourgeoise, par un coup d'Etat militaire (dans ce pays, la caste militaire étant le dernier rempart de l'oligarchie au service des USA) comme par exemple au Guatémala en 1954, au Chili en 1973, soit si cette révolution se produit, on la vide de son sens et de ses capacités par la corruption des élites et en installant des pantins (Bettancourt au Venezuela dans les années 60, Duarte a El Salvador), ceci pour prendre de court la révolution prolétarienne, comme cela vient de se passer aux Philippines ou les Américains installent au pouvoir Cory Aquino, mais flanquée du général Ramos, bourreau de la révolte populaire de 1972, et ce pour couper la route à la guérilla révolutionnaire.

Depuis Cuba, les USA prennent l'initiative afin que cette situation ne se reproduise plus. Après la révolution, la bourgeoisie ayant été évincée des affaires après quelques temps de collaboration avec les castristes.

L'intervention directe n'étant que l'exception (Saint-Domingue - La Grenade) car cela fait trop mauvaise impression sur l'opinion internationale et même américaine.

En Amérique latine, le grand art de la bourgeoisie est de faire la révolution aux moindres frais, sauf quelques bavures (assassinat de Chamorro sur ordre de Somoza en 1978), le risque physique de l'affrontement avec la dictature étant pris par le secteur prolétarien.

C'est ce qu'a tenté le président Carter quand, le 17 juillet 1979, à Caracas, il avait réuni des hommes politiques non sandinistes et Mgr Obando, afin de prendre le pouvoir à Managua et couper l'herbe sous les pieds à la révolution sandiniste triomphante.

A partir de là, on peut dire que malgré la volonté des sandinistes de faire cohabiter les deux révolutions, au travers de l'économie mixte, les germes de la contre révolution ont été semés. Actuellement, le problème est de savoir qui triomphera de l'autre au Nicaragua. La bourgeoisie, soutenue par l'ambassade US a su occuper tous les espaces de liberté et a pris pied dans le pays (au travers des institutions, dans la contre révolution en y plaçant ses hommes: Cruz, Violetta Chamorro, Pastora, Robello, etc) qui s'allient aux pires crapules de l'ex garde somoziste réarmée au Honduras par les Américains. Les sandinistes qui savent que toutes les actions sont passées à la loupe par les USA, amplifiées en les déformant dans le monde entier, sont contraints à avancer pas à pas, afin de ne pas s'aliéner les couches populaires qui les soutiennent. Face à cette situation, le peuple du Nicaragua, ses organisations de masse, le FSLN, ont mis en place des actions de grande envergure afin que la remise en cause des acquis fondamentaux de la révolution ne puissent être rendus possibles par une victoire incertaine de la contra:

— Campagne d'alphabétisation: en 2 ans, le Nicaragua est passé de 65 % à 12 % d'analphabètes et a reçu le prix de l'UNESCO pour cette action.

— Campagne pour la santé: diminution de la moitié de la mortalité infantile, éradication de la polyomiélite et de la rougeole.

TABLEAU 2 : PERTES HUMAINES ET SOCIALES

POPULATIONS CIVILES :	
Paysans et indigènes déplacés	142 980
Total de victimes	8 000
Enfants orphelins de guerre	7 582
Hameaux attaqués par la contra	1 825
Centres civils attaqués	90
Enfants assassinés (de moins de 12 ans)	189
Enfants blessés	98
Enfants séquestrés	189
SECUTRITE SOCIALE	
Total des pertes de l'agression dans ce secteur (1)	6,7
Centres de développement infantil détruits (1)	1
Coût de l'assistance aux populations déplacés (1)	5,3
EDUCATION	
Collectif d'éducation des adultes obligés de fermer	840
Membres de ces Collectifs assassinés	247
Total d'écoles détruites	27
Ecoles ayant dû fermer	359
Professeurs assassinés (84-85)	215
Professeurs séquestrés (84-85)	172
SANTE	
Total de dégâts des infrastructures de santé (1)	2,5
Travailleurs de la santé assassinés (étrangers inclus)	18
centres de santé détruits ou affectés	41

Sources : Rapport de l'ANDEN (août 1985) et Mémoire de l'INSSBI (décembre 1985)

(1) En millions de dollars.

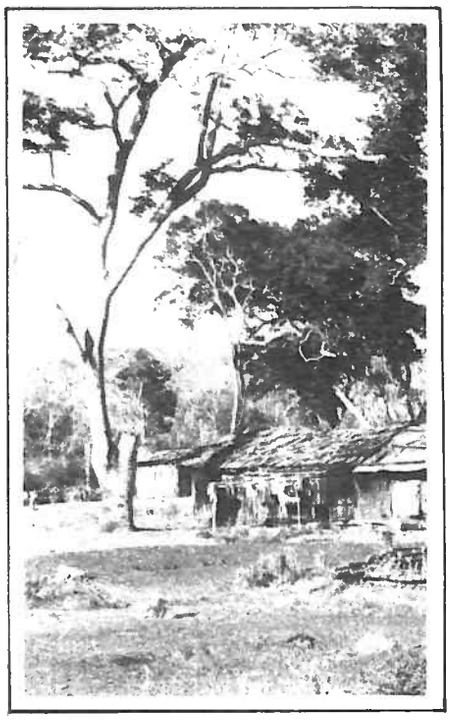

— Campagne pour l'autosuffisance alimentaire et le retour aux productions vivrières afin de promouvoir une meilleure alimentation.

— Réforme agraire, avec la distribution de terres aux paysans sans terre et du fusil pour les défendre.

Personne de sérieux ne peut contester les résultats obtenus par ces diverses campagnes et d'ailleurs la contre révolution elle-même leur rend hommage, en en faisant la cible privilégiée de ses actions terroristes de destruction et de terreur.

Alors, il est curieux que dans notre pays, les analyses de cette situation rejoignent le plus souvent les thèmes les plus éculés véhiculés par la CIA.

— La campagne d'alphabétisation devient du lavage de cerveau et de l'intoxication des masses.

— La défense de la frontière nord (Rio Coco) et des erreurs (sanctionnées) qui s'ensuivirent devient un génocide contre la population indienne et l'on s'élève contre le déplacement à l'intérieur des populations afin de les protéger, mais on ne pipe mot des enlèvements, des déplacements forcés et des camps de concentration du Honduras, ni de l'assassinat de milliers d'indiens au Guatemala ou des réfugiés salvadoriens au Honduras).

Beaucoup préfèrent oublier que la guerre totale menée par l'impérialisme américain à ce peuple est la cause principale des problèmes de développement de ce pays qui consacre 60 % de ses ressources à sa défense. Dans tous les pays en guerre du monde, des mesures exceptionnelles doivent être prises afin de détruire l'ennemi et on peut constater sur place que les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence, ne sont pas prises contre le peuple du Nicaragua, mais contre ceux qui luttent contre ce peuple.

Au nom de la liberté de la presse, on entend des libertaires s'insurger contre la censure de la *Prensa*, contre la limitation de la liberté d'informer. La presse qui est censurée au Nicaragua est la presse aux ordres de l'ambassade américaine et de la hiérarchie catholique, et, sérieusement, nous leur demandons comment il peut en être autrement? Qu'ils demandent aux camarades espagnols, si dans la Barcelone insurgée de 1937, ils ont toléré longtemps la propagande contre révolutionnaire.

Quel révolutionnaire conséquent se fera le défenseur de la presse pourrie d'Hersant en France? Ces questions posées afin de savoir si dans le mouvement on prend toujours, au nom de la liberté, la défense de nos ennemis, bien sûr à condition qu'ils ne soient pas marxistes! Mais on a les amis que l'on mérite. Bien sûr, a accepter d'être le chauffeur de Bergeron, on glisse vite vers l'américanisme le plus outrancier, et le matelas de dollars est si confortable!

Pour notre part, nous avons choisi le camp de la révolution authentique qu'est celui dans lequel se bat le peuple du Nicaragua. Il mérite notre soutien, même si actuellement la révolution passe par la lutte de libération nationale avant d'atteindre celui de la révolution sociale.

Au coup de baguette magique des libertaires patentés, qui doit nous permettre de nous retrouver dans un

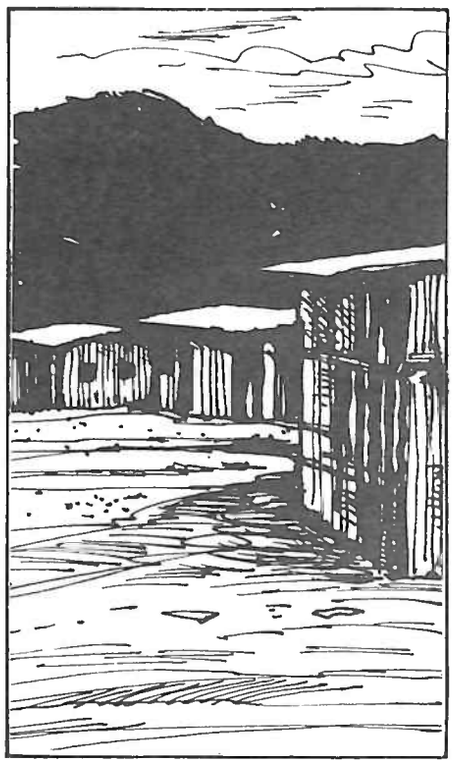

socialisme libertaire utopique, nous préférons le pragmatisme révolutionnaire des nicas, qui, jour après jour, morts après morts, souffrances après souffrances, construisent leur avenir.

Daniel NOEL
des Brigades de Solidarité
avec le Nicaragua
Mars 1986

Touchons le fond
Idéologie

FAIRE LE POINT

L'OCL, les lecteurs de CA nous le reprochent souvent, fait peu de place dans son journal à ce qu'elle pense vraiment, aux débats qui l'agitent; nous répondions souvent que malgré les contradictions dans CA et une référence quasi religieuse à « l'interrogation nécessaire », il existait cependant une ligne directrice, un consensus (mais oui!) qui se dessinait entre les lignes — pour ceux qui sont un peu myopes — ou plus simplement au fil des lectures.

Cependant, pour nous-même cela ne suffisait pas. Depuis quelques mois nous nous sommes attelé au problème : tenter, thème par thème de synthétiser ce qui s'était dit dans CA, dans des bulletins intérieurs, à notre camping. Des textes, souvent longs, parfois courts, toujours incomplets sont nés. Lorsque vous lirez ces lignes, sachez qu'à Pâques une rencontre nationale se sera tenue quelque part pour en discuter, les mettre au point puis les publier.. après un nouveau travail de rédaction n'en doutons point (passez vos commandes on vous dira bientôt le prix).

Mais en attendant et pour calmer votre soif nous vous livrons un résumé de quelques uns de ces textes en espérant que vous serez quelques uns à les critiquer... positivement s'entend !!!

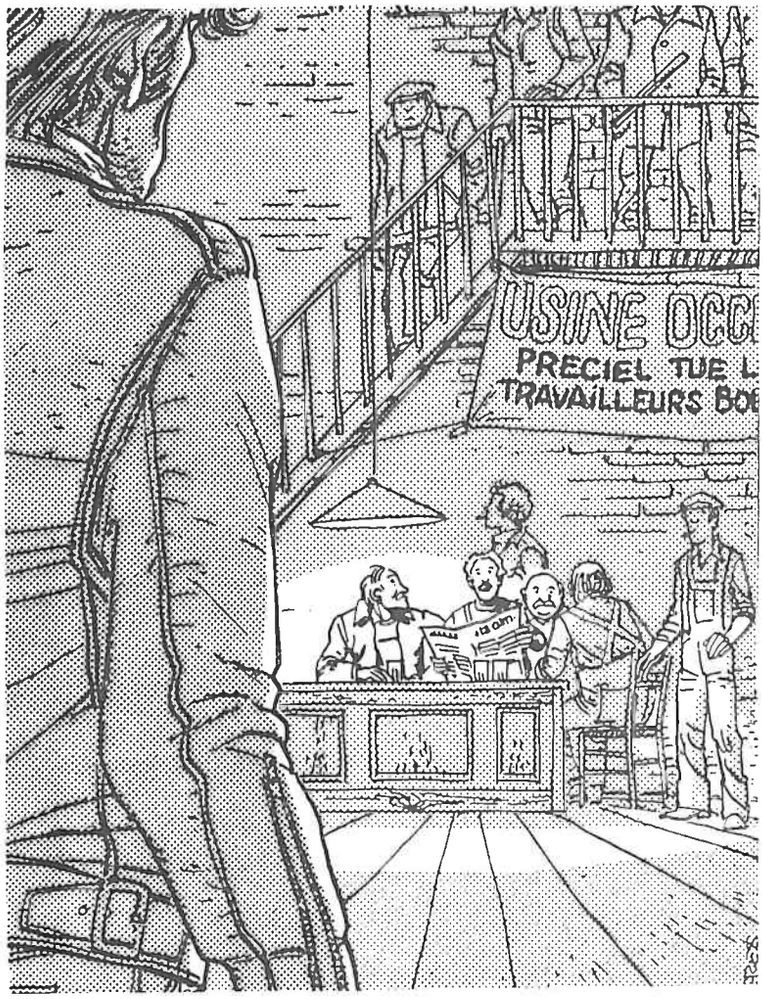

MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE, MOUVEMENT LIBERTAIRE/ MOUVEMENTS SOCIAUX... ET PERIODE

L'aspiration révolutionnaire, du moins avec les schémas et les critères en vigueur depuis plus d'un siècle, bat de l'aile. Les causes sont multiples :

Les démocraties occidentales font de plus en plus appel à l'intégration, à la participation, au consensus.

La vie quotidienne des gens est de plus en plus saucissonnée entre de multiples facteurs de mécontentement qu'on a du mal à relier les uns aux autres.

Les rapports entre la société et l'Etat sont de plus en plus insaisissables et omni-présents. Le pouvoir existe avec un tel nombre de relais qu'il est difficile à remettre en cause.

Le mythe révolutionnaire a fonctionné sur l'idée de table rase. Or nous ne sommes plus dans une période ou les gens n'ont rien à perdre... et heureusement ! Les racines, les besoins de préserver quelque chose, doivent être pris en considération dans l'aspiration au changement de société.

La classe ouvrière a changé de nature. Ce n'est pas la lutte des classes qui a disparu mais la manière dont elle s'exerce et les lieux où elle s'exerce. Les schémas idéologiques, les repères connus fonctionnent mal et font que cette lutte des classes ne se reconnait pas elle-même, et bien sûr ce ne sont pas ses adversaires qui aideront à sortir de cette impasse. Pourtant les « exclus » ou les mécontents du consensus sont légions... c'est d'ailleurs pourquoi le pouvoir mène l'offensive sur ce consensus, dont l'expression est dominante actuellement, parce qu'il sent bien qu'il y a danger.

La crise économique est en fait une période de réorganisation du capitalisme. La conjonction de la pleine efficacité des technologies du début du siècle et du rapport de force établit par la classe ouvrière avait donné naissance à une période où, dans la valeur produite, une part plus forte était allée aux salaires, à la consommation, à l'assistance, au détriment des investissements. La modification des données du marché mondial et le vieillissement de l'appareil de production menaçaient cette économie capitaliste de crise — réelle, celle-là. C'est pour l'éviter qu'il a choisi de faire marche arrière, de moderniser, de faire une place aux nouvelles technologies, en s'appuyant pour cela sur de multiples facteurs qui lui étaient favorables (entre autres avec des conséquences idéologiques et culturelles) :

Les défaites successives des mouvements révolutionnaires, ruinant à jamais les modèles (Chine, URSS...)

La pauvreté réflective née dans la période de société de consommation.

De plus, les modernisations ont fait progressivement éclater les lieux (grandes usines et centres urbains) ou le prolétariat existait collectivement comme force d'opposition et sur lesquels les idéologies révolutionnaires s'étaient construites.

A l'heure actuelle, les classes exploitées tendent à se recomposer différemment géographiquement (fin des mégapoles et des grands centres industriels) sans que bien entendu n'apparaissent corollairement d'autres formes de solidarités, de conscience de classe, liées à cette nouvelle distribution mise en œuvre.

AUTONOMIE OUVRIERE ET SYNDICALISME

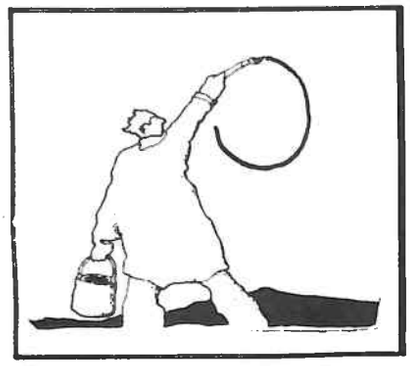

Nous sommes à une période charnière ou les formes nouvelles et anciennes coexistent avec à la clé le désarroi idéologique.

Notre rôle par conséquent, avec nos références idéologiques et historiques, c'est de vivre cette période en participant à la reviviscence du tissu social qui s'est progressivement déchiré avec comme priorité absolue d'agir **dans** les mouvements sociaux dans lesquels nous sommes. Et agir dedans avec au moins autant en tête les données précitées, qu'avec nos acquis idéologiques.

Lorsque nous parlons d'un mouvement, nous entendons toute situation qui **met des gens en mouvement** dans un sens d'autonomie et de recomposition sociale pour conquérir ou récupérer ce à quoi ils tiennent, et qui peut donc les placer à un moment donné en position d'acquérir une plus forte conscience de classe et de capacité d'ouverture vers l'extérieur.

L'existence d'un mouvement révolutionnaire est conditionné par l'existence préalable de tels mouvements, et à fortiori l'existence d'un mouvement libertaire, qui selon nous, suivant les définitions que nous donnons au mot mouvement, n'existe pas.

Alors appartenons-nous à la famille anar ? Oui si nous considérons nos références historiques, nos souhaits de société, et en partie nos réseaux de solidarité. Non s'il s'agit de considérer en priorité l'intérêt de la famille, de ou des chapelles, qu'il s'agirait de maintenir en état en attendant des jours meilleurs.

A l'agitation idéologique nous préférons les échanges concrets, les débats politiques sur les interventions, sur les stratégies et les tactiques.

Le nœud du problème consiste bien sûr à trouver l'équilibre entre les références et les situations, entre dilution dans les mouvements, et organisation spécifique etc...

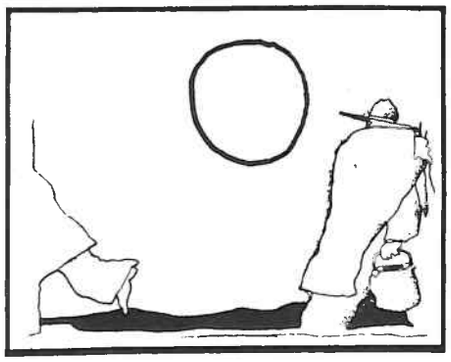

Il ne faut pas poser les problèmes en termes idéologiques avec des références immobiles séparées de leur développement historique, comme le font par exemple les «ultra-gauche» qui se privent ainsi de voir comment des contradictions parcourent toutes les expériences sociales.

La tendance générale du syndicalisme c'est de gérer le système (ou de s'intégrer dans la gestion du système) au nom des travailleurs, mais en réalité à leur profit en tant que classe séparée.

Après la guerre, les anars ont cherché une place dans FO mais ils n'ont pu mettre en place un rapport de force débouchant sur un autre fonctionnement syndical.

Avec 68 il y a eu l'espoir de la CFDT. Mais le ho-là a rapidement été mis par l'appareil à l'approche des échéances politiciennes. La CFDT est devenu un auxilliaire de poids dans le redéploiement industriel en même temps que sa couche dirigeante pénétrait dans les sphères du pouvoir socialiste.

Quant à la CGT il s'agit maintenant pour elle de mettre l'agitation en spectacle et de participer à la reconstitution d'un noyau «dur» autour d'un PC «bastion». Hors de question donc de vouloir y tenter quelque chose.

Toutes les tentatives de construire dans les syndicats des courants révolutionnaires structurés au-delà d'un secteur ou d'un coin particulier, et surtout de durer, sont des échecs.

Les luttes qui se sont développées ces dernières années ont été surtout **défensives** et concernaient des secteurs traditionnels de la classe ouvrière pour préserver ses acquis. Il y a eu défaite au plan industriel, avec comme exception l'exemple de Vireux ou après la fermeture de l'usine a perduré un sentiment collectif qui a permi un contrôle réel sur l'application du plan social.

Les structures autonomes syndicales se sont développées dans le cadre du «recentrage syndical» (surtout CFDT) des années 70 et de la débâcle militante qui en suivi, de la conjonction des premières restructurations industrielles, et de la venue ensuite de la gauche au pouvoir. (SLT, SAT, SDB etc...)

Ces structures se sont essouflées (il est a discuté s'il faut ou non mettre à part la CNT qui elle, se maintient). En fait, ces structures ont davantage fait de l'agitation sans avoir les moyens de mener des luttes avec des résultats et une stratégie autonome. Ce sont plus des groupes de critique ou de pression.

En fait il nous semble que les regroupements autonomes (syndicaux ou extra-syndicaux) ont échoué sur la question de rassembler des gens et de leur donner les moyens d'élaborer ensemble des réponses concrètes à leurs problèmes de tous les jours. Ceux qui ont le mieux réussi sont ceux qui avaient **un point d'ancrage dans l'entreprise** et qui ont pu établir un rapport de force sur les syndicats.

Il est important de souligner que souvent les regroupements radicaux — et/ou libertaires — se soucient beaucoup plus des formes et des moyens d'action que des résultats obtenus. Or nous pensons justement qu'il est urgent **d'obtenir des résultats** qui rapportent un peu de mieux dans leur (notre) vie. Gagner sur des choses concrètes c'est essentiel par rapport à un axe fondamental, celui de la recomposition sociale.

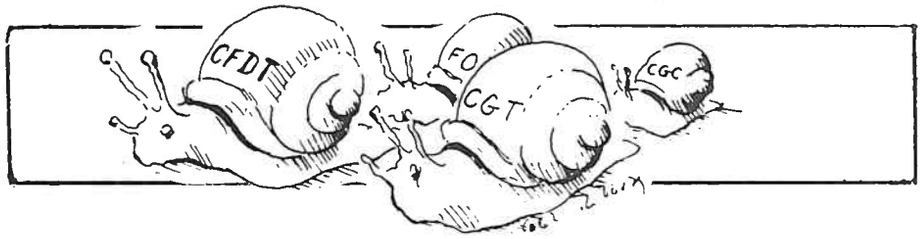

Un point d'ancrage dans l'entreprise peut aussi marquer les limites d'un regroupement. Il faut qu'il tisse des liens sur d'autres terrains (quartier, comités de chomeurs, logement...)

L'important n'est donc pas la question en soi d'être ou de ne pas être dans les syndicats (c'est fonction de période historique et de situation locale) mais d'être là ou ça lutte **avec** des gens qui luttent, et de poser ensemble les questions de comment lutter et pourquoi, et commencer à vivre autrement. Vivre autrement nous ne l'entendons pas comme l'application du communisme libertaire mais comme vivre moins mal dès maintenant quelque soit la crise du système, qui n'est pas la notre, et se sentir moins isolés.

Il faut sortir de l'idée qu'il y a des révolutionnaires «de nature» ou des structures (ou des non-structures) qui garantissent le caractère révolutionnaire d'une lutte. Ce qui nous intéresse, c'est la dynamique d'une lutte, les traces qu'elle laisse, les rapports de forces entre différents groupes sociaux ou politiques, c'est à dire ce qui détermine l'efficacité.

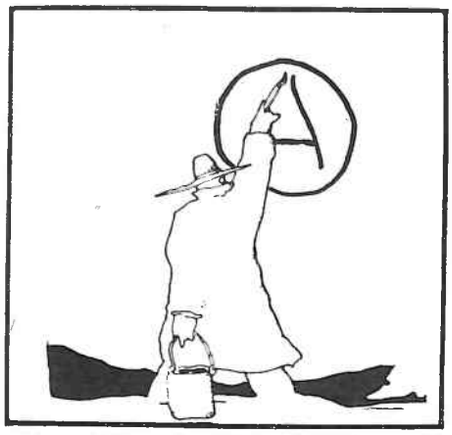

IMMIGRATION

Ce sont depuis un siècle les patrons français qui ont organisé la venue en France d'une main d'œuvre immigré. C'est en 1974 date du début de la « crise » qu'est décidée « l'interruption temporaire » de l'immigration et par la suite le gouvernement décide même l'interdiction des regroupements familiaux. Les mesures les plus dures, expulsion des étrangers au chomage depuis plus de six mois, carte unique de séjour et de travail de 10 ans pour ceux installés depuis 20 ans et d'un an pour les autres, sont désavouées en leur temps par le Conseil d'Etat, abrogées en 1981, **puis rétablies à partir de Mai 82.**

Ainsi donc les discours humanistes ne sont que mensonges. Le patronat organise la venue des immigrés quand il ena besoin et ensuite leur départ en cas de crise. Toute cette politique menée par la droite **et** par la gauche ont permis au racisme non pas de naitre, mais de resurgir de l'inconscient dans lequel il se tenait, en faisant de l'immigré le bouc-émissaire.

Nous considérons que les mouvements anti-racistes strictement humanistes ne peuvent **rien** face à la situation dans la mesure où ils tentent d'opposer des valeurs, de la rationalité, à des pulsions irrationnelles.

Ce n'est que par le recomposition ponctuelle dans des mouvements sociaux, de vie, que la solidarité peut redonner des perspectives.

En ce sens nous ne pouvons appuyer globalement SOS racisme qui se cantonne au terrain politicien, au spectaculaire, qui se bat sur des principes, alors qu'il est **absent** des lieux où se vivent les embryons de rencontres et de recompositions.

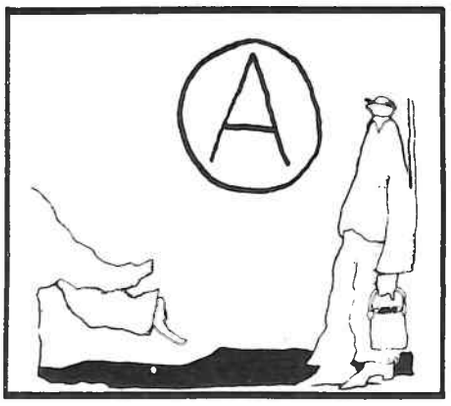

Par contre, c'est dans le mouvement des jeunes immigrés que se retrouvent toutes ces possibilités à travers même les débats et les initiatives, qui pourtant parfois échouent. L'autonomie de la jeunesse immigrée, et plus largement exclue, se cherche...

Le mouvement autonome des jeunes issus de l'immigration constitue une des perspectives de lutte : les libertaires peuvent jouer un rôle dans cette démarche, car elle fait appel à une thématique d'auto-organisation. C'est-à-dire prendre à bras le corps l'ensemble des réalités locales, s'interroger sur le type de liens que nous pouvons avoir dans cette auto-organisation. Aujourd'hui où l'Etat joue la carte de l'approfondissement des inégalités sociales, le thème de l'égalité correspond à la manière dont les différentes couches sociales, françaises comme immigrées, posent la question de leur avenir, non plus simplement en terme de droit mais aussi en termes de rapports sociaux à établir.

C'est de l'existence de ces pratiques sur les quartiers que pourraient naitre ensuite un réel mouvement d'idées de l'opinion publique et non l'inverse.

FEMINISME ET LUTTES DE FEMMES

La création d'un mouvement de femmes à l'échelle hexagonale mais aussi mondial s'appuie sur une double cause :

— La misère universelle des femmes en système patriarcal-capitaliste. Cette misère est accentuée par les mutations de société qui arrachent les femmes à leurs rôles traditionnels en leur enlevant la contre partie : un sentiment d'appartenance.

— L'entrée des femmes dans le monde du travail et l'expérience des affrontements collectifs.

Mais il y a eu de nombreuses lacunes et erreurs dans le mouvement des femmes :

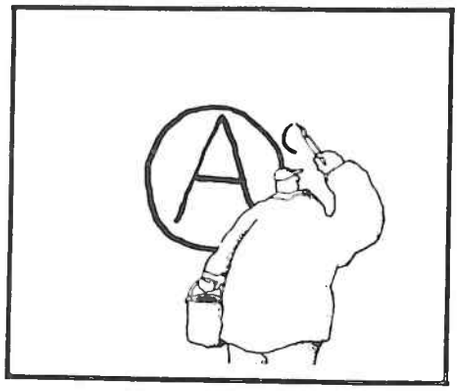

— Groupes trop tournés vers l'intérieur, plus vers l'auto-conscience que vers des pratiques de luttes extérieures.

— Tendance à exalter la « féminitude » sans toucher aux rapports hiérarchiques et de domination.

— Les femmes ont désinvesti le « politique » soupçonné à juste titre d'être « la chose des mecs ». Mais cela a entraîné un refus du global, et c'est le « quotidianisme » qui a prévalu dans le mouvement.

Le mouvement des femmes ne s'est jamais posé comme alternative au capitalisme, mais plutôt comme une demande d'intégration à part entière dans le système actuel.

Ce rôle intégrateur prédominant a amené le mouvement à s'appuyer sur les institutions (Etat, Justice, Travail) et donc à renforcer le pouvoir, tandis que les pratiques rupturistes et plus autonomes n'ont cessé de décliner.

Mais tout n'est pas noir et il reste des acquis :
— La remise en cause des rôles
— L'oppression ne se limite pas au terrain de la production ni au capitalisme
— La politique c'est aussi le quotidien dont les rapports de forces sont liés aux rapports de force centraux.
— L'humour et la fête peuvent mettre à mal certaines valeurs.
— Le comportement des individus se modifie dans un mouvement plus global.

Il n'y a plus à l'heure actuelle de mouvement proprement dit et les conditions d'une régression semblent réunies (crise économique, image sexiste de la femme de nouveau mise en avant...). Cependant il ne nous semble pas qu'une régression totale soit possible. En effet, le reflux de l'expression politique des femmes au niveau spectaculaire masque une plus grande présence des femmes dans les mouvements plus larges, et ce,

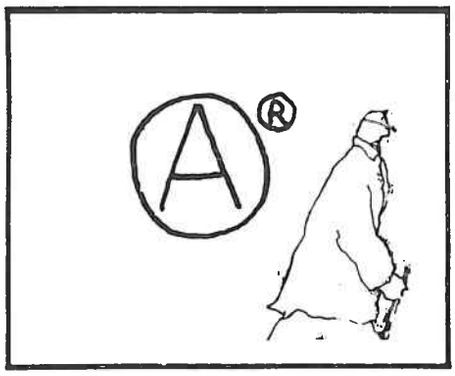

au niveau mondial. Là, la présence des femmes, en général non séparée d'une lutte mixte, est sans cesse occultée, et pourtant elle existe et augmente même. C'est une de nos fonctions que de les faire apparaître et de distinguer les aspects particuliers et souvent positifs qui distinguent l'expression des femmes dans ces mouvements, du mode plus traditionnel, abstrait et masculin, le plus souvent mis en valeur.

«Dis, comment tu t'appelles»

Encore une grande victoire du féminisme ! Nos enfants pourront porter le nom du père et celui de la mère. Que ne ferait-on pas pour faire croire que la femme a les mêmes droits que les hommes dans notre bonne société socialiste ?

Ainsi nos mômes, après quelques démarches administratives et fastidieuses, pourront porter le nom de leur mère **à côté** de celui de leur père...

Oui, mais...

La loi : Pas celui du père en 2eme position, voyons, un peu de tenue ! Et quand nos enfants auront eux-mêmes des enfants le nom des mères (qui seront alors leurs grands-mères) disparaîtront : seuls pourront être gardés les noms des pères des 2 parents pour la progéniture. Il ne pourrait en être autrement sinon cela ferait 4 noms, puis 8, etc...!

Moi : Oui, mais on pourrait peut-être, si on le souhaite, garder le nom de la mère pour nos enfants et quitter celui du père : on n'arriverait pas à ces nombres astronomiques et où serait le problème ?

La loi : Le problème... ne se pose pas en ces termes ; une telle solution n'est même pas envisagée, allons, soyons sérieux !

Moi : Qué sérieux ! Mais alors qu'est-ce qu'on a changé ?

La loi : Mais c'est un changement considérable ! C'est un cadeau magnifique pour les femmes : leurs enfants pourront aussi porter leur nom ! Et vous vous rendez compte du fouilli de l'état civil et dans les fiches (Moi : quelles fiches ?), si on pouvait choisir que son nom soit celui de son père soit celui de sa mère ?

Moi : Alors pour moi, c'est toujours pareil : seul le nom du père compte, celui de la mère, c'est pour du beurre !

La loi : Vous faites la mauvaise tête ! Vous ne voulez pas voir le magnifique progrès de cette législation !

Moi : Si, justement ! J'ai bien vu de quoi il retourne et je n'aime pas qu'on me prenne pour une imbécile ! et puisque c'est comme ça je ne vous dirai pas comment je m'appelle !

La loi : Je m'en fous, ça fait longtemps que je connais votre numéro !...

signée : 435628674GDTEFD5

AGRICULTURE

Aucune perspective de changement de société ne peut méconnaître le problème agricole et pour plusieurs raisons :

C'est le secteur ou dans la plupart des cas le travail est le plus mal rémunéré, et ou en même temps on le valorise pour les revenus qu'ils rapporte à l'économie française.

La fonction sociale de l'agriculture est double : fournir l'alimentation, la plus « saine » possible et sauvegarder un rapport « humain et écologique » avec l'environnement.

La lutte des classes traverse le monde agricole comme tous les autres secteurs de la production, et si actuellement une forte proportion d'agriculteurs sont conservateurs, il faut en rendre responsables :

- l'incompréhension historique des révolutionnaires face aux paysans (surtout les marxistes)
- le mépris idéologique qui fut dominant pendant tout le 20eme siècle vis-à-vis des paysans, avec la valorisation de la culture urbaine, donc ouvrière, donc révolu... vous me suivez.

Pourtant, à l'heure actuelle le syndicat de Paysans travailleurs est un des seuls bastions solide du maintien de quelques vérités sociales qui ne semblent plus de mode (les paysans serait-ils toujours en retard d'une guerre ou simplement peu perméables aux modes et aux médias ?)

Il nous faut affirmer qu'en cette période où les critères de rentabilité sont toujours mis en avant, c'est la petite et moyenne agriculture qui est la moins couteuse et que tout en étant davantage rémunérée, elle serait encore la **seule** solution dans une société plus égalitaire et socialiste.

Dans un prochain numéro, nous publierons des résumés de textes concernant Les luttes de libération nationales, l'Ecole et la formation, l'armée et les luttes antimilitaristes, les luttes urbaines et les squatts.

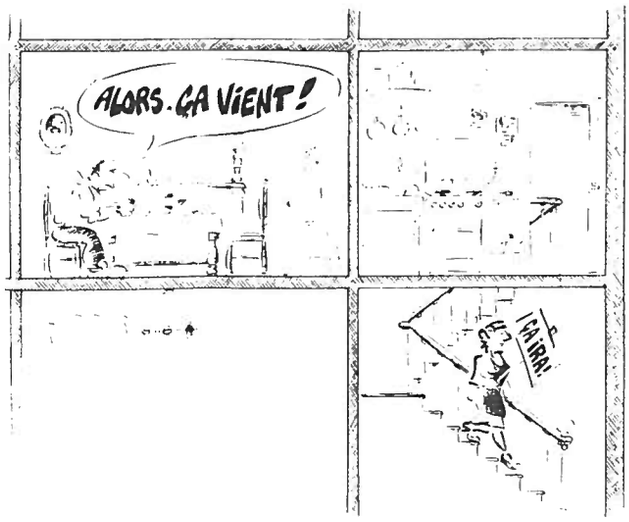

Gardons la forme
Pays Basque

REFRACTAIRES A L'ARMÉE DEVANT LES JUGES...

Coup sur coup, deux réfractaires du Pays Basque viennent de passer en procès. Le premier Bruno Sanchez, insoumis arrêté dans le centre de la France est passé en procès à Versailles quelques jours après : verdict, 8 mois ferme auxquels il faut ajouter 6 mois que le tribunal de Dijon lui avait fait don antérieurement soit donc 14 mois ! Bruno a fait appel et devra bénéficier d'un large soutien.

Le second, Hervé Thépault, déserteur du service civil à l'ONF est passé en procès le 19 mars à Pau. Le procureur a requis de 9 à 14 mois de prison avec sursis et surtout le retrait du statut d'objecteur. La décision sera rendue le 16 avril.

Si Hervé a obtenu le statut d'objecteur, c'est après avoir formulé des positions clairement antimilitaristes et s'être dit l'adversaire total du service militaire et de l'armée pour raisons politiques.

Puisqu'on lui impose d'effectuer un « service civil », Hervé y met ses conditions : il revendique de le faire dans l'environnement qui est le sien (en Soule, au Pays Basque), afin de continuer à intervenir là où il vit, et là où il est partie prenante d'une dynamique de réflexion collective et de prise en charge d'une partie de la population de son devenir et de son émancipation.

L'UTILITÉ SOCIALE

Hervé est alors affecté en Soule à l'ONF. Là encore, il pose ses conditions. Quitte à effectuer un « service », il revendique qu'il soit d'utilité sociale, dans un contexte où le Pays Basque a besoin de forces dynamiques, actives et militantes. C'est pourquoi il déserte au bout de 5 mois de cette affectation à l'ONF : en effet, il en dresse un bilan d'inutiles services : tout au plus a-t-il été utilisé comme main-d'œuvre corvéable à merci ; de plus il est conscient d'avoir usurpé la place de jeunes travailleurs, si nombreux au chomage dans la région (le taux s'élève à 35% en Soule !) et de servir à colmater les coupes sombres que l'ONF cherche à effectuer dans son personnel (400 licenciements sont prévus).

Après avoir quitté l'ONF, Hervé décide donc de s'auto-affecter en fonction de ses choix et de ses aspirations, là où il juge que ses activités pourront se prévaloir d'une réelle utilité sociale : dans une association culturelle de Soule, où il pourra continuer à participer activement à un journal de contre information très lu dans cette vallée. Il considère que ce n'est pas à l'armée de lui dicter des priorités et que son objection « s'inscrit dans une démarche d'émancipation collective, et partant de là n'a de véritable compte à rendre que dans les pratiques auxquelles elle participe ».

Les autorités militaires ne l'entendent pas de cette oreille ; elles n'ont pas la même conception de l'utilité sociale, bien sûr, et cherchent à imposer leur propre notion d'« intérêt ».

Par deux fois donc elles refusent à Hervé une affectation à l'association culturelle souletine : pas question qu'un objecteur travaille à informer ! Elles ont ainsi le « regret » de lui « faire connaître que les activités exercées à (sa) seule initiative, même au sein d'une association agréée ne peuvent être prises en compte au titre du service national. En effet seule l'affectation prononcée par l'autorité administrative compétente atteste de l'accomplissement des obligations prévues par le code du service national »

Pour ce crime de lèse-autorité et parce qu'il est considéré comme un déserteur du service civil il est passé en procès ce 19 mars à Pau.

LE PROCES

Au procès, plus de 200 personnes, du Pays Basque et du Béarn sont venus en semaine soutenir un antimilitariste, aberzale et libertaire.

De nombreuses forces de police (3 cars de CRS) étaient elles-aussi au rendez vous ! Ce fut en fait le procès de l'armée qui se déroula pendant une heure 1/2. . . Hervé a exposé les raisons qui lui font rejeter, lui et d'autres jeunes, l'armée. Tout y passa, de la phallocratie aux ventes d'armes, en passant par les ordonnances de 59, la DOT et le protocole Hernu Savary. Il a rappelé que Bruno Sanchez, de Bayonne est actuellement emprisonné à Versailles pour insoumission. Il a également pendant le procès assuré lui-même l'essentiel de sa défense.

Cinq témoins : Un membre d'EMA Soule a souligné le caractère nécessaire de l'engagement politique dans la Situation actuelle du Pays Basque. Un autre, membre des Gau Eskolak (Cours du soir en langue Basque pour adultes), de Soule a souligner à quel point la langue basque était menacée et que tous ceux qui la soutenaient, comme le journal local dont Hervé est membre, peuvent être considérés comme d'Utilité sociale. Un troisième, membre de l'association culturelle au sein de laquelle Hervé souhaite travailler, a démontré l'utilité sociale de l'objection qui d'ailleurs soulignait-il « fait partie ici en Soule de notre patrimoine

culturel ». Un quatrième, ex-insoumis de l'ONF, souletin lui-aussi s'est attaché à démonter toutes les caractéristiques de domination de classe liées à l'actuelle société et à son armée. Enfin, Thierry Maricourt d'Amiens a affirmé qu'aucune peine de prison ne saurait faire changer de conviction a un antimilitariste, et il sait de quoi il parle puisqu'il y a passé 6 longs mois. Les quatre premiers témoins ont en outre rappelé, en Soule, la volonté qu'ont les gens de prendre en charge eux-mêmes leur vie et leurs aspirations, ceci au travers de nombreuses associations, dont Abil, journal d'information local. Hervé en est le directeur de publication

et là il fait une action d'utilité sociale réelle. Ces quatre témoins ont également commencé leur témoignage en Basque, mais à chaque fois le juge ne les a pas laissé poursuivre.

A signaler que le retrait du statut d'objecteur demandé par le procureur, n'a encore été appliqué qu'une seule fois et que c'est une incitation à un nouveau délit : en effet, confronté de nouveau à exercer un service militaire, on se retrouve en situation d'insoumission totale

Réponse donc le 16 avril. Rien n'est encore réglé et il faudra rester vigilant!

Le 20 mars 86

QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes COMMUNISTES LIBERTAIRES ou ANARCHISTES COMMUNISTES : ces deux termes sont pour nous équivalents et ont été utilisés l'un pour l'autre tout au cours de l'histoire du mouvement ouvrier.

Notre communisme, il faut le préciser tout de suite n'a RIEN A VOIR AVEC CELUI DES PAYS DE L'EST dits « socialistes », et que nous appelons, nous, CAPITALISME D'ETAT car il conserve les caractéristiques principales du capitalisme : le salariat et une production destinée au profit et non à la satisfaction des besoins ; en Russie comme en Chine, en Pologne ou à Cuba, on a substitué à la forme classique de propriété privée, la domination d'une classe bureaucratique, d'un appareil politique et administratif qui dirige la production et l'échange pour son propre compte : ce ne sont en fait que des dictatures basées sur le modèle du Bolchevisme qui a lui-même succédé à une autre dictature, le tsarisme, depuis 1917.

Nous luttons nous, pour une société dans laquelle les moyens de production et d'échange seront gérés non pas par leurs propriétaires « légaux » actuels, ou par des bureaucrates de l'Etat, pour le profit des uns, le pouvoir et le privilège des autres, mais par DES CONSEILS DE BASE : Conseils d'usine composés de ceux qui y travaillent, conseils de quartiers, de villages, de villes, de régions, composés de ceux qui y vivent, et qui ont la possibilité de se fédérer librement pour déterminer la quantité et la qualité de la production et son usage. Partis et Syndicats ne peuvent être les gérants de cette nouvelle forme d'organisation de la production et de sa répartition mais seulement des forces de proposition. Le conseil, lui, est l'organe d'expression et de décision de tous ceux qui travaillent et produisent, actuellement exclus de toute décision concernant leur travail et leur vie. Dans ces nouvelles structures, toutes les formes permanentes de délégation de pouvoir, de parti-guide, de Parlement, de structures étatiques seront écartées pour laisser place à l'auto-organisation des travailleurs.

Les modalités d'application de ces principes ne sont pas à déterminer à l'avance : elles dépendront de la situation générale et particulière, des formes locales de cultures, des possibilités et des désirs. Ce qui ne veut pas dire pour autant que le Communisme Libertaire n'est que vague utopie. L'histoire des révoltes et des révolutions fourmille d'exemples de l'application concrète de notre projet anarchiste, adaptés aux situations particulière de l'époque et du lieu, que ce soit la Commune de Paris, les Soviets dans la Russie de 1917, la révolte ukrainienne des maknovistes, les collectivisations dans l'Espagne de 1936.

Il est encore un autre point à préciser : ce socialisme que nous voulons n'a rien à voir non plus avec celui du PS au pouvoir depuis le 10 Mai : celui-ci, dans la plus pure tradition sociale-démocrate se situe dans le camp des patrons, pas dans celui des travailleurs. Il nie la lutte des classes... depuis qu'il est au pouvoir. Il ne rêve que d'une société ou exploiteurs et exploités s'entendraient tant bien que mal pour le plus grand bien du développement industriel, de la Nation française.... c'est à dire des capitalistes. Comme ses prédécesseurs sociaux-démocrates il n'est là que pour mieux faire payer la crise aux travailleurs.

ET L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE LA DEDANS ?

Nous ne pensons pas que la lutte pour la société que nous voulons soit essentiellement un combat d'idées.

Beaucoup d'anarchistes se contentent trop souvent de faire de la propagande pour leurs idées et de développer leurs analyses en dehors de tout contexte social, à côté des luttes qui secouent la société. Parfois ils mènent leur propre lutte... de leur côté. Cela est pour nous une conception surannée de l'action politique : l'exemple et la propagande comme arme principale.

Bien que ces deux facteurs ne soient pas à négliger, nous pensons que, dans la mesure ou notre projet politique s'est historiquement construit au fil et au cœur des mouvements sociaux, de révoltes et de tentatives d'établir des rapports sociaux égalitaires (avec des contradictions et des échecs aussi), c'est actuellement DANS ces mouvements sociaux qu'il faut combattre y compris d'ailleurs en luttant contre certains de leurs aspects qui chercheraient à retourner (ou à recréer) à un ordre ancien de domination capitaliste. C'est en effet dans les contradictions et les conflits actuels de la société que plongent les racines d'une autre société, dont l'ébauche jaillit parfois spontanément dans certaines situations.

Nous-mêmes, anarchistes, ne sommes pas foncièrement différents de ceux qui sont les acteurs de ces combats qui sont aussi les notres. Le Communisme Libertaire est un élément de réponse à ces luttes partielles qui le plus souvent ont du mal à aboutir dans la société telle qu'elle est. Cette société, nous ne la supportons plus, et nous pensons que lorsque des gens sont « en mouvement », dans des moments partiels de rupture, ils sont porteurs d'autres choses qui correspondent mieux à nos aspirations.

Notre organisation, l'OCL, n'est pas un Parti en ce sens que nous ne lui attribuons pas un rôle d'avant-garde destiné à diriger les luttes. L'OCL est un des multiples lieux de ces mouvements sociaux en lutte contre l'ordre capitaliste. L'OCL nous sert à échanger, à discuter, à agir, à informer, à mieux comprendre les choses collectivement, entre gens à peu près sur la même longueur d'onde. Et grâce aux débats contradictoires sur nos pratiques, nous pouvons agir plus clairement, plus efficacement aussi parfois. Nous ne privilégions pas l'apparition spécifique de l'OCL pas plus que celle des anarchistes en général. Nous préférons souvent agir avec d'autres gens de manière plus large, même si cela peut paraître moins radical (encore que souvent cela l'est plus), que de se retrouver en petit cercle idéologique, en secte « radicale ».

Notre journal, « Courant Alternatif », que nous faisons le plus collectivement possible (voir son fonctionnement), est un moyen de nous faire connaitre, de dire ce que nous pensons, de nous ouvrir à l'extérieur, c'est en somme un reflet de nos activités...

Texte de l'OCL Sud-Ouest

COURRIER

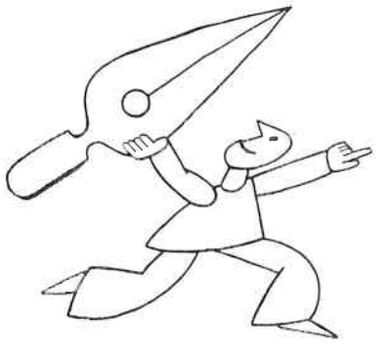

DE PIERREFITTE

... Ayant maintes fois passé le mensuel à des personnes, la réflexion principale qui revenait, et ce, à la lecture, en comparaison avec d'autres journaux libertaires/anars, était : entendement sur les commentaires de l'actualité, témoignages sur les luttes présentes, mais l'absence d'une page, voir de deux, style : classique, mémoire d'écrits de théoriciens, acteurs anciens et présents sur les problèmes de notre société : art, sports, économie libertaire, justice etc. De quoi donner nature à forger, alimenter, renforcer les intéressés dans une optique, conception libertaire de la vie.

Marcel

DE St ETIENNE

...Le dernier numéro, bien équilibré et lisible m'a bien accroché, mais l'article sur les maisons de détention, s'il me trouve d'accord sur le fond, m'a laissé mal à l'aise : je voudrais vous dire, honnêtement, que si l'on doit de solidariser, évidemment, avec les immigrés exploités, brimés, en butte au racisme, laisser la porte ouverte à l'immigration en période de chômage, de crise pour les travailleurs (pas les capitalistes en bourse !), c'est de la démagogie. C'est préparer le terrain à des affrontements ultérieurs, y compris entre immigrés (j'ai bossé dans le bâtiment 7 ans, je sais de quoi je parle !). Permettre aux immigrés en France de s'insérer sans s'assimiler, oui ; accueillir les réfugiés politiques véritables, oui ; mais c'est tout ! Alors le corollaire pas marant et inévitable, c'est l'expulsion ! Provocateur ce que je vous dis là ? Peut-être ! Mais à creuser. Ras-le-bol des slogans humanistes planant à 10 000 mètres. Regardons les problèmes réels.

Pierre

REPONSE A PIERRE

Dur... Dur ! Quand nous avons reçu cette dernière lettre, les bras nous en sont tombés ! Dans un premier temps nous ne pensions pas y répondre dans CA afin d'éviter aux lecteurs un certain nombre de redites sur l'immigration. Et puis, il nous a semblé que ce type de raisonnement méritait qu'on s'y attarde un peu car cette lettre a finalement le mérite de dire clairement ce que pensent certains antiracistes français. Les arguments développés ici sont d'ailleurs ceux de la gauche en général, du dernier gouvernement PS en particulier avec en filigrane la Défense de la France. il y a là une analogie entre ce raisonnement et ceux qui ont poussés beaucoup de syndicalistes antimilitaristes à partir, en 1914, le fleur au fusil : l'ennemi est la clandestin, la guerre est économique ! "Notre patrie" est en danger, il faut fermer les frontières pour réduire le chômage et expulser les "mauvais immigrés"... C'est ainsi que se poseraient les problèmes réels ?!

Il est très facile de démontrer qu'au niveau économique, les clandestins n'ont jamais posé le moindre problème. Bien au contraire, ils sont par définition sans aucun droit (pas de sécu, pas d'alloc...) et ne survivent qu'en occupant des « emplois » saisonniers, instables, dans des conditions délirantes, beaucoup de ces emplois n'existant que parce que ce type de main d'œuvre existe. Que ce lecteur se rassure, nos frontières sont de mieux en mieux gardés, les contrôles de papiers de plus en plus fréquents... et pourtant à en croire les politiciens et les statistiques les expulsions de clandestins seraient de plus en plus nombreuses. Le « clandestin » est devenu pour le PS le bouc émissaire, sa chasse est la concession faite aux discours et aux pratiques racistes et sécuritaires. Il lui fallait trouver la parade, canalyser la haine, désigner des responsables... avec la bonne conscience d'avoir soit disant régularisé d'octobre 81 à mars 82 « les sans papiers ». En y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il a fallu déjà que les immigrés se battent (grèves de la faim, occupations diverses...) afin que se concrétisent les promesses de la gauche.

Et encore ! On peut estimer que seulement un peu plus d'un tiers des clandestins ont été ainsi régularisé à travers cette procédure. Pourquoi ? Il leur fallait prouver qu'ils étaient bien en France avant le 1er janvier 81 et pourvus d'un travail stable d'une année au moins accompagné de fiches de payes... difficile pour un « occupant » sans titre... sans oublier que les travailleurs intérimaires, saisonniers, employé(e)s de maison, marchands ambulants ne correspondaient pas au critère d'emploi stable demandé, sans oublier non plus les nombreux cas individuels. Juste avant le 16 mars 86 une demi douzaine d'associations de défense des immigrés ont lancé un appel vigoureux au gouvernement de gauche « avant qu'il ne soit trop tard » pour qu'il règle au plus vite des cas de certaines catégories d'immigrés qui se sont vus refuser une carte de résident alors qu'ils sont régulièrement installé en France. Les papiers demeurent donc pour l'immigration le problème numéro 1 qui bouffe le quotidien de cette population même si la gauche a régularisé certains cas parmi les plus flagrants.

LE PLAISIR CERTAIN DES CLANDESTINS

L'immigration économique a toujours correspondu dans ses grands flux à une demande de certains secteurs du capitalisme national. L'appel à l'immigration est bien évidemment extrêmement faible depuis plusieurs années. Il ne concerne plus que certains secteurs marginaux de l'économie, et encore cela tend à s'estomper. Pour ces secteurs marginaux comme par exemple la viticulture dans le Sud, la clandestinité est justifiée économiquement. C'est ainsi qu'en 1984, lorsque la gauche a ouvert la chasse aux clandestins, certains agriculteurs n'ont pas eu peur de protester.

C'est ainsi que tant que les pays développés n'auront pas besoin de main d'œuvre étrangère, il n'y aura pas de cohorte sauvage franchissant de nuit par wagon nos frontières et mettant en danger l'économie nationale ! Cette image d'Epinal du clandestin est en train petit à petit de disparaitre dans les faits. Même si l'information a mis du temps à circuler, beaucoup de migrants potentiels sont restés au pays ou ont immigré ailleurs (comme les tunisiens dans une époque récente pour la Lybie) sachant que la France ou d'autres pays européens n'étaient plus le paradis promis par la

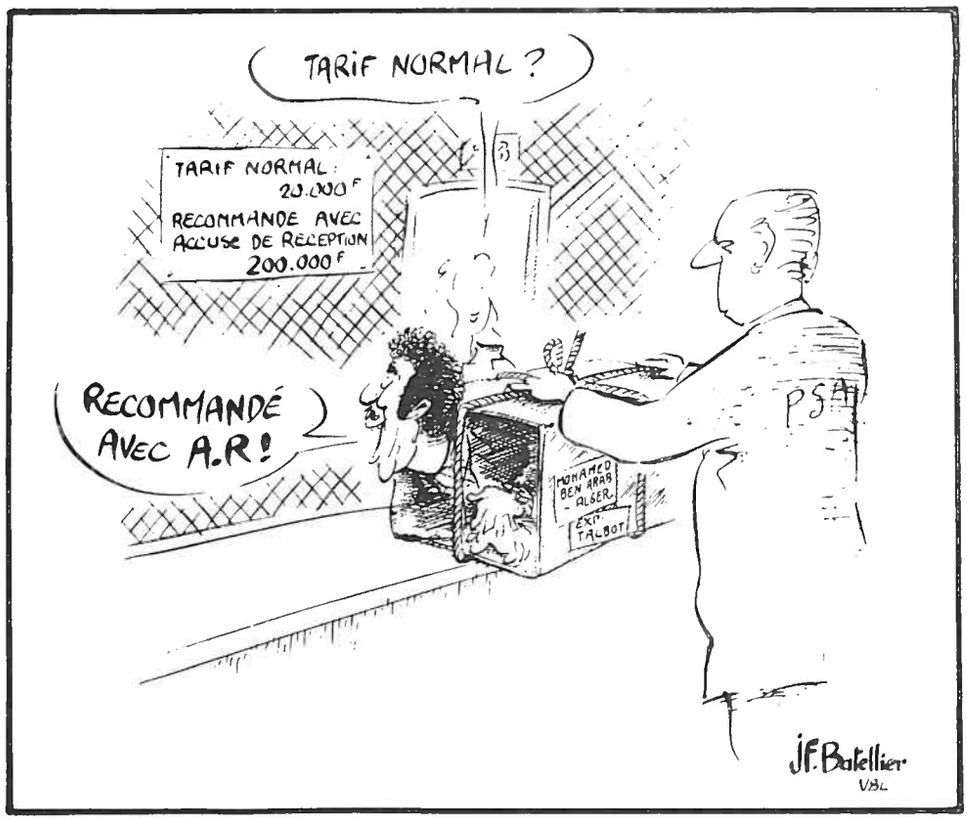

propagande patronale qui sévissait dans les pays du Maghreb dans les années 60.

Dans la situation actuelle, le ou la migrant(e) qui franchit la frontière française le fait en rapport à des motivations qui sont de moins en moins économiques, de plus en plus liées à l'affectif (retrouver sa famille) ou pour échapper à une mort certaine. Le gouvernement de Gauche ne s'y est pas trompé en introduisant de nouvelles restrictions au droit de circulation des immigrés et de leur famille par son décret du 4 décembre 84. le précédent décret de 76 (sous Giscard) donnait 2 possibilités de régularisation. La première, la plus largement utilisée, était la régularisation sur place: la famille y rejoignait le résidant vivant en France, les conditions étaient de plusieurs ordres (travail et ressources stables, logement adapté, être reconnu en bonne santé). La seconde dite d'introduction, nécessitait que la demande soit faite au pays d'origine, les conditions étant les mêmes. Or cette procédure s'est avérée en pratique plus que fastidieuse et s'avère même impossible dans beaucoup de cas. L'explication en est très simple: un travailleur immigré en France envoyant une grande partie de son salaire à sa famille restée au pays est un apport de devise non négligeable. Par exemple, l'Etat algérien reconnait le bien fondé pour la France de refuser toute nouvelle demande de regroupement familial ; cela s'explique par le fait que l'Algérie tire de la présence d'Algériens en France sa seconde source de devises. alors, pour quasiment supprimer tout nouveau regroupement familial, il suffisait pour le gouvernement d'annuler le 1ere possibilité. C'est tout le sens du décret de Georgina Dufoix du 4.12.84. Toute demande de regroupement familial ne peut donc que passer par la procédure d'introduction.

Quant au droit d'asile politique... cette procédure de régularisation est de plus en plus difficile et peut durer plusieurs années durant lesquelles l'expulsion est à tout moment possible. Comme « filon » pour obtenir une régularisation, on fait mieux! Ces restrictions et ces lenteurs administratives pour l'obtention du statut de réfugié politique sont aussi aujourd'hui justifiées par l'Etat français pour débusquer les soit-disant faux réfugiés politiques. Alors qui sont les « véritables réfugiés politiques » dont parle le lecteur? Qui décide et sur quels critères? L'Etat! Dans la pratique, pour obtenir son statut de réfugié politique, la le demandeur a intérêt à venir d'un pays où le régime est une dictature reconnue par l'Etat français, et en plus, de faire partie de l'intelligentsia.

Eh oui! Quand le demandeur ne fait pas partie d'une certaine classe sociale, l'Etat le soupçonne d'être un faux. De plus pour les Etats du Tiers monde, quelle est la frontière entre les motivations politiques et les motivations économiques pour une personne qui fuit son pays afin de ne pas crever? Notre démocratie tranche sur des critères de classe!

L'ETAT FRANCAIS EST EN TRAIN DE FABRIQUER SES CLANDESTINS

Alors, on peut de demander à qui est destiné tout ce déploiement de mesures gouvernementales vis-à-vis de l'immigration et tous ces discours désignant à la vindicte populaire le clandestin. Il s'agit de rassurer et caresser dans le sens du poil de la bête raciste qui s'éveille — un rôle idéologique en somme — et concrètement expulser du sol français tout immigré qui ne sert à rien ou PLUS à rien ou qui manifeste son initégration par la petite délinquance. On peut dire que le PS a bien travaillé, que tout est désormais en place, législativement et idéologiquement. Le grand ménage est déjà commencé, il n'y a plus de problèmes matériels à régler, en particulier, l'Etat a encore à se donner les moyens afin que les expulsions prononcées chaque jour dans les tribunaux soient effectives en un minimum de temps. C'est là tout le sens de la création des camps de rétention.

Qui est concerné ?

— Certains travailleurs immigrés au chômage. C'est ainsi qu'un accord franco-algérien de décembre 85 stipule qu'il est admis que tout algérien ayant quitté son emploi et étant au chomage depuis plus de 6 mois sera expulsable de suite.

— Les femmes immigrés qui n'ont aucun statut autonome vis à vis de leur mari, en cas de divorce ou de décès du mari, c'est l'expulsion à la clé pour elles et leurs enfants n'ayant pas la nationalité française.

— Les étudiants ne pouvant payer leur sécurité sociale ou échouant aux examens.

— Les titulaires de cartes temporaires d'un an, en France depuis plusieurs années, à qui on n'attribue que des autorisations provisoires de séjour.

— Des conjoints ou enfants de travailleurs immigrés en situation régulière qui ont pu bénéficier par le passé du fameux regroupement familial et à qui on refuse aujourd'hui le droit au séjour ou au travail le plus souvent en raison de leurs conditions de logement (à relier avec la pratique courante des quotas dans les quartiers).

— Des jeunes de 16 ans et plus à qui on refuse la carte de résident alors qu'ils ont été scolarisé en France.

— Les demandeurs d'asile n'ayant pas obtenu le statut de réfugié politique.

— Les jeunes issus de l'immigration n'ayant pas la nationalité française ayant commis des actes de délinquance: ils encourent la double peine: prison et expulsion.

Autant d'immigré(e)s qui vont devenir ou le sont déjà, des clandestins, des expulsables ou expulsés après avoir été en France en situation régulière pendant des années. Ils ne font PLUS partie de la catégorie des « bons » immigrés. L'ETAT FRANCAIS EST EN TRAIN DE FABRIQUER SES CLANDESTINS.

Nous osons espérer que ce lecteur a simplement reproduit le discours majoritaire ambiant reposant sur une désinformation totale de la fameuse clandestinité

REIMS le 11.03.86

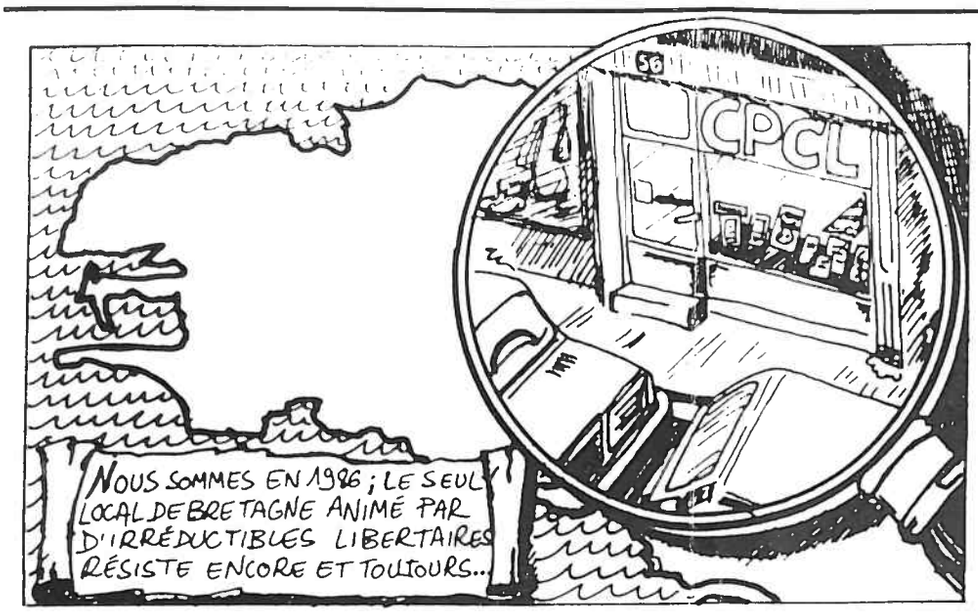

Le C.P.C.L. (Centre de propagande et de culture libertaire), créé en 1983, est une association regroupant des militants et sympathisants libertaires de tous poils. En décembre 1983, il ouvre un local public comprenant une librairie et un centre de documentation. Ce local vise à répandre les idées libertaires au travers de la presse et des livres. C'est aussi le point de rencontre d'un nombre croissant d'individus et un relais pour les comités de soutien antimilitaristes, les groupes lycéens et les groupes militants.

Le Centre a aussi pour but d'organiser des manifestations diverses :

- *Février 84 : rencontre-débat avec Michel Auvray*
- *Avril 84 : débat sur le syndicalisme avec la C.N.T.*
- *Mai 84 : rencontre avec René Lochu autour de son livre « Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs »*
- *Février 85 : débat sur les libertaires et la situation en Kanaky*
- *Mars 85 : rencontre-débat avec Claude Guillon, co-auteur du livre « Suicide, mode d'emploi »*
- *Avril 85 : soirée café-concert avec un poète et deux chanteurs libertaires locaux*
- *Novembre 85 : concert avec Gilles Servat et Louis Capart*
- *Janvier 86 : montage diapo « Espagne 36 », suivi d'un débat animé par des militants de la C.N.T.*

On avait prévu pour avril un débat sur l'éducation, mais

Le Centre vit principalement des cotisations des membres actifs (selon leurs modestes revenus) ; les maigres bénéfices du concert nous ont permis de trouver un nouveau local, vu que nous étions virés de l'ancien. Si notre situation financière ne s'améliore pas, il nous restera un local, des forces militantes, un tas de projets mais pas de sous pour les concrétiser.
Vous avez bien compris : nous vous demandons un coup de main financier. Le mouvement libertaire à Rennes est trop bien parti pour être paralysé par un problème de fric.

L'MOUV'MENT

Echanges

Le numéro 47 de janvier 86 est sorti au sommaire :
Des comptes rendus de publication du monde entier
Une grève des bus à Milan
GB : d'autres formes de lutte de classe
Reconversion des chantiers navals en Espagne.

Echange et Mouvement
BP 241 75866 Paris cedex 18

Solidarité

Au nom de la solidarité, qui est de coutume dans nos milieux, et à laquelle nous n'avons pas manqué, *Le Libertaire* s'adresse à vous pour vous faire part des difficultés qu'il traverse et faire appel aux moyens de les vaincre.
- abonnement : 50 F les 10 n°.
- vente de ses brochures :
  - «La synthèse anarchiste» de Voline, 15 F l'exemplaire.
  - «André Breton et le surréalisme» de Jehan Mayoux, 12 F l'exemplaire.
  - «Dialogue imaginaire entre Marx et Bakounine» de Maurice Cranston, 15 F l'ex.

«Le Libertaire»
25, rue Dumé d'Aplemont
76600 LE HAVRE
C.C.P. 116161 R Rouen

Une insoumission totale

« Le 5 février 86, je devrais me rendre à la caserne de Douai afin d'y effectuer mon *service militaire*. Je ne m'y suis pas rendu en raison de mes convictions antimilitaristes et anarchistes. je combats l'armée qui est l'institution de la soumission et de la destruction de l'individu. Je suis convaincu que la paix existera lorsque les armées du monde entier et tous leurs engins de mort seront supprimés, et quand seront abolies toutes les causes de guerres.

« L'autorité, pierre angulaire de l'édifice social actuel, doit être détruite. la construction d'une société libertaire éliminera la guerre et les autres maux de la société actuelle.

« Je sais que *s'insoumettre* n'est pas facile, que je risque deux ans de prison, mais je crois aussi que c'est l'espoir d'un monde nouveau ou personne ne sera soumis. »

Eric Hébert

Sans revenir sur les convictions d'Eric Hébert, il est inconcevable qu'il aille en prison pour **délit d'opinion**. Pour l'instant la *justice* ne s'est pas encore occupée de son cas, mais c'est une question de mois, de jours...

C'est pourquoi nous vous demandons, au moment opportun, de participer à son soutien, afin d'arrêter toutes les poursuites à son encontre et de demander sa libération quand il sera incarcéré.

Comité de soutien à Eric Hebert
UPF Groupe de Rouen
BP 58
76 160 DARNETAL

Poésie

Les Editions de **Quat'sous** se transforment et deviennent les **Editions du Goût de l'Etre.** Notre premier ouvrage est un nouveau recueil de poésie de Gérard Dupré : *Et des étincelles jaillirent de mes orties.*

Il est en vente 25 F. franco de port, en écrivant aux Editions Le Goût de l'Etre, BP 403, 80004 Amiens cedex.

Acratie

Une nouvelle publication

Thierry Maricourt
Chronique d'une insoumission
Un choix de vie
72 pages. 35 francs port compris
Acratie BP 23
64130 Mauléon

L'Armée à l'école

Le nouveau numéro du ***Ramassis d'Infos sur la militarisation de l'enseignement*** vient de sortir !

Au sommaire, un dossier sur l'histoire du civisme, de Jules Ferry à Chevènement en passant par Pétain et le CIC : le triste film des tentatives de mise en place d'une symbiose armée-éducation nationale. Plus la traditionnelle revue de presse «la symbiose en marche» et les réactions.

Son prix est de 25,00 Frs le numéro. 20 F. le numéro à partir de 10 exemplaires pour les groupes. L'abonnement : 60 F les 4 numéros (1 an)

D'autre part, l'autocollant du réseau anti-symbiose est tiré : 10 F l'ex., 5 F à partir de 10, 3 F. à partir de 50.
NON A LA MARSEILLAISE A L'ECOLE
Ecrire à la coordination anti-symbiose
c/o ARMS. Maison des associations
Le Nil, Route de Bordeaux
16000 Angoulème

IM'MEDIA N° 3. mars 86

Les Beurs face aux urnes

Au sommaire
Le blut de Saïd Zamoun, candidat des verts dans les Hauts de Seine
Cevim Celebi, élue turque sur *Alternative listen* à Berlin Ouest.
Le Trip unitaire de Mehdi Lallaoui, candidat "autonome" beur dans le Val d'oise.
Djamel Maadi, candidat de la communauté de confession islamique sur une liste d'opposition à Lyon.
Ou : la tentative droitière chez les français musulmans
Le candidat des beurs civilisés à Marseille. Camel Adjina jette l'éponge
.... Angleterre, des sections Black au parti travailliste pour les middle class noires.
Bernie Grant, leader black du conseil municipal de haringey

IM'MEDIA, 164 rue St Maur
75011 Paris
Abonnement 1 an 150 francs

CNT.- PTT

Le syndicat CNT-PTT région parisienne tient une permanence tous les lundis de 18h 30 à 20h, et une assemblée générale le 1er et 3eme mercredi de chaque mois à 20h 30.
au 33 rue des Vignoles. 75020 Paris
Métro Avron ou Buzenval

TRENTE ANS DE LUTTES OUVRIÈRES EN URSS. 1953 - 1983

Une brochure de 40 pages
Edité par L'OCL et Acratie
15 Francs (port compris)

en écrivant à OCL/Egrégore BP 1213
REIMS

ou Acratie BP 23. 64130. Mauléon